

Les Européens

2

Une population changeante

La vie et ses risques

La formation et le travail

Les ménages

La population de l'UE

La population de l'Union européenne: évolutions, comparaisons, projections

Au 1^{er} janvier 2002, l'UE comptait 379,6 millions d'habitants

Un an plus tôt, la population totale de l'Union européenne s'élevait à un peu plus de 378 millions d'habitants. L'UE est ainsi la troisième puissance démographique du monde, loin derrière la Chine (1,279 milliard) et l'Inde (1,038 milliard), mais devant les États-Unis (279,3 millions), le Brésil (175 millions) et le Japon (126,9 millions).

En 2001, la population de l'UE a augmenté de plus de 1,5 million d'habitants

L'augmentation a été du même ordre en 2000 (1 554 900 contre 1 564 000 en 2001). Le taux d'accroissement brut de la population de l'UE est donc resté stable (4,1 ‰). En 2000 et en 2001, toutefois, on a constaté une progression assez marquée du taux de croissance démographique par rapport aux années précédentes (4,1 ‰ en 2000 et en 2001 contre 2,7 ‰ en moyenne pour la période allant de 1995 à 1999).

Ce changement a été dû en partie à un accroissement naturel plus rapide (387 000 en 2000 et 404 000 en 2001 contre 298 000 en moyenne pour la période allant de 1995 à 1999), mais surtout à une augmentation considérable du solde migratoire par rapport à la période précédente (1 168 000 en 2000 et 1 160 000 en 2001, contre une moyenne de 710 000 pour la période de 1995 à 1999).

Plus que jamais, la **migration nette** est une composante importante de la croissance démographique. La migration nette représente pratiquement les trois quarts de l'accroissement démographique de l'UE depuis 1999, égalant ainsi, voire dépassant, les niveaux records d'après-guerre enregistrés en 1993 et en 1995. La progression sensible enregistrée au cours des trois dernières années est essentiellement due à la révision à la hausse des données démographiques (nouvelles estimations et nouveaux résultats de recensements) récemment communiquées à Eurostat par certains pays (l'Espagne, en particulier, mais aussi l'Allemagne, le Portugal et le Royaume-Uni), ce qui a particulièrement affecté le solde migratoire.

Ces deux dernières années, grâce au recul général du nombre de décès, le taux d'**accroissement naturel** a augmenté dans pratiquement tous les pays de l'UE, le nombre de naissances restant quant à lui relativement stable (un peu plus de 4 millions). L'accroissement naturel est toutefois resté négatif dans trois pays de l'UE (l'Allemagne, la Suède et la Grèce). Le chiffre de 404 000 enregistré en 2001 doit être comparé aux 2,5 millions qui constituaient la moyenne au début des années 60. À cette époque, l'accroissement naturel approchait les 8 ‰, contre seulement 1,1 ‰ en 2001.

L'UE ne prend à son compte que 2 % environ de l'accroissement de la population mondiale

La population mondiale a augmenté de près de 78 millions d'habitants en 2001. La Chine est responsable de près de 14 % de cette augmentation et l'Inde de plus de 20 %. Parallèlement, le taux de croissance démographique des États-Unis (+ 9,0 ‰) a été plus de deux fois supérieur à celui de l'UE. Toutefois, dans la plupart des autres régions développées, l'accroissement démographique a été inférieur à celui de l'UE [par exemple, au Japon (+ 1,7 ‰) et en Russie (- 5,1 ‰) en 2000].

Dans un avenir proche la population totale de l'UE devrait stagner, voire diminuer

Si les tendances actuelles en matière de fécondité, de mortalité et de migration internationale se confirment (scénario de base d'Eurostat, voir graphiques sur la population), la population devrait culminer en 2023 puis retomber à un niveau proche de son niveau actuel en 2050.

Autres données d'Eurostat sur la population

Si vous souhaitez disposer de données plus détaillées que celles qui sont présentées dans l'Annuaire Eurostat, veuillez contacter votre Data Shop. Vous trouverez les adresses des Data Shops à la fin de l'Annuaire.

Vous pouvez également vous procurer la publication *Statistiques sociales européennes — Démographie* auprès de votre Data Shop. Il s'agit d'un annuaire plus complet consacré exclusivement aux statistiques démographiques. Les données présentées dans l'édition 2002 couvrent la période allant de 1960 à 2001 (2002 pour la population) et concernent les États membres de l'UE et les pays de l'AELE, ainsi que de nombreux pays d'Europe centrale, Chypre et Malte. Les informations incluent un large éventail d'indicateurs démographiques concernant plus particulièrement:

- l'Union européenne dans le monde;
- les mouvements de la population;
- la structure de la population;
- l'UE et ses régions;
- la fécondité;
- les mariages;
- la mortalité;
- les flux migratoires internationaux;
- les projections démographiques.

Pour en savoir plus:**Publications Eurostat**

- Indicateurs clés — Population et conditions sociales
- Statistiques sociales européennes — Démographie

Autre publication

- World population prospects: the 1998 revision. Nations unies

Statistiques en bref — Thème 3

- N° 19 Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2001 en Europe
- N° 17 Premières estimations démographiques pour 2001
- N° 7 (1997) Au-delà du prévisible: l'évolution démographique de l'UE jusqu'en 2050

Vous voulez plus d'informations?

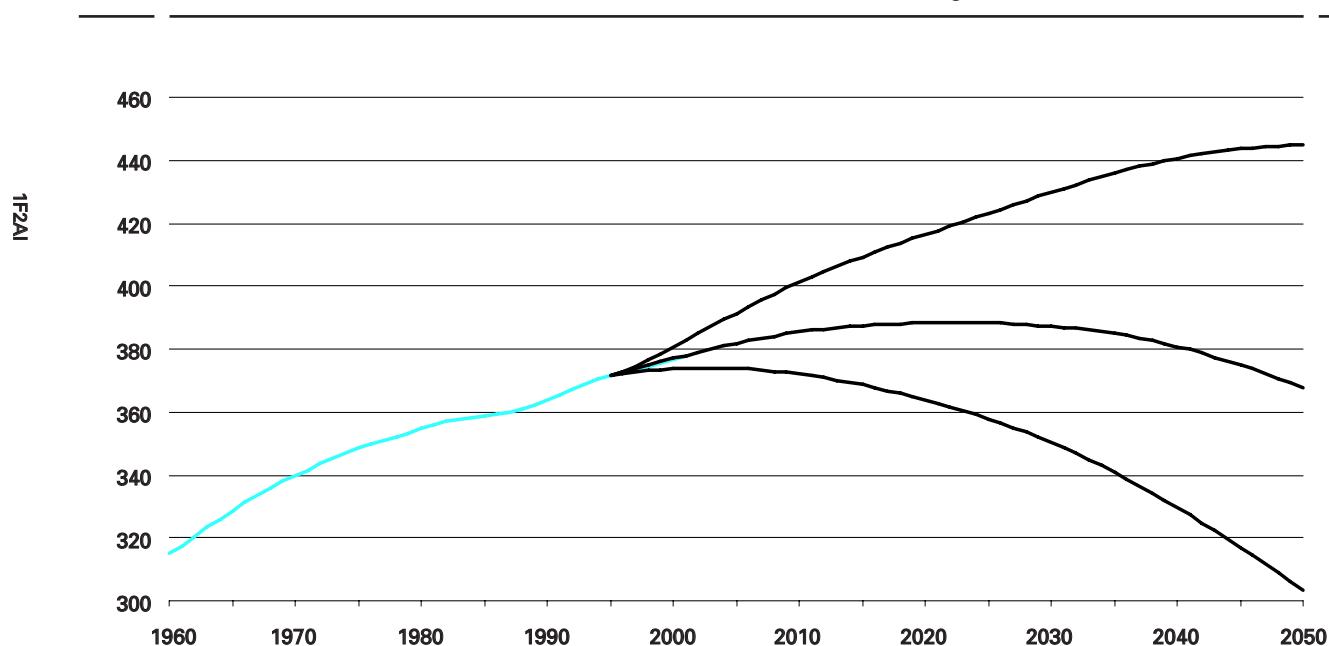
- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Justice et Affaires Intérieures»: http://europa.eu.int/comm/justice_home/index_en.htm

Population totale au 1^{er} janvier. Milliers

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	
EU-15	314 826	328 648	339 975	348 644	354 572	358 475	363 763	371 341	376 482	378 037 *	379 601 *	EU-15
B	9 129	9 428	9 660	9 788	9 855	9 858	9 948	10 131	10 239	10 263	10 307 *	B
DK	4 566	4 741	4 907	5 054	5 122	5 111	5 135	5 216	5 330	5 349	5 368	DK
D	72 543	75 591	78 269	78 882	78 180	77 709	79 113	81 539	82 164	82 260	82 431 *	D
EL	8 300	8 529	8 780	8 986	9 588	9 920	10 121	10 443	10 554	10 565 *	10 598 *	EL
E	30 327	31 776	33 588	35 338	37 242	38 353	38 826	39 197	39 733	40 122	40 409	E
F	45 465	48 562	50 528	52 600	53 731	55 157	56 577	57 753	58 749	59 037 *	59 344 *	F
IRL	2 836	2 873	2 943	3 164	3 393	3 544	3 507	3 598	3 777	3 826 *	3 884 *	IRL
I	50 026	51 907	53 685	55 293	56 389	56 588	56 694	57 269	57 680	57 844	58 018 *	I
L	313	330	339	357	364	366	379	407	436	441	446 *	L
NL	11 417	12 212	12 958	13 599	14 091	14 454	14 893	15 424	15 864	15 987	16 100 *	NL
A	7 030	7 248	7 455	7 592	7 546	7 574	7 690	8 040	8 103	8 121	8 140 *	A
P	8 826	9 029	8 698	8 879	9 714	10 009	9 920	10 013	10 198	10 263	10 336 *	P
FIN	4 413	4 558	4 614	4 702	4 771	4 894	4 974	5 099	5 171	5 181	5 195	FIN
S	7 471	7 695	8 004	8 177	8 303	8 343	8 527	8 816	8 861	8 883	8 909	S
UK	52 164	54 170	55 546	56 231	56 285	56 596	57 459	58 500	59 623	59 894 *	60 114 *	UK
IS	174	191	204	217	227	241	254	267	279	283	287	IS
NO	3 568	3 709	3 863	3 998	4 079	4 146	4 233	4 348	4 479	4 503	4 524	NO
EEA	318 584	332 567	344 063	352 882	358 903	362 889	368 279	375 987	381 272	382 856 *	384 445 *	EEA
CH	5 296	5 829	6 169	6 356	6 304	6 456	6 674	7 019	7 164	7 204	7 259 *	CH
CA	:	:	:	:	:	25 818	27 567	29 437	:	:	:	CA
JP	94 302	99 209	104 665	110 940	117 060	121 049	123 611	125 570	126 550	126 772	:	JP
US	:	:	:	:	:	236 938	248 143	261 687	275 563	278 059	:	US

JP: 1^{er} octobre.

Population totale. EU-15. Millions



Noir: scénarios haut et bas + scénario de base; couleur: observé.

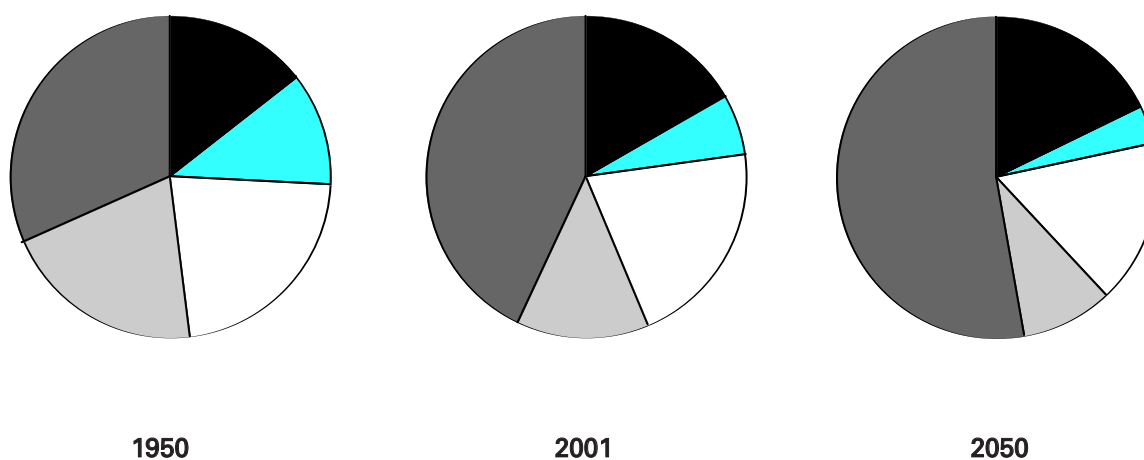
Projections démographiques

	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050	
EU-15	376 171 534	380 193 589	383 397 480	385 185 543	385 983 991	385 866 103	384 572 643	381 909 923	377 615 032	371 718 258	364 484 871	EU-15
B	10 223 128	10 278 591	10 352 142	10 418 949	10 482 861	10 529 973	10 538 383	10 494 042	10 394 240	10 258 116	10 104 425	B
DK	5 332 247	5 416 959	5 476 288	5 514 258	5 553 964	5 603 020	5 642 279	5 651 592	5 630 124	5 594 475	5 554 555	DK
D	82 138 397	82 994 177	83 435 049	83 476 674	83 294 567	82 817 741	81 982 719	80 915 941	79 641 170	77 980 813	76 005 825	D
EL	10 542 404	10 661 067	10 768 282	10 817 476	10 805 773	10 761 301	10 710 233	10 651 451	10 561 833	10 421 591	10 230 899	EL
E	39 432 336	39 654 236	39 856 918	39 823 814	39 528 475	39 093 032	38 606 673	38 050 291	37 328 915	36 369 941	35 145 081	E
F	59 198 595	60 319 965	61 369 078	62 192 287	62 839 563	63 336 194	63 669 017	63 754 932	63 466 744	62 891 960	62 153 296	F
IRL	3 775 974	3 970 484	4 141 222	4 294 922	4 427 309	4 533 312	4 616 512	4 681 193	4 727 692	4 754 399	4 756 653	IRL
I	57 588 170	57 471 793	57 276 735	56 761 388	55 984 651	55 069 404	54 042 596	52 883 739	51 520 269	49 913 580	48 071 993	I
L	434 254	455 056	471 136	485 301	499 744	514 840	529 150	540 758	549 051	554 804	559 310	L
NL	15 859 184	16 319 381	16 689 906	16 993 474	17 270 375	17 519 422	17 718 034	17 836 356	17 850 873	17 786 530	17 679 241	NL
A	8 089 187	8 121 830	8 148 784	8 163 293	8 169 513	8 159 020	8 113 132	8 027 690	7 916 048	7 776 941	7 612 371	A
P	10 002 463	10 144 858	10 308 690	10 437 341	10 526 174	10 602 554	10 679 982	10 745 193	10 771 626	10 746 542	10 669 368	P
FIN	5 172 569	5 226 842	5 267 213	5 295 244	5 313 503	5 317 472	5 291 658	5 229 772	5 139 439	5 043 056	4 951 245	FIN
S	8 861 628	8 902 734	8 951 475	9 016 565	9 114 683	9 213 430	9 257 324	9 243 895	9 209 521	9 192 823	9 197 455	S
UK	59 520 998	60 255 616	60 884 562	61 494 557	62 172 836	62 795 388	63 174 951	63 203 078	62 907 487	62 432 687	61 793 154	UK
IS	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	IS
NO	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	NO
EEA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	EEA

1F2AK

2

Population mondiale. 1950, 2001 and 2050. %



1F2AJ

Noir: l'Inde; couleur: EU-15; blanc: la Chine; gris clair: autres pays développés; gris: pays moins développés.

Densité de population. Habitants par km²

2A2AB

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1997	1998	1999	
EU-15	:	:	:	107	114	117	117	117	118	EU-15
B	316	321	323	323	327	332	334	334	335	B
DK	114	117	119	119	119	121	123	123	123	DK
D	170	173	172	171	222	229	230	230	230	D
EL	67	69	73	76	77	79	80	80	80	EL
E	67	70	74	76	77	78	78	78	79	E
F	93	97	99	101	104	106	107	107	108	F
IRL	42	45	48	50	50	51	52	53	53	IRL
I	178	184	187	190	188	190	191	191	191	I
L	131	139	141	142	147	158	163	165	167	L
NL	385	403	418	428	441	456	461	464	467	NL
A	:	:	:	90	92	96	96	96	97	A
P	98	103	106	109	108	109	110	110	111	P
FIN	:	:	:	16	16	17	17	17	17	FIN
S	:	:	20	20	21	22	22	22	22	S
UK	228	231	231	232	236	240	242	243	244	UK

D: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA. F: ne comprend pas les départements d'outre-mer.

2

2A2AD

Population nationale en % de la population EU-15

	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1997	1998	1999	
EU-15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	EU-15
B	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	B
DK	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	DK
D	23,0	22,6	22,0	21,7	21,7	22,0	22,0	21,9	21,9	D
EL	2,6	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	EL
E	9,9	10,1	10,5	10,7	10,7	10,6	10,5	10,5	10,5	E
F	14,9	15,1	15,2	15,4	15,6	15,5	15,6	15,6	15,6	F
IRL	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	IRL
I	15,8	15,9	15,9	15,8	15,6	15,4	15,4	15,4	15,4	I
L	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	L
NL	3,8	3,9	4,0	4,0	4,1	4,2	4,2	4,2	4,2	NL
A	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	A
P	2,6	2,5	2,7	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	P
FIN	1,4	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	FIN
S	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	S
UK	16,3	16,1	15,9	15,8	15,8	15,7	15,8	15,8	15,8	UK
IS	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	IS
LI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	LI
NO	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	NO
EEA	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,3	101,3	101,3	101,3	EEA
CH	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	CH
CA	6,4	6,6	6,9	7,2	7,6	7,9	8,1	8,1	8,1	CA
JP	30,8	31,8	33,0	33,8	34,0	33,8	33,4	33,7	33,6	JP
US	61,8	63,1	65,0	66,1	68,2	70,5	71,4	71,9	72,4	US

D: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

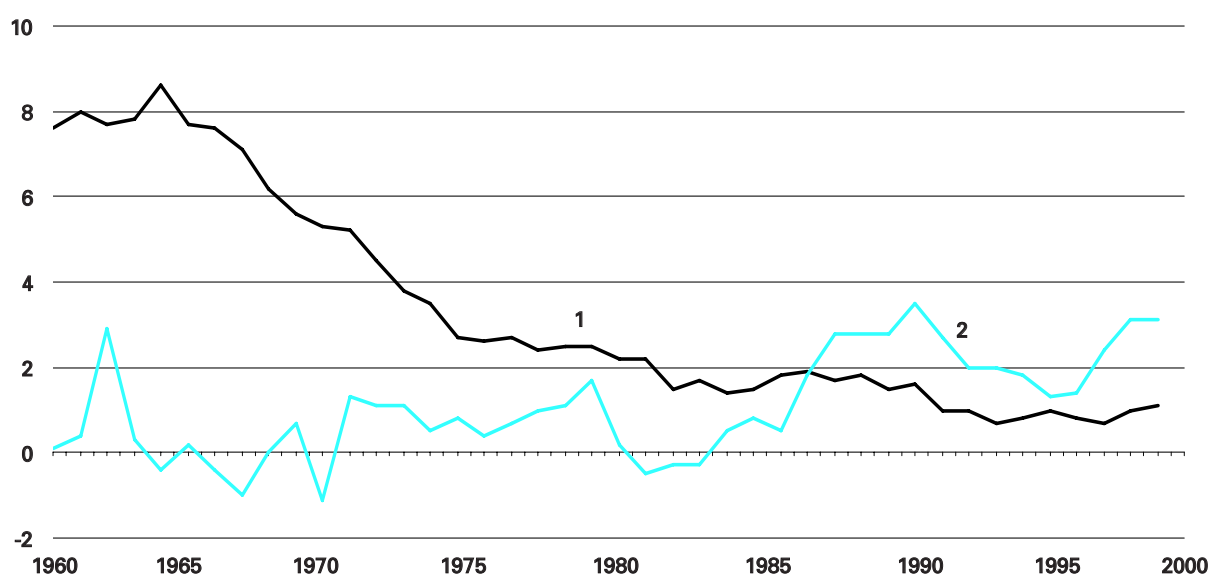
Accroissement de la population. 1991 = 100

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	100,0	100,4	100,9	101,3	101,6	101,9	102,2	102,4	102,7	103,0	103,5	EU-15
€-zone	100,0	100,4	101,0	101,4	101,6	101,9	102,2	102,4	102,6	103,0	103,4	€-zone
B	100,0	100,4	100,8	101,1	101,4	101,6	101,8	102,1	102,3	102,5	102,8	B
DK	100,0	100,3	100,7	101,0	101,3	102,0	102,5	102,9	103,2	103,6	103,9	DK
D	100,0	100,7	101,5	102,0	102,2	102,6	102,8	102,9	102,9	103,0	103,1	D
EL	100,0	100,9	101,5	102,1	102,4	102,6	102,8	103,0	103,2	103,5	103,6	EL
E	100,0	100,2	100,5	100,7	100,8	101,0	101,1	101,3	101,7	102,2	103,2	E
F	100,0	100,5	100,9	101,3	101,6	101,9	102,2	102,6	102,9	103,4	103,9	F
IRL	100,0	100,8	101,4	101,8	102,2	102,8	103,7	104,9	106,1	107,3	108,7	IRL
I	100,0	100,0	100,4	100,7	100,9	101,0	101,3	101,4	101,5	101,6	101,9	I
L	100,0	101,4	102,8	104,3	105,8	107,4	108,8	110,2	111,7	113,3	114,8	L
NL	100,0	100,8	101,5	102,2	102,8	103,2	103,7	104,3	105,0	105,7	106,5	NL
A	100,0	101,3	102,5	103,2	103,5	103,7	103,8	103,9	104,0	104,3	104,5	A
P	100,0	100,8	100,9	101,1	101,4	101,7	101,9	102,3	102,8	103,2	103,9	P
FIN	100,0	100,6	101,1	101,6	102,0	102,4	102,7	103,0	103,2	103,5	103,7	FIN
S	100,0	100,6	101,2	101,8	102,6	102,9	103,0	103,0	103,1	103,2	103,4	S
UK	100,0	100,4	100,7	101,1	101,4	101,8	102,1	102,4	103,0	103,4	103,8	UK
IS	100,0	101,5	102,5	103,6	104,3	104,7	105,5	106,4	107,7	109,0	110,7	IS
NO	100,0	100,6	101,2	101,8	102,3	102,8	103,4	103,9	104,6	105,4	106,0	NO
EEA	100,0	100,4	101,0	101,3	101,6	101,9	102,2	102,4	102,7	103,1	103,5	EEA
CH	100,0	101,4	102,3	103,2	104,0	104,6	104,9	105,1	105,5	106,1	106,7	CH
CA	100,0	101,3	102,8	104,0	105,3	106,6	107,7	108,8	109,9	110,9	112,1	CA
JP	100,0	100,3	100,6	100,8	101,2	101,2	100,5	101,7	101,6	102,0	102,2	JP
US	100,0	101,2	102,3	103,4	104,4	105,4	106,3	107,4	108,4	109,9	110,9	US

1F2BA

2

Accroissement naturel de la population et solde migratoire, corrections comprises, pour 1 000 habitants. EU-15



1. Accroissement naturel; 2. Solde migratoire.

1F2CC

Les familles et les naissances

Un peu plus de 4 millions de bébés sont nés dans l'UE en 2001

En 2001, le nombre de naissances d'enfants vivants dans l'Union européenne a été estimé provisoirement à environ 4,01 millions, soit quelque 45 000 de moins qu'en 2000.

L'année 1999 a été la seule année pendant laquelle le nombre de naissances est tombé (de peu) sous les 4 millions. Au milieu des années 60, le chiffre annuel des naissances était supérieur de plus de 2 millions, puisqu'il était en moyenne de 6 millions par an. On a constaté une baisse notable de la fécondité pendant la décennie suivante et, dans un avenir proche, le nombre des naissances devrait continuer de régresser dans la mesure où les femmes nées durant le baby-boom du milieu des années 60 vont passer l'âge de la procréation et seront remplacées par un nombre moins important de femmes nées entre 1965 et 1975.

Après une baisse considérable, la fécondité dans l'UE s'est stabilisée depuis 1995

L'indicateur de fécondité moyen de l'UE a atteint son niveau record de l'après-guerre vers le milieu des années 60 (environ 2,75 enfants par femme entre 1963 et 1966) avant de baisser brusquement jusqu'à la fin des années 70, puis plus progressivement jusqu'au milieu des années 90. Cet indicateur a atteint son niveau le plus bas (1,42 enfant par femme) en 1995 avant de remonter légèrement et de se stabiliser entre 1,45 et 1,50 enfant par femme au cours des six ou sept dernières années. En 2001, sa valeur était pratiquement la même que l'année précédente, soit 1,47 enfant par femme (contre 1,48 en 2000).

Les États membres ayant connu les taux de fécondité les plus élevés au début des années 80 (l'Irlande et les pays du sud de l'Europe) sont ceux qui enregistrent depuis lors les diminutions les plus fortes (plus de 30 %), si bien que les niveaux les plus faibles de l'indicateur de fécondité sont actuellement observés en Italie (1,24), en Espagne (1,25) et en Grèce (1,29), ce dernier pays se situant aujourd'hui au niveau de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est en Irlande (1,98) et en France (1,90) que les chiffres sont les plus élevés, assez loin devant le Danemark, la Finlande, le Luxembourg et les Pays-Bas (entre 1,69 et 1,74).

Descendance finale sous le seuil de renouvellement de la population

Dans l'UE, la descendance finale des générations de l'après-guerre a baissé régulièrement et s'établit désormais à environ 1,70 enfant par femme, ce qui est nettement inférieur au seuil de renouvellement des générations (2,10 enfants par femme). Toutefois, les données les plus récentes semblent indiquer que la fécondité a atteint son niveau le plus bas après des décennies de recul presque continu et que les deux indicateurs (taux de natalité annuel et descendance finale) devraient se rapprocher à l'avenir.

Les États membres ont enregistré divers chiffres de descendance finale. Les Autrichiennes, les Allemandes et les Italiennes nées en 1960 devraient avoir moins de 1,70 enfant en moyenne, alors que les Françaises et les Suédoises nées la même année devraient en avoir plus de 2. C'est sans doute en Irlande que la fécondité sera la plus élevée (environ 2,40 enfants par femme).

Ces différences sont essentiellement dues aux pourcentages de femmes qui n'ont pas d'enfant et aux familles qui n'ont qu'un enfant. Dans les pays où la descendance finale est la plus faible, plus de 40 % des femmes n'auront qu'un enfant ou pas d'enfant du tout, alors que dans les pays où les taux de descendance finale sont les plus élevés, cette proportion est inférieure à 30 %.

Plus de naissances en dehors du mariage dans toute l'UE

Alors qu'il y a quarante ans, la plupart des enfants nés en dehors du mariage vivaient avec des mères célibataires, aujourd'hui la plupart d'entre eux vivent avec des couples qui ne sont pas mariés, cette situation reflétant bien les tendances modernes de la vie commune.

Si tous les États membres de l'UE ont enregistré une augmentation des naissances en dehors du mariage depuis le milieu des années 70, on n'en constate pas moins des différences frappantes. C'est la Grèce qui a le taux le plus bas (4,1 %) de naissances hors mariage, suivie de l'Italie (9,6 %) et de l'Espagne (17 %). À l'autre bout de l'échelle, c'est en France (42,6 %), au Danemark (44,6 %) et surtout en Suède qu'on trouve les pourcentages les plus élevés, dans ce dernier pays plus de la moitié (55 %) des enfants naissent hors mariage.

Autres données d'Eurostat sur la population

Si vous souhaitez disposer de données plus détaillées que celles qui sont présentées dans l'Annuaire Eurostat, veuillez contacter votre Data Shop. Vous trouverez les adresses des Data Shops à la fin de l'Annuaire.

Vous pouvez également vous procurer la publication *Statistiques sociales européennes — Démographie* auprès de votre Data Shop. Il s'agit d'un annuaire plus complet consacré exclusivement aux statistiques démographiques.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

— *Statistiques sociales européennes — Démographie*

Statistiques en bref — Thème 3

— **No 17 Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2001 en Europe**

Vous voulez plus d'informations?

— **Contactez votre Data Shop (voir dernière page)**

— **<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>**

Mariages pour 1 000 personnes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	7,9	7,8	7,7	7,2	6,3	5,8	6,0	5,2	5,1*	5,1*	:	EU-15
B	7,2	7,0	7,6	7,3	6,7	5,8	6,5	5,1	4,3	4,4	4,1*	B
DK	7,8	8,8	7,4	6,3	5,2	5,7	6,1	6,6	6,7	7,2	6,6	DK
D	9,5	8,2	7,4	6,7	6,3	6,4	6,5	5,3	5,3	5,1	4,7*	D
EL	7,0	9,4	7,7	8,5	6,5	6,4	5,8	6,1	5,8	4,3*	5,4*	EL
E	7,7	7,1	7,4	7,6	5,9	5,2	5,7	5,1	5,3*	5,3	5,2*	E
F	7,0	7,1	7,8	7,4	6,2	4,9	5,1	4,4	4,9*	5,2*	5,1*	F
IRL	5,5	5,9	7,0	6,7	6,4	5,3	5,1	4,3	4,9	5,0*	5,0*	IRL
I	7,7	7,7	7,4	6,7	5,7	5,3	5,6	5,1	4,8	4,9	:	I
L	7,1	6,6	6,4	6,8	5,9	5,4	6,1	5,1	4,8	4,9	4,5*	L
NL	7,8	8,8	9,5	7,3	6,4	5,7	6,4	5,3	5,7	5,5	5,1*	NL
A	8,3	7,8	7,1	6,1	6,2	5,9	5,9	5,3	4,9	4,8	4,2*	A
P	7,8	8,4	9,4	11,3	7,4	6,8	7,2	6,6	6,8*	6,2	5,7*	P
FIN	7,4	7,9	8,8	6,7	6,2	5,3	5,0	4,7	4,7	5,1	4,8	FIN
S	6,7	7,8	5,4	5,4	4,5	4,6	4,7	3,8	4,0	4,5	4,0	S
UK	7,5	7,8	8,5	7,7	7,4	6,9	6,5	5,5	5,1	5,1*	:	UK
IS	7,4	8,1	7,8	7,8	5,7	5,2	4,5	4,6	5,6	6,3	5,2*	IS
NO	6,6	6,5	7,6	6,5	5,4	4,9	5,2	5,0	5,3	5,6	:	NO
EEA	7,9	7,8	7,7	7,2	6,3	5,8	6,0	5,2	:	:	:	EEA
CH	7,8	7,7	7,6	5,6	5,7	6,0	6,9	5,8	5,7	5,5	5,0*	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	8,4	:	:	US

Divorces pour 1 000 personnes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	:	:	:	1,7	1,8	:	1,9*	:	EU-15
B	0,5	0,6	0,7	1,1	1,5	1,9	2,0	3,5	2,6	2,6	2,9*	B
DK	1,5	1,4	1,9	2,6	2,7	2,8	2,7	2,5	2,5	2,7	2,7	DK
D	1,0	1,1	1,3	1,9	1,8	2,3	2,0	2,1	2,3	2,4	:	D
EL	0,3	0,4	0,4	0,4	0,7	0,8	0,6	1,1	0,9	0,9*	0,9*	EL
E	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,6	0,8	:	1,0*	:	E
F	0,7	0,7	0,8	1,1	1,5	1,9	1,9	2,1	2,0	:	:	F
IRL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	IRL
I	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	0,7	:	I
L	0,5	0,4	0,6	0,6	1,6	1,8	2,0	1,8	2,4	2,3	2,3*	L
NL	0,5	0,5	0,8	1,5	1,8	2,3	1,9	2,2	2,1	2,2	2,3*	NL
A	1,1	1,2	1,4	1,4	1,8	2,0	2,1	2,3	2,3	2,4	:	A
P	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	0,9	0,9	1,2	1,8*	1,9	1,8*	P
FIN	0,8	1,0	1,3	2,0	2,0	1,8	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	FIN
S	1,2	1,2	1,6	3,1	2,4	2,4	2,3	2,6	2,4	2,4	2,4	S
UK	0,5	0,7	1,1	2,3	2,8	3,1	2,9	2,9	2,7	2,6*	:	UK
IS	0,7	0,9	1,2	1,8	1,9	2,2	1,9	1,8	1,7	1,9	1,9*	IS
NO	0,7	0,7	0,9	1,4	1,6	2,0	2,4	2,4	2,0	2,2	:	NO
EEA	:	:	:	:	:	:	1,7	1,8	:	:	:	EEA
CH	0,9	0,8	1,0	1,4	1,7	1,8	2,0	2,2	2,9	1,5	2,2*	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	1,6	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	4,2	:	:	US

IRL: le divorce n'était pas autorisé avant 1996.

Âge moyen au premier mariage: femmes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	
EU-15	24	24	23	23	23	25	25	27	:	:	EU-15
B	23	23	22	22	22	23	24	25	26	26	B
DK	23	23	23	24	25	26	28	29	30	29	DK
D	23	24	23	22	23	24	25	26	27	:	D
EL	25	25	24	24	:	:	25	26	27	:	EL
E	26	25	25	24	23	24	25	27	28	:	E
F	23	23	23	23	23	24	26	27	28	:	F
IRL	28	26	25	25	25	25	26	27	:	:	IRL
I	25	24	24	24	24	25	26	27	:	:	I
L	:	:	:	:	:	:	25	27	27	27	L
NL	24	24	23	23	23	24	26	27	28	28	NL
A	24	23	23	23	23	24	25	26	27	27	A
P	25	25	24	24	23	23	24	25	25	25	P
FIN	24	23	23	24	24	25	25	27	28	28	FIN
S	24	24	24	25	26	27	27	29	30	30	S
UK	:	:	:	:	:	25	25	26	27	:	UK
IS	:	:	:	23	24	26	27	28	30	30	IS
NO	24	23	23	23	24	24	26	27	29	:	NO
EEA	24	24	23	23	23	25	25	27	:	:	EEA
CH	25	25	24	24	25	26	27	27	28	28	CH
CA	:	:	:	:	:	25	26	27	:	:	CA
JP	24	25	24	25	25	26	26	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	24	25	:	:	:	US

2000

Âge moyen au premier mariage: hommes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	
EU-15	27	27	26	26	26	27	28	29	:	:	EU-15
B	25	25	24	24	24	25	26	27	28	28	B
DK	26	25	25	26	27	29	30	31	32	32	DK
D	25	26	25	25	26	27	28	29	30	:	D
EL	29	30	29	29	28	28	29	30	30	:	EL
E	29	29	27	27	26	27	28	29	30	:	E
F	26	25	25	25	25	26	28	29	:	:	F
IRL	31	29	27	27	27	27	28	30	:	:	IRL
I	29	28	27	27	27	28	29	30	:	:	I
L	:	:	:	:	:	:	27	29	30	30	L
NL	27	26	25	25	25	27	28	29	30	30	NL
A	27	26	26	26	26	27	27	29	29	30	A
P	27	27	27	26	25	26	26	27	27	27	P
FIN	26	25	25	25	26	27	27	29	30	30	FIN
S	27	26	26	27	29	30	30	31	32	32	S
UK	:	:	:	:	25	28	27	28	29	:	UK
IS	:	:	:	25	26	28	29	30	32	32	IS
NO	27	26	26	25	26	27	29	30	31	:	NO
EEA	27	27	26	26	26	27	28	29	:	:	EEA
CH	28	27	27	27	27	28	29	30	30	30	CH
CA	:	:	:	:	:	27	28	29	:	:	CA
JP	27	27	27	27	28	28	28	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	26	27	:	:	:	US

1999

Fécondité totale

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	2,59	2,72	2,38	1,96	1,82	1,60	1,57	1,42	: *	1,48 *	1,47 *	EU-15
B	2,56	2,62	2,25	1,74	1,68	1,51	1,62	1,55 *	1,61 *	1,66	1,65 *	B
DK	2,57	2,61	1,95	1,92	1,55	1,45	1,67	1,80	1,73	1,77	1,74	DK
D	2,37	2,50	2,03	1,48	1,56	1,37	1,45	1,25	1,36	1,36 *	1,29 *	D
EL	2,28	2,30	2,39	2,32	2,21	1,67	1,39	1,32	1,28 *	1,29 *	1,29 *	EL
E	2,86	2,94	2,90	2,79	2,20	1,64	1,36	1,18	1,20 *	1,23 *	1,25 *	E
F	2,73	2,84	2,47	1,93	1,95	1,81	1,78	1,70	1,79 *	1,88 *	1,90 *	F
IRL	3,76	4,03	3,93	3,40	3,25	2,47	2,11	1,84	1,88 *	1,89 *	1,98 *	IRL
I	2,41	2,66	2,42	2,20	1,64	1,42	1,33	1,18	1,23 *	1,24 *	1,24 *	I
L	2,28	2,42	1,98	1,55	1,49	1,38	1,61	1,69	1,73	1,80	1,70 *	L
NL	3,12	3,04	2,57	1,66	1,60	1,51	1,62	1,53	1,65 *	1,72	1,69 *	NL
A	2,69	2,70	2,29	1,83	1,62	1,47	1,45	1,40	1,32 *	1,34	1,29 *	A
P	3,10	3,14	2,83	2,58	2,18	1,72	1,57	1,40	1,49 *	1,52	1,42 *	P
FIN	2,72	2,47	1,82	1,68	1,63	1,65	1,78	1,81	1,74	1,73	1,73	FIN
S	2,20	2,42	1,92	1,77	1,68	1,74	2,13	1,73	1,50	1,54	1,57	S
UK	2,72	2,89	2,43	1,81	1,90	1,79	1,83	1,71	1,68 *	1,64	1,63 *	UK
IS	4,17	3,71	2,81	2,65	2,48	1,93	2,30	2,08	1,99 *	2,10 *	1,95 *	IS
NO	2,91	2,94	2,50	1,98	1,72	1,68	1,93	1,87	1,84 *	1,85	:	NO
EEA	2,59	2,72	2,38	1,96	1,82	1,60	1,58	1,43	:	:	:	EEA
CH	2,44	2,60	2,10	1,61	1,55	1,52	1,59	1,48	1,48 *	1,50	1,41 *	CH
CA	:	:	:	:	:	1,61	1,71	1,62	:	:	:	CA
JP	2,00	2,10	2,10	1,90	1,75	1,76	1,54	1,42	1,40	1,41	:	JP
US	:	:	:	:	1,84	1,84	2,08	2,02	2,05	2,06	:	US

Descendance finale par génération

	1930	1935	1940	1945	1950	1955	1959	1960	1961	1964	
EU-15	2,40	2,40	2,20	2,10	2,00	1,90	1,80	1,80	1,80	:	EU-15
B	2,30	2,30	2,20	1,90	1,80	1,80	1,80	1,90	1,80	1,80	B
DK	2,40	2,40	2,20	2,10	1,90	1,80	1,90	1,90	1,90	1,90	DK
D	2,20	2,20	2,00	1,80	1,70	1,70	1,70	1,70	1,60	1,50	D
EL	2,20	2,00	2,00	2,00	2,10	2,00	1,90	2,00	1,90	1,80	EL
E	2,60	2,70	2,60	2,40	2,20	1,90	1,80	1,80	1,70	1,60	E
F	2,60	2,60	2,40	2,20	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10	2,00	F
IRL	3,50	3,40	3,30	3,30	3,00	2,70	2,40	2,40	2,30	2,20	IRL
I	2,30	2,30	2,10	2,10	1,90	1,80	1,70	1,70	1,60	1,50	I
L	2,00	2,00	1,90	1,80	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	L
NL	2,70	2,50	2,20	2,00	1,90	1,90	1,90	1,90	1,80	1,80	NL
A	2,30	2,50	2,10	1,90	1,90	1,80	1,70	1,70	1,70	1,60	A
P	3,00	2,90	2,60	2,30	2,10	2,00	1,90	1,90	1,90	1,80	P
FIN	2,50	2,30	2,00	1,90	1,90	1,90	2,00	2,00	2,00	1,90	FIN
S	2,10	2,10	2,10	2,00	2,00	2,00	2,00	2,10	2,00	2,00	S
UK	2,40	2,40	2,40	2,20	2,00	2,00	2,00	2,00	1,90	1,90	UK
IS	3,50	:	3,20	2,90	2,70	2,50	2,50	2,50	2,50	2,40	IS
NO	2,50	2,60	2,50	2,20	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10	2,10	NO
EEA	2,40	2,40	2,30	2,10	2,00	1,90	1,80	1,80	1,80	:	EEA
CH	2,20	2,20	2,10	1,90	1,80	1,80	1,80	1,80	1,70	1,60	CH
JP	:	:	:	:	2,00	2,00	2,00	2,10	:	:	JP
US	3,20	3,20	2,80	2,30	2,00	:	:	:	:	:	US

D: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

Âge moyen des femmes à la maternité

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	28,2	27,9	27,5	27,2	27,1	27,6	28,2	28,9	:	:	:	EU-15
B	28,0	27,6	27,2	26,6	26,6	27,2	27,9	28,5 *	:	:	:	B
DK	26,9	26,8	26,7	26,4	26,8	27,8	28,5	29,2	29,6	29,7	:	DK
D	27,5	27,1	26,6	26,3	26,4	27,1	27,6	28,3	28,7	:	:	D
EL	:	:	:	26,8	26,1	26,3	27,2	28,2	28,9	:	:	EL
E	:	30,1	29,6	28,7	28,2	28,5	28,9	30,0	30,7	:	:	E
F	27,6	27,3	27,2	26,7	26,8	27,5	28,3	29,0	29,4	29,4	:	F
IRL	:	:	:	29,6	29,7	29,8	29,9	30,2	30,5	30,6	:	IRL
I	29,2	28,7	28,3	27,6	27,4	28,0	28,9	29,7	:	:	:	I
L	:	:	27,2	27,1	27,5	27,9	28,4	28,9	29,4	29,3	:	L
NL	29,8	29,0	28,2	27,4	27,7	28,4	29,3	30,0	30,3	30,3	:	NL
A	27,6	27,3	26,7	26,3	26,3	26,7	27,2	27,7	28,1	28,2	:	A
P	29,6	29,5	29,0	28,3	27,2	27,2	27,3	28,1	28,6	28,7	:	P
FIN	28,3	28,0	27,1	27,1	27,7	28,4	28,9	29,3	29,6	29,6	:	FIN
S	27,5	27,2	27,0	26,7	27,6	28,4	28,6	29,2	29,8	29,9	:	S
UK	27,8	27,1	26,3	26,5	26,9	27,3	27,7	28,2	28,4	28,5	:	UK
IS	27,7	26,9	26,0	25,7	26,2	26,8	27,6	28,7	28,7	28,9	:	IS
NO	27,9	27,7	27,0	26,4	26,9	27,5	28,1	28,9	29,3	29,3	:	NO
EEA	28,2	27,9	27,5	27,2	27,1	27,6	28,2	28,9	:	:	:	EEA
CH	28,7	28,2	27,8	27,6	27,9	28,4	29,0	29,4	29,7	29,8	:	CH
CA	:	:	:	:	:	27,3	28,1	28,8	:	:	:	CA
JP	27,6	27,4	27,5	27,4	28,1	28,6	28,9	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	26,3	26,9	:	:	:	:	US

1B4BA

Naissances vivantes hors mariage en % de toutes les naissances vivantes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	5	5	6	7	10	15	20	24	:*	28 *	:	EU-15
B	2	2	3	3	4	7	12	17 *	:*	22 *	:	B
DK	8	9	11	22	33	43	46	46	45	45	45	DK
D	8	6	7	8	12	16	15	16	22 *	23	24 *	D
EL	1	1	1	1	2	2	2	3	4 *	4 *	:	EL
E	2	2	1	2	4	8	10	11	16 *	17 *	:	E
F	6	6	7	9	11	20	30	38	42 *	43	:	F
IRL	2	2	3	4	5	8	15	22	31	32 *	31 *	IRL
I	2	2	2	3	4	5	6	8	:	10 *	:	I
L	3	4	4	4	6	9	13	13	19	22	22	L
NL	1	2	2	2	4	8	11	16	23 *	22	28 *	NL
A	13	11	13	14	18	22	24	27	30	31	33	A
P	9	8	7	7	9	12	15	19	21	22	24	P
FIN	4	5	6	10	13	16	25	33	39	39	40	FIN
S	11	14	19	33	40	46	47	53	55	55	56	S
UK	5	7	8	9	12	19	28	34	39 *	40	40 *	UK
IS	25	27	30	33	40	48	55	61	62 *	65	63 *	IS
NO	4	5	7	10	15	26	39	48	49	50	:	NO
EEA	5	5	6	7	10	15	20	24	:	:	:	EEA
CH	4	4	4	4	5	6	6	7	10 *	11	12	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

1B4BB

Les migrations internationales

Informations complètes sur la migration, le droit d'asile et la nationalité

Eurostat prépare des statistiques sur:

- les flux migratoires internationaux;
- les demandeurs d'asile;
- la population étrangère résidente;
- l'acquisition de la nationalité;
- les travailleurs migrants.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces sujets que celles qui sont données dans l'Annuaire Eurostat, veuillez contacter un des Data Shops dont les adresses figurent à la fin de l'Annuaire. L'annuaire des statistiques migratoires intitulé *Statistiques sociales européennes — Migration* est également disponible dans votre Data Shop.

L'UE continue d'attirer les immigrants

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux. Ces derniers peuvent agir dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans son pays de destination (effets d'attraction).

La relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE ont un effet d'attraction considérable. Par ailleurs, dans de nombreuses parties du monde, diverses causes de départ continuent d'avoir une forte incidence sur les flux migratoires.

La migration nette est la composante la plus importante de l'évolution démographique de l'UE depuis 1989. On estime qu'elle a augmenté la population de l'UE d'environ 1,16 million d'habitants en 2001, soit les trois quarts de l'accroissement total de la population. La migration nette est la différence de population au début et à la fin de l'année, moins la différence entre les naissances et les décès au cours de la même année.

Dans de nombreux États membres, les ressortissants de pays n'appartenant pas à l'UE forment le groupe le plus important des flux d'immigration, devant le groupe généralement constitué de nationaux. À l'exception de la Belgique, de l'Irlande et du Luxembourg, le groupe d'immigration le moins important est constitué de citoyens d'autres États membres de l'UE.

Le nombre de demandes d'asile reste très inférieur au chiffre record de 1992

L'UE a fait l'objet de 360 000 demandes d'asile en 2000. Les chiffres de ces dernières années ont été supérieurs à ceux du milieu des années 90 mais restent très inférieurs aux niveaux enregistrés au début des années 90 (plus d'un demi-million de demandes d'asile par an pendant plusieurs années).

Mesure de la migration

Les statistiques sur la migration, les demandes d'asile, la population étrangère résidente et l'acquisition de la nationalité sont fournies à Eurostat par les instituts nationaux de statistique et par les ministères de la justice et de l'intérieur. La plupart de ces statistiques sont communiquées à Eurostat dans le cadre d'une collecte conjointe de données sur la migration organisée par Eurostat en coopération avec la Division statistique des Nations unies, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, le Conseil de l'Europe et le Bureau international du travail.

Le mode de production des statistiques sur la migration et la définition du migrant diffèrent d'un pays à l'autre. Dans certains d'entre eux, les statistiques de migration sont basées sur des données administratives fournies, par exemple, par les systèmes de délivrance des titres de séjour ou par un registre

de la population. D'autres pays utilisent des données d'enquêtes. Ces différences de sources de données et de définitions créent des problèmes lorsqu'il s'agit de comparer les chiffres sur la migration dans différents pays.

Tous les États membres de l'UE ne produisent pas des statistiques sur l'immigration et l'émigration. Même si on peut estimer le solde migratoire pour l'UE, il n'est pas possible de donner une image complète des flux d'immigration et d'émigration pour tous les États membres ou pour l'ensemble de l'UE. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux rubriques «Immigrants» et «Émigrants» du glossaire.

Nationalité

Dans l'UE, environ une personne sur vingt n'a pas la nationalité du pays dans lequel elle vit: 1,6 % sont des résidents citoyens d'un autre État membre de l'UE et 3,4 % sont des non-nationaux de l'UE. Il existe toutefois de grandes différences entre les États membres. Le Luxembourg compte, et de loin, la plus forte proportion de non-nationaux: en 2001, 36,9 % de la population du Luxembourg n'étaient pas des nationaux.

L'acquisition de la nationalité est parfois considérée comme un indicateur de l'intégration formelle des migrants dans leur pays d'accueil, et elle est souvent assujettie à une période de résidence légale ainsi qu'à d'autres facteurs tels que la maîtrise de la langue. Au cours de la dernière décennie, le nombre annuel de personnes ayant acquis la nationalité d'un État membre de l'UE a plus que doublé.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

- *Patterns and trends in international migration in western Europe*
- *Statistiques sociales européennes — Migration*

Statistiques en bref — Thème 3

2001

- N° 1 *Pourquoi les individus migrent-ils?*
- N° 15 *Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2000 en Europe*
- N° 7 *La migration permet de maintenir la croissance de la population de l'UE*

DG Emploi et Affaires sociales et Eurostat

- *La situation sociale dans l'Union européenne 2002*

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Justice et Affaires Intérieures»: http://europa.eu.int/comm/justice_home/index_en.htm

Immigration totale

1C1FC

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
B	62 662	67 460	66 763	63 749	66 147	62 950	61 522	58 849	:	68 466	B
DK	40 715	43 567	43 377	43 400	44 961	63 187	54 445	50 105	51 372	50 236	DK
D	1 651 593	1 198 978	1 502 198	1 277 408	1 082 553	1 096 048	959 691	840 633	802 456	874 023	D
EL	42 021	24 346	32 133	27 472	:	:	:	:	12 630	:	EL
E	33 966	24 320	38 882	33 026	34 123	36 092	29 895	57 877	81 227	127 365	E
F	:	:	:	:	64 102	:	:	:	100 014	57 846	F
IRL	33 300	33 300	40 800	35 000	30 100	:	39 200	44 000	:	47 522 *	IRL
I	166 754	126 935	113 916	100 401	99 105	96 710	171 967	162 849	:	:	I
L	10 281	10 913	10 696	9 857	10 030	10 325	10 027	10 423	11 630	12 794	L
NL	117 350	120 249	116 926	119 154	92 143	96 099	108 749	109 860	122 407	119 151	NL
A	:	:	:	:	:	:	69 930	70 122	72 723	86 710	A
P	:	:	:	:	:	:	:	:	6 485	14 476	P
FIN	13 558	19 001	14 554	14 795	11 611	12 222	13 294	13 564	14 192	14 744	FIN
S	60 048	49 731	45 348	61 872	83 598	45 887	39 895	44 818	49 391	49 839	S
UK	267 000	267 000	216 000	210 000	253 000	245 000	258 000	285 000	332 390 *	354 077	UK

Les données ne comprennent pas les migrations non enregistrées. EL: uniquement non-nationaux depuis 1994. F, P: uniquement non-nationaux. IRL: enquête sur les forces de travail. UK: enquête internationale sur les passagers.

2

Émigration totale

1C1FG

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
B	32 502	33 752	33 707	44 811	36 530	36 044	36 674	39 320	:	41 307	B
DK	32 383	32 629	31 915	32 344	34 710	34 630	37 312	38 393	40 340	41 340	DK
D	610 595	596 455	720 127	815 312	767 555	698 113	677 494	746 969	755 358	672 048	D
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	EL
E	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	E
F	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	F
IRL	56 300	35 300	38 900	41 000	:	33 900	:	:	:	:	IRL
I	55 989	57 730	56 967	:	65 548	43 303	47 510	46 273	:	:	I
L	:	:	:	:	6 113	5 715	6 355	6 591	7 574	8 075	L
NL	57 344	57 328	58 834	59 222	53 579	63 321	65 325	62 220	60 441	59 023	NL
A	:	:	:	:	:	:	66 050	68 585	64 272	:	A
P	:	:	22 300	22 324	:	6 901	10 148	:	:	:	P
FIN	6 477	5 984	6 055	6 405	8 672	8 957	10 587	9 854	10 817	11 966	FIN
S	25 196	24 745	25 726	29 874	32 661	33 984	33 884	38 543	38 518	35 705	S
UK	231 000	239 000	227 000	213 000	191 000	192 000	212 000	225 000	198 934	245 340	UK

Les données ne comprennent pas les migrations non enregistrées. EL, F: pas de données disponibles sur l'émigration. UK: enquête internationale sur les passagers.

Demandes d'asile

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
B	12 945	15 444	17 675	26 717	14 340	11 409	12 433	11 788	21 965	35 778	B
DK	5 292	4 609	13 884	14 347	6 652	5 104	5 896	5 100	5 699	6 530	DK
D	193 063	256 112	438 191	322 599	127 210	127 937	117 333	104 353	98 644	94 776	D
EL	4 100	2 700	2 108	862	1 107	1 282	1 640	4 376	2 950	1 528	EL
E	8 647	8 138	11 712	12 645	11 992	5 678	4 730	4 975	4 934	8 405	E
F	54 813	47 380	28 872	27 564	25 959	20 415	17 405	21 416	22 375	30 907	F
IRL	60	30	40	90	360	420	1 180	3 880	4 626	7 724	IRL
I	3 570	24 490	2 590	1 320	1 830	1 760	680	1 890	13 100	18 450 *	I
L	114	238	120	225	260 *	280	263	433	1 709	2 930	L
NL	21 208	21 615	20 346	35 399	52 576	29 258	22 857	34 443	45 217	39 274	NL
A	22 789	27 306	16 238	4 744	5 082	5 920	6 991	6 727	13 805	20 137	A
P	61	233	655	2 090	614	332	269	251	355	307	P
FIN	2 743	2 137	3 634	2 023	836	849	711	972	1 272	3 106	FIN
S	29 420	27 351	84 018	37 581	18 640	9 047	5 774	9 678	12 841	11 220	S
UK	38 200	73 400	32 300	28 500	32 830	43 965	29 640	32 500	46 014	71 158	UK
IS	7	19	15	0	:	:	:	:	:	:	IS
NO	3 962	4 569	5 238	12 876	3 379	1 460	1 778	2 271	8 374	10 160 *	NO
CH	35 836	41 629	17 960	24 739	16 134	17 021	17 936	23 982	41 302	46 068 *	CH

B: les enfants dépendants ne sont pas compris. Le chiffre pour 1999 correspond à la somme des données mensuelles communiquées à Eurostat.
 DK: les demandes introduites à l'extérieur du Danemark et les demandes rejetées à la frontière ne sont pas comprises. D: les demandes répétées ne sont pas comprises. Les enfants dépendants sont compris si les parents ont demandé l'asile pour eux. EL: les chiffres pour 1989-92 correspondent aux demandes enregistrées par les autorités grecques et celles enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. E: jusque 1998- les dépendants ne sont pas compris; 1999- les dépendants sont compris. F: les enfants et certains adultes les accompagnant ne sont pas compris.
 I: les enfants dépendants ne sont pas compris. NL, A: les personnes déplacées de l'ex-Yougoslavie qui ont reçu une permission exceptionnelle de rester ne sont pas comprises. S: les demandes répétées ne sont pas comprises. UK: les dépendants ne sont pas compris. CH: exclusion partielle des personnes refoulées à la frontière (en particulier celles n'ayant pas de papiers d'identité en règle).

Population par citoyenneté. Non-ressortissants de l'UE

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	
EU-15	:	:	:	:	13 100 000 *	:	:	EU-15
B	372 032	370 012	355 252	352 309	341 074	288 096	289 813	B
DK	146 690	152 095	176 222	188 749	198 404	203 081	205 539	DK
D	5 127 906	5 210 656	5 362 118	5 474 195	5 515 801	5 465 272	5 484 919	D
EL	106 280	109 166	111 111	116 128	121 543	:	:	EL
E	229 880	240 976	263 365	286 300	349 214	424 388	489 126	E
F	:	:	:	:	:	2 067 688	:	F
IRL	:	:	:	:	:	27 877	34 324	IRL
I	508 836	560 552	609 310	751 043	:	:	1 122 047	I
L	:	:	:	15 030	16 290	:	:	L
NL	585 929	564 084	534 347	491 553	487 960	470 135	455 646	NL
A	:	:	:	:	:	739 837	753 528	A
P	:	:	:	129 175	129 551	129 966	138 469	P
FIN	43 086	49 111	54 841	59 625	65 673	69 329	71 352	FIN
S	324 919	357 160	352 837	348 365	345 234	322 890	309 745	S
UK	:	:	:	1 321 000	:	1 438 809	1 603 778	UK

L'espérance de vie et la mortalité

Les taux de mortalité baissent...

En 1976, le nombre de décès dans l'UE a atteint, avec presque 3,8 millions, son niveau le plus élevé de l'après-guerre. Par la suite, le chiffre annuel des décès a varié et a légèrement baissé pour atteindre 3,6 millions en 2001, son niveau le plus bas depuis trente-cinq ans. Par conséquent, l'impact du nombre croissant de personnes âgées et de l'augmentation de la population (plus 14 % depuis 1967) sur les chiffres de la mortalité a été entièrement compensé par la baisse des taux de mortalité.

Le recul de la mortalité infantile (décès, avant l'âge de 1 an, d'enfants nés vivants) constitue l'un des changements démographiques les plus frappants. En un peu moins de quarante ans, ce taux a pratiquement été divisé par sept dans l'Union européenne où il est passé de 34,5 ‰ en 1960 à 4,8 ‰ en 2001.

Bien que le risque de décès soit déjà très faible pour les jeunes enfants, il est vraisemblable que la mortalité infantile continuera de baisser dans la mesure où, pour cet indicateur, le minimum biologique se situe entre 2 et 3 ‰. Étant donné qu'en Suède, en Finlande et en Islande les taux approchent ou ont déjà atteint ces valeurs et que le reste de l'UE devrait évoluer dans le même sens, le taux de mortalité infantile devrait, dans un avenir proche, perdre sa valeur en tant qu'indicateur démographique et social.

Les pays qui ont fait le plus de progrès à cet égard sont les États membres du sud de l'Europe où les taux dépassaient 40 ‰ en 1960 et atteignaient même 77,5 ‰ au Portugal. En 2001, ils sont tombés à moins de 6,0 ‰ dans ces pays. L'Espagne (3,9 ‰) a aujourd'hui un des niveaux les plus bas de l'Union. Les différences entre États membres sont actuellement nettement moins prononcées, les taux variant de 3,2 ‰ pour la Suède et la Finlande à 5,9 ‰ pour la Grèce.

... et l'espérance de vie augmente

Depuis 1945, l'espérance de vie à la naissance a, à de très rares exceptions, augmenté régulièrement dans chaque pays de l'UE. Malgré un ralentissement du taux d'augmentation au début des années 60, la tendance générale à la hausse s'est poursuivie, quoique à un rythme moins rapide. Pour l'ensemble de l'Union, les chiffres ont aujourd'hui atteint un niveau record, l'espérance de vie à la naissance étant d'environ 81,4 ans pour les femmes et 75,3 ans pour les hommes, contre respectivement 72,9 et 67,4 ans en 1960.

Au cours des quatre dernières décennies, l'espérance de vie des hommes âgés de 65 ans a augmenté de plus de 20 % dans l'UE et est passée de 12,7 ans en 1960 à 15,8 ans en 1999. Grâce à l'amélioration des services de santé et de la condition sociale, elle dépasse aujourd'hui nettement 15 ans dans plusieurs pays. L'espérance de vie des femmes de 65 ans a augmenté de près de 30 % au cours des quarante dernières années pour passer de 15,1 à 19,7 ans.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

— Statistiques sociales européennes — Démographie

Vous voulez plus d'informations?

— Contactez votre Data Shop (voir dernière page)

— <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

— Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Santé et protection des consommateurs»:

http://europa.eu.int/comm/dgs/health_consumer/index_en.htm

Espérance de vie à la naissance: femmes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	72,9	:	74,7	:	77,2	78,4	79,4	80,4	81,1 *	81,4 *	:	EU-15
B	73,5	:	74,2	:	76,8	78,0	79,4	80,2 *	80,8	80,8	:	B
DK	74,4	:	75,9	:	77,3	77,5	77,7	77,8	79,0	79,3	79,0	DK
D	:	:	:	:	76,1 *	:	78,4	79,7	80,7	:	:	D
EL	72,4	:	73,8	:	76,8	78,4	79,5	80,3	80,6	:	80,7	EL
E	72,2	:	74,8	:	78,6	79,6	80,3	81,5	82,1	82,7	82,9	E
F	73,6	:	75,9	:	78,4	79,4	80,9	81,8	82,5	82,7	83,0	F
IRL	71,9	:	73,5	:	75,6	76,7	77,6	78,4	79,1	79,2	78,5	IRL
I	72,3	:	74,9	:	77,4	78,7	80,1	81,3	82,3	82,4	82,9	I
L	72,2	:	73,4	:	75,9	77,9	78,5	80,2	81,1	81,3	:	L
NL	75,3	:	76,5	:	79,3	79,6	80,9	80,4	80,5	80,5	80,6	NL
A	72,7	:	73,4	74,7	76,1	77,4	78,9	80,1	81,0	81,2	:	A
P	66,8	:	70,8	:	75,2	76,4	77,4	78,6	79,2	79,7	80,3	P
FIN	72,5	:	75,0	:	77,6	78,7	78,9	80,2	81,0	81,0	81,5	FIN
S	74,9	76,1	77,1	77,9	78,8	79,7	80,4	81,4	81,9	82,0	82,1	S
UK	73,7	:	75,0	:	76,2	77,6	78,5	79,2	79,8	80,2	80,4	UK
IS	76,4	:	77,3	:	80,1	80,3	80,5	80,0	81,5	81,4	:	IS
NO	76,0	:	77,5	:	79,2	:	79,8	80,8	81,1	81,4	:	NO
EEA	72,9	:	74,7	:	77,2	78,6	79,4	80,4	81,1 *	81,4 *	:	EEA
CH	74,5	:	76,9	:	79,6	:	80,7	81,7	82,5	82,6	82,8	CH
CA	:	:	:	:	:	79,9	81,0	81,3	82,9	83,0	83,1	CA
JP	70,2	72,9	74,7	76,9	78,8	80,5	81,9	83,0	83,9	84,0	84,2	JP
US	:	:	:	:	77,4	78,2	78,8	78,9	79,7	79,9	80,0	US

D: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

Espérance de vie à la naissance: hommes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	67,4	:	68,4	:	70,5	71,8	72,8	73,9	74,9 *	75,3 *	:	EU-15
B	67,7	:	67,8	:	70,0	71,1	72,7	73,4 *	74,4	74,6	:	B
DK	70,4	:	70,7	:	71,2	71,5	72,0	72,7	74,2	74,5	74,3	DK
D	:	:	:	:	69,6 *	:	72,0	73,3	74,7	:	:	D
EL	67,3	:	70,1	:	72,2	73,5	74,6	75,0	75,5	:	75,4	EL
E	67,4	:	69,2	:	72,5	73,1	73,3	74,3	75,1	75,5	75,6	E
F	66,9	:	68,4	:	70,2	71,3	72,8	73,9	75,0	75,2	75,5	F
IRL	68,1	:	68,8	:	70,1	71,0	72,1	72,9	73,9	74,2	73,0	IRL
I	67,2	:	69,0	:	70,6	72,3	73,6	74,9	75,6	76,3	76,7	I
L	66,5	:	67,1	:	69,1	70,6	72,3	73,0	74,6	74,9	:	L
NL	71,5	:	70,7	:	72,7	73,1	73,8	74,6	75,3	75,5	75,7	NL
A	66,2	:	66,5	67,7	69,0	70,4	72,4	73,6	75,1	75,4	:	A
P	61,2	:	64,2	:	67,7	69,4	70,4	71,2	72,2	72,7	73,5	P
FIN	65,5	:	66,5	:	69,2	70,1	70,9	72,8	73,8	74,2	74,6	FIN
S	71,2	71,7	72,2	72,1	72,8	73,8	74,8	76,2	77,1	77,4	77,5	S
UK	67,9	:	68,7	:	70,2	71,7	72,9	74,0	75,0	75,4	75,7	UK
IS	71,3	:	71,2	:	73,4	74,9	75,4	75,9	77,7	78,0	:	IS
NO	71,6	:	71,2	:	72,3	:	73,4	74,8	75,6	76,0	:	NO
EEA	67,4	:	68,5	:	70,5	72,0	72,8	73,9	74,9 *	75,3 *	:	EEA
CH	68,7	:	70,7	:	72,8	:	74,0	75,3	76,8	76,9	77,2	CH
CA	:	:	:	:	:	73,1	74,6	75,3	75,9	76,0	76,2	CA
JP	65,3	67,7	69,3	71,7	73,3	74,8	75,9	76,6	77,4	77,5	77,6	JP
US	:	:	:	:	70,0	71,1	71,8	72,5	74,1	74,2	74,4	US

D: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

Espérance de vie à 60 ans: femmes

1A1DB

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	
EU-15	19,0	:	19,8	:	21,2	:	22,5	23,3	:	:	EU-15
B	18,7	:	19,2	:	20,9	21,6	22,7	23,3	23,7	23,8	B
DK	19,3	:	20,6	:	21,4	21,6	21,6	21,3	22,0	22,3	DK
D	:	:	:	:	:	:	21,7	22,7	23,4	:	D
EL	18,5	:	19,1	:	20,8	21,6	22,3	22,8	23,1	:	EL
E	19,2	:	20,0	:	22,1	22,6	23,3	24,2	24,5	:	E
F	19,5	:	20,8	:	22,4	23,0	24,1	24,9	25,3	:	F
IRL	18,1	:	18,7	:	19,5	:	20,9	21,4	21,8	21,9	IRL
I	19,3	:	20,2	:	21,2	21,9	23,0	24,0	:	:	I
L	18,3	:	18,8	:	19,9	:	22,4	23,2	23,8	24,1	L
NL	19,7	:	20,5	:	22,6	22,8	23,1	23,2	23,3	23,4	NL
A	:	:	18,8	19,6	20,3	21,0	22,2	22,9	23,6	23,9	A
P	19,1	:	18,9	:	20,6	20,9	21,3	21,9	22,2	22,6	P
FIN	:	:	:	:	20,5	21,4	21,9	22,9	23,5	23,6	FIN
S	19,3	20,1	20,9	21,4	22,1	22,7	23,2	23,9	24,1	24,3	S
UK	18,9	:	19,8	:	20,4	:	21,8	22,2	22,6	23,0	UK
IS	:	:	:	:	22,9	22,8	23,6	23,3	23,5	23,7	IS
NO	20,2	:	21,0	:	22,2	:	22,7	23,3	23,7	23,9	NO
EEA	19,0	:	19,8	:	21,2	:	22,6	23,3	:	:	EEA
CH	:	:	:	:	:	:	23,7	24,5	25,0	25,0	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

Espérance de vie à 60 ans: hommes

1A1DA

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	
EU-15	15,9	:	15,9	:	16,8	:	18,2	18,9	:	:	EU-15
B	15,5	:	15,2	:	16,3	16,7	17,9	18,5	19,1	19,3	B
DK	17,1	:	17,1	:	17,0	17,2	17,4	17,6	18,6	18,9	DK
D	:	:	:	:	:	:	17,4	18,2	19,2	:	D
EL	16,9	:	17,5	:	18,2	18,9	19,4	19,8	20,1	:	EL
E	16,5	:	16,8	:	18,4	18,5	19,1	19,7	19,8	:	E
F	15,6	:	16,2	:	17,3	17,9	19,0	19,7	20,2	:	F
IRL	15,8	:	15,6	:	15,9	:	16,7	17,3	18,0	18,3	IRL
I	16,7	:	16,7	:	16,8	17,6	18,6	19,5	:	:	I
L	15,5	:	15,2	:	15,5	:	17,8	18,2	19,1	19,3	L
NL	17,7	:	16,8	:	17,5	17,6	18,1	18,5	19,0	19,1	NL
A	:	:	14,9	15,6	16,3	17,0	17,9	18,7	19,5	20,0	A
P	16,2	:	15,5	:	16,3	17,0	17,5	17,9	18,2	18,5	P
FIN	:	:	:	:	15,6	16,2	17,1	18,1	18,8	19,2	FIN
S	17,3	17,5	17,8	17,6	17,9	18,4	19,1	19,8	20,4	20,7	S
UK	15,0	:	15,2	:	15,9	:	17,5	18,3	19,1	19,4	UK
IS	:	:	:	:	19,3	19,4	20,1	20,2	20,9	22,2	IS
NO	18,0	:	17,3	:	17,7	:	18,2	18,9	19,5	20,0	NO
EEA	15,9	:	15,9	:	16,8	:	18,2	18,9	:	:	EEA
CH	:	:	:	:	:	:	19,0	19,9	20,7	20,9	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

2

Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	34,5	27,5	23,4	18,1	12,4	9,5	7,6	5,6 *	: *	4,7 *	4,6 *	EU-15
B	31,2	23,7	21,1	16,1	12,1	9,8	8,0	6,1 *	4,9	4,8 *	5,0 *	B
DK	21,5	18,7	14,2	10,4	8,4	7,9	7,5	5,1	:	5,3	4,9	DK
D	35,0	24,1	22,5	18,9	12,4	9,1	7,0	5,3	4,5	4,4	4,5 *	D
EL	40,1	34,3	29,6	24,0	17,9	14,1	9,7	8,1	6,2	6,1 *	5,9 *	EL
E	43,7	37,8	28,1	18,9	12,3	8,9	7,6	5,5	4,5 *	3,9 *	3,9 *	E
F	27,5	22,0	18,2	13,8	10,0	8,3	7,3	4,9	4,3 *	4,6 *	4,6 *	F
IRL	29,3	25,2	19,5	17,5	11,1	8,8	8,2	6,3	5,5	5,9 *	5,8 *	IRL
I	43,9	36,0	29,6	21,2	14,6	10,5	8,2	6,2	:	4,5	4,3 *	I
L	31,5	24,0	24,9	14,8	11,5	9,0	7,3	5,5	4,6	5,1	5,9	L
NL	17,9	14,4	12,7	10,6	8,6	8,0	7,1	5,5	5,2	5,1	5,3 *	NL
A	37,5	28,3	25,9	20,5	14,3	11,2	7,8	5,4	4,4	4,8	4,8	A
P	77,5	64,9	55,5	38,9	24,3	17,8	11,0	7,5	5,6	5,5	5,0	P
FIN	21,0	17,6	13,2	10,0	7,6	6,3	5,6	3,9	3,6	3,8	3,2	FIN
S	16,6	13,3	11,0	8,6	6,9	6,8	6,0	4,1	3,4	3,4	3,2	S
UK	22,5	19,7	18,5	16,1	12,1	9,3	7,9	6,2	5,8	5,6 *	5,5 *	UK
IS	13,0	15,0	13,2	12,5	7,7	5,7	5,9	6,1	2,4	3,0	2,7 *	IS
NO	18,9	16,8	12,7	11,1	8,1	8,5	7,0	4,0	3,9	3,8	3,8 *	NO
EEA	34,4	27,4	23,3	18,0	12,4	9,5	7,6	5,6 *	:	:	:	EEA
CH	21,1	17,8	15,1	10,7	9,1	6,9	6,8	5,0	4,6	4,9 *	:	CH
CA	:	:	:	:	:	7,9	6,8	6,1	:	:	:	CA
JP	30,7	18,5	13,1	10,0	7,5	5,5	4,6	4,3	4,0	3,9	:	JP
US	:	:	:	:	12,6	10,6	9,2	7,6	6,9	6,8	:	US

1A2BC

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus. 1960–2001. %

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1999	2000	2001	
EU-15	11	11	12	13	14	14	15	15	16	16	:	EU-15
B	12	13	13	14	14	14	15	16	17	17	17	B
DK	11	11	12	13	14	15	16	15	15	15	15	DK
D	12	12	14	15	16	15	15	15	16	16	17	D
EL	9	8	11	12	13	13	14	15	17	17	:	EL
E	8	9	10	10	11	12	13	15	17	17	17	E
F	12	12	13	13	14	13	14	15	16	16	16	F
IRL	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	IRL
I	9	10	11	12	13	13	15	16	18	18	18	I
L	11	12	13	13	14	13	13	14	14	14	14	L
NL	9	10	10	11	12	12	13	13	14	14	14	NL
A	12	13	14	15	16	14	15	15	16	16	16	A
P	8	8	9	10	11	12	13	15	16	16	16	P
FIN	7	8	9	11	12	12	13	14	15	15	15	FIN
S	12	13	14	15	16	17	18	18	17	17	17	S
UK	12	12	13	14	15	15	16	16	16	16	:	UK
IS	8	8	9	9	10	10	11	11	12	12	12	IS
NO	11	12	13	14	15	16	16	16	16	15	15	NO
EEA	11	11	12	13	14	14	15	15	16	16	:	EEA
CH	10	10	11	12	14	14	15	15	15	15	15	CH
CA	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	CA
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

3T1VO

La santé et la sécurité

Rendre compte de la santé: une tâche complexe et sensible

Pour rendre compte de la santé et de la sécurité, Eurostat doit avoir une idée claire du domaine dans lequel la collecte, l'harmonisation et la présentation des données valorisent l'image statistique globale. Eurostat évalue le large éventail de sources statistiques disponibles sur les questions de santé et choisit celles qui conviennent pour extraire un assortiment complet de données. Pour optimiser le flux et l'analyse des informations, Eurostat coopère étroitement avec des institutions et organisations spécialisées dans ce domaine.

Est-ce que vous vous sentez bien?

Un des moyens utilisés par les autorités publiques pour évaluer différents aspects de la santé consiste à effectuer des enquêtes auprès de la population à laquelle il est demandé de faire une autoévaluation de son état de santé. L'état de santé subjectif ou déclaré par l'intéressé ne peut remplacer des indicateurs plus objectifs mais peut les compléter. L'enquête ECHP (European Community household panel — panel communautaire de ménages) est une enquête longitudinale qui porte sur des sujets multiples couvrant de nombreux aspects de la vie quotidienne, plus particulièrement l'emploi et les revenus, mais également des caractéristiques démographiques, l'environnement, l'éducation et la santé. Selon les résultats de 1998, 60,2 % des Européens considèrent qu'ils sont en bonne ou très bonne santé, 12,3 % estiment être en mauvaise ou très mauvaise santé et le reste pense que son état de santé est satisfaisant. Près de 9,7 % d'Européens déclarent être sérieusement gênés dans leur activité quotidienne par un «problème chronique de santé physique ou mentale».

Fumeurs

Selon les estimations de l'*Eurobaromètre*, 33,8 % de la population de l'UE âgée de 15 ans et plus fumait en 1999. C'est dans les tranches d'âge les plus jeunes (15 à 24 ans et 25 à 34 ans) que les pourcentages étaient les plus élevés.

Les Européens mangent-ils bien?

Les rations alimentaires recommandées (RAR) pour la plupart des pays de l'UE sont d'environ 2 900 kcal pour les hommes (de 25 à 50 ans, d'environ 176 cm et 79 kg) et 2 200 kcal pour les femmes (de 25 à 50 ans, d'environ 163 cm et 63 kg). La consommation moyenne par personne est supérieure à 3 000 kcal/jour dans tous les pays de l'UE (à l'exception de la Finlande) et la tendance n'est pas à la tempérance. Une tendance analogue à la surconsommation néfaste pour la santé peut être observée en ce qui concerne la consommation de graisses.

Maladies graves

Le sida est contrôlé par le Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida (EuroHIV — financé par la Commission européenne). Les cas de sida sont enregistrés conformément à la définition de 1993 et à ses révisions ultérieures. Compte tenu des retards de déclaration (délais entre le diagnostic d'un cas de sida et sa déclaration au niveau national), le meilleur moyen d'évaluer l'épidémiologie de la maladie consiste à examiner les données par année de diagnostic, en procédant à une correction pour tenir compte des retards de déclaration, plutôt que par année de déclaration. Le nombre annuel de cas déclarés continue de décroître. La dernière augmentation remonte à 1995. L'incidence annuelle de la maladie par million d'habitants (après correction pour tenir compte des retards de déclaration) a été estimée à 21,4 en 2001 avec un total cumulé de cas s'élevant à 232 407 pour l'UE.

Les cas de cancer sont recueillis par le réseau européen d'enregistrement des cas de cancer et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)/l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec le soutien du programme «L'Europe contre le cancer» de l'Union européenne. Dans tous les pays, les taux d'incidence et de mortalité étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

Bien que le nombre d'hommes décédés du cancer du poumon ait diminué depuis les années 80, c'est ce type de cancer qui était encore le plus courant chez l'homme en 1997. Pour la femme, c'est le cancer du sein qui a été le plus fréquent en 1997.

On peut considérer que certaines maladies transmissibles pouvant être évitées par immunisation ont été éradiquées dans l'UE (tétanos, poliomyélite et diphtérie). Les oreillons, la rubéole, la coqueluche et la rougeole restent un problème de santé dans certains États membres. Les maladies d'origine alimentaire (salmonellose), les maladies transmises par inhalation (tuberculose, légionellose, méningococcie), les hépatites virales (notamment l'hépatite C) et d'autres maladies surgissent (ou resurgissent) comme d'importantes maladies infectieuses.

Causes de décès

L'analyse des causes de décès est fondée sur la cause indiquée à la section B du certificat de décès. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au glossaire.

Dépenses totales de santé

Les données sur les dépenses totales de santé peuvent être extraites de la base de données Ecosanté de l'OCDE. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au glossaire.

Combien de professionnels de la santé travaillent dans l'UE?

Les chiffres concernant le nombre de personnes employées dans le secteur de la santé ne sont pas toujours comparables car les États membres de l'UE fondent leurs statistiques sur des concepts différents (par exemple, seulement les médecins praticiens «actifs» ou «habilités à pratiquer», y compris les médecins qui sont sans emploi ou qui travaillent sans directement pratiquer la médecine).

Moins de lits d'hôpitaux

Une réduction du nombre de lits d'hôpitaux par habitant a été observée pratiquement partout. Cette réduction est plus marquée dans les établissements psychiatriques et peut s'expliquer par l'évolution des technologies médicales qui ont permis de réduire la durée moyenne d'hospitalisation. Une autre raison de ce phénomène doit être recherchée dans les contraintes financières des années 80 qui ont entraîné une rationalisation des services de santé. La durée moyenne du séjour hospitalier est définie comme le nombre de jours-lits divisé par le nombre d'admissions ou de sorties.

Greffes d'organes

Le Conseil de l'Europe a défini les principes d'éthique régissant les greffes d'organes. Eurostat collecte ces informations sur la base des résultats divulgués par différentes organisations spécialisées nationales et internationales. Les greffes de reins restent le type le plus fréquent de telles interventions.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

— Chiffres clés sur la santé 2000 — Données 1985-1995

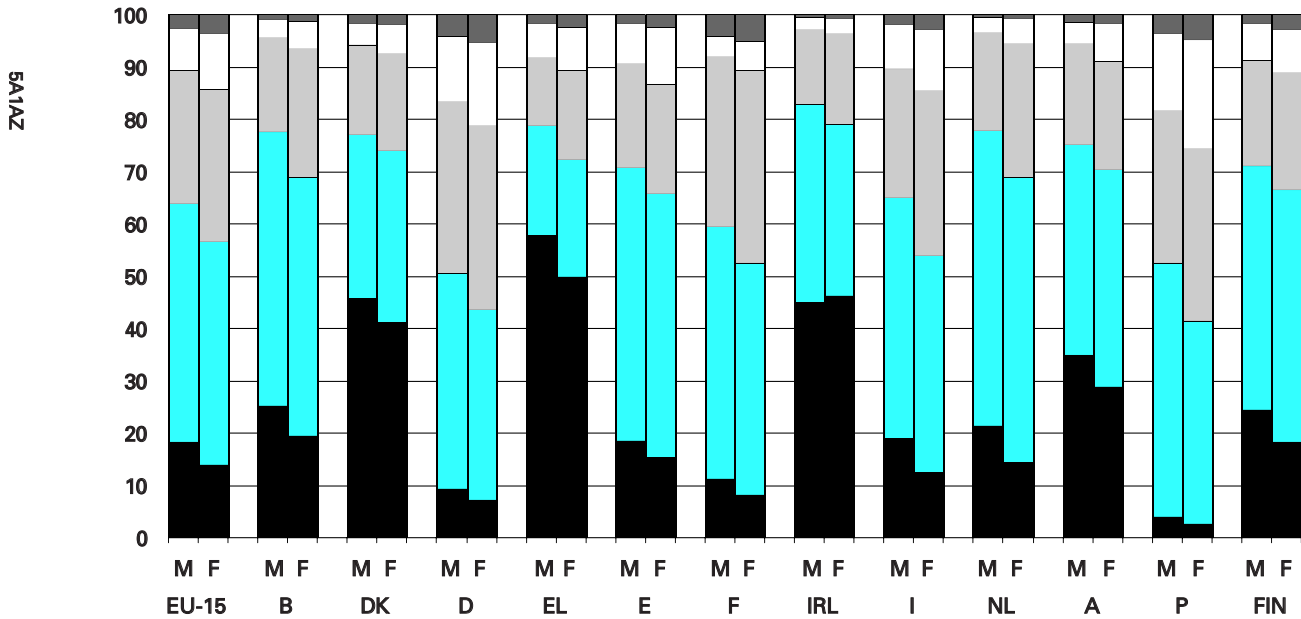
Statistiques en bref — Thème 4

- N° 11 Causes de décès chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, 1994/1997
- N° 16 Les accidents du travail dans l'UE 1998-1999
- N° 17 Les problèmes de santé liés au travail dans l'UE 1998-1999

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Santé et protection des consommateurs»:
http://europa.eu.int/comm/dgs/health_consumer/index_en.htm

État de santé perçu (15 ans et plus). % (non standardisé). 1998



Noir: très bon; couleur: bon; gris clair: satisfaisant; blanc: mauvais; gris: très mauvais. M: hommes; F: femmes.

Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants

SAIBP

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	
EU-15	779	757	733	713	702	:	:	:	:	630	:	EU-15
B	810	795	777	772	764	744	734	729	722	716	712	B
DK	567	546	519	511	504	494	475	465	455	440	:	DK
D	1 034	1 015	993	969	972	970	958	938	929	920	:	D
EL	507	503	500	497	498	500	503	500	499	489	:	EL
E	427	423	415	407	402	395	391	423	417	413	409	E
F	977	960	944	927	906	890	872	853	850	834	820	F
IRL	619	609	590	563	546	539	525	507	495	485	:	IRL
I	723	680	686	668	654	622	650	582	549	487	:	I
L	1 182	1 155	1 136	1 154	1 108	:	:	:	:	562	:	L
NL	583	573	565	555	535	523	517	514	504	497	475	NL
A	786	776	770	756	761	755	746	737	724	878	699	A
P	558	542	532	515	507	504	510	481	495	480	:	P
FIN	919	886	854	827	811	804	803	791	778	761	754	FIN
S	1 249	1 189	764	705	654	609	560	522	380	374	359	S
UK	592	563	537	506	486	468	451	436	425	413	408	UK
IS	1 053	1 011	981	973	937	911	:	:	:	:	:	IS
NO	465	442	430	420	407	406	401	398	398	390	381	NO
CH	807	796	774	751	702	701	666	664	637	630	:	CH

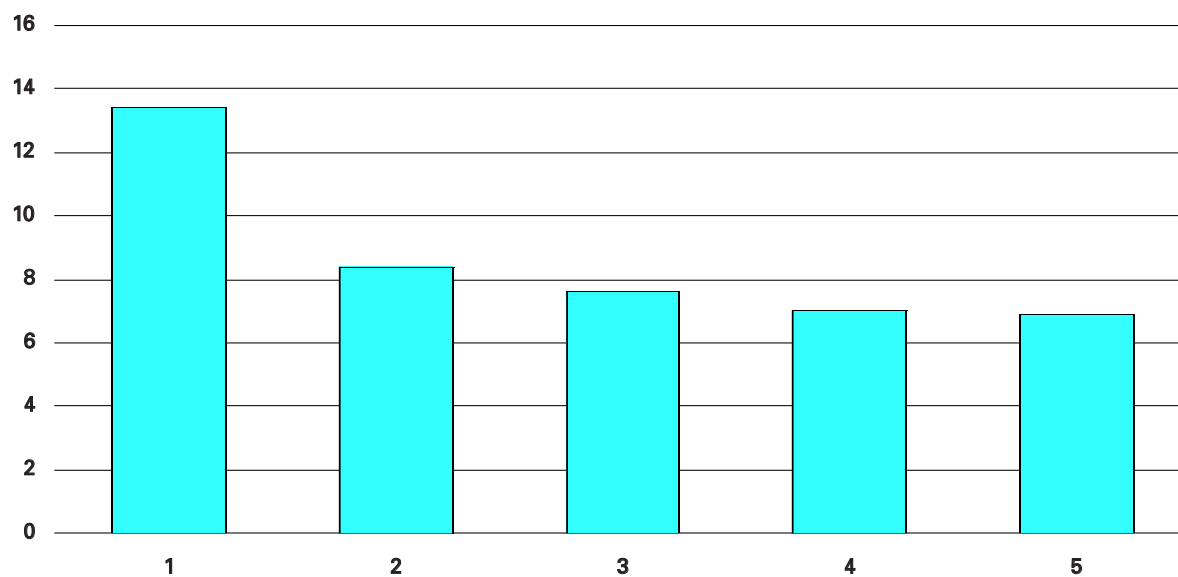
D, NL, P, IS: les lits des maisons de convalescence et garderies de jour ne sont pas inclus. EL, I: les lits des hôpitaux militaires ne sont pas inclus.
E: les lits des maisons de convalescence et garderies de jour sont partiellement inclus. IRL, S, UK: seuls les lits des hôpitaux publics sont inclus.
UK: Estimations d'Eurostat.

Nombre total de médecins (praticiens ou diplômés) pour 100 000 habitants

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	316	:	:	:	:	:	:	368	375	:	:	EU-15
B	352	361	366	374	379	381	386	395	405	411	419	B
DK	297	304	307	306	309	310	309	314	317	:	:	DK
D	306	314	321	329	336	341	345	350	355	359	362	D
EL	365	376	388	389	393	397	410	426	438	:	:	EL
E	394	401	408	414	415	422	428	436	444	454	:	E
F	309	313	317	320	322	324	325	326	328	329	:	F
IRL	170	200	202	199	210	211	214	219	227	250	:	IRL
I	488	502	550	559	566	571	578	583	589	599	:	I
L	203	209	215	217	280	288	300	307	313	315	:	L
NL	260	:	:	:	:	:	:	295	311	321	:	NL
A	310	321	328	339	347	354	362	373	373	:	:	A
P	287	290	292	294	296	301	306	312	318	325	:	P
FIN	247	257	264	270	277	285	296	300	306	308	:	FIN
S	270	274	275	281	279	280	278	278	283	:	:	S
UK	141	147	151	152	158	162	168	172	176	180	:	UK
IS	287	297	297	301	303	313	328	334	340	:	:	IS
LI	100	106	107	106	105	107	132	141	:	:	:	LI
NO	258	257	263	272	279	285	253	274	280	:	:	NO
CH	160	163	167	170	176	180	184	188	191	195	:	CH
CA	213	214	215	213	211	208	207	210	210	:	:	CA
JP	:	197	:	203	:	210	:	207	:	194	:	JP
US	:	228	230	234	239	244	249	248	246	:	:	US

B, DK, EL, F, A, S, UK, IS, NO, CH, US, CA: en activité. E, I, NL, P, FIN: autorisés à pratiquer. D, LI, JP: praticiens. IRL, UK: uniquement NHS.

Sorties d'hôpital par groupe principal de diagnostic pour 100 000 habitants. EU-15. 2000



1. Maladies du système circulatoire; 2. Complications de grossesse; 3. Néoplasmes malins; 4. Maladies du système respiratoire; 5. Maladies du système musculo-squelettique.

Taux types de mortalité. Toutes causes de décès pour 100 000 femmes. EU-15

3M/3CV

	1995	1996	1997	1998	1999	
EU-15	553,8	545,3	529,9	525,1	521,9	EU-15
B	564,4	:	:	:	:	B
DK	710,8	681,5	:	:	:	DK
D	595,0	587,3	566,2	556,3	544,6	D
EL	571,2	559,6	542,7	:	:	EL
E	497,8	492,2	478,7	480,7	483,7	E
F	473,5	469,3	443,0	461,0	:	F
IRL	698,7	676,3	668,2	645,7	642,6	IRL
I	502,5	488,5	483,0	484,6	:	I
L	538,5	543,7	557,6	528,5	505,7	L
NL	564,6	565,4	556,4	552,6	564,2	NL
A	582,4	576,0	552,3	539,3	538,0	A
P	676,4	682,6	666,6	667,2	674,3	P
FIN	578,2	560,6	559,8	540,1	532,3	FIN
S	510,7	508,4	496,6	493,0	499,7	S
UK	617,8	610,2	603,0	596,3	595,1	UK
IS	576,7	539,0	:	:	:	IS
NO	550,1	534,6	538,8	523,9	531,9	NO
CH	472,3	462,2	461,8	444,2	459,7	CH

Taux types de mortalité. Toutes causes de décès pour 100 000 hommes. EU-15

2M/2CV

	1995	1996	1997	1998	1999	
EU-15	949,9	930,1	896,2	923,3 *	876,1 *	EU-15
B	995,3	:	:	:	:	B
DK	1 080,7	1 046,5	:	:	:	DK
D	1 012,0	989,2	951,9	926,9	902,1	D
EL	846,0	836,3	811,2	:	:	EL
E	896,7	892,0	865,8	872,3	880,4	E
F	911,6	900,7	838,4	862,9	:	F
IRL	1 120,7	1 081,2	1 045,7	1 027,9	1 007,6 *	IRL
I	881,9	852,0	837,4	835,0	:	I
L	990,1	1 010,4	923,8	956,3	885,1	L
NL	954,2	950,4	911,1	910,2	903,3	NL
A	977,6	952,4	932,2	901,9	872,9	A
P	1 138,4	1 168,7	1 134,8	1 146,6	1 156,3	P
FIN	1 045,9	1 024,4	993,0	992,8	975,8	FIN
S	825,5	805,8	793,7	787,2	777,4	S
UK	981,0	948,7	918,5	907,7	893,6	UK
IS	809,8	810,3	:	:	:	IS
NO	929,5	880,9	878,4	863,3	864,4	NO
CH	810,9	775,7	762,2	759,6	763,2	CH

Taux d'incidence standardisé des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
EU-15 €-zone	4 539	4 266	4 229	4 106	4 089	4 088	EU-15 €-zone
	:	5 061	4 966	4 826	4 801	4 764	
B	4 415	5 616	5 059	4 933	5 112	4 924	B
DK	2 653	2 621	2 704	3 217	3 203	3 031	DK
D	5 583	5 249	5 098	5 021	4 958	4 908	D
EL	3 702	3 468	3 783	3 309	2 936	2 740	EL
E	5 736	6 021	6 217	6 225	6 546	7 027	E
F	5 515	5 123	4 964	4 992	4 920	4 991	F
IRL	852	889	1 494	1 654	1 433	1 291	IRL
I	4 641	4 193	4 179	4 089	4 105	4 067	I
L	4 508	4 640	4 741	4 627	4 719	4 973	L
NL	4 287	4 236	4 251	4 168	3 909	4 223	NL
A	5 259	5 451	3 554	3 501	3 321	3 301	A
P	7 361	7 363	6 949	5 523	5 505	5 048	P
FIN	3 914	3 628	3 372	3 374	3 435	3 137	FIN
S	1 123	1 012	1 217	1 074	1 329	1 425	S
UK	1 915	1 806	1 550	1 535	1 512	1 606	UK
NO	:	4 605	4 352	3 933	4 866	4 421	NO

Les chiffres de l'emploi sont basés sur l'EFT d'Eurostat. DK, IRL: 1998 = 1997. F: 1997 = 1998. NL: estimation à partir des données de 1994. P: 1996 = 1997 et 1998; estimation à partir de 1999.

SA1FB

BH2DA

Taux d'incidence standardisé des accidents de travail mortels pour 100 000 salariés

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
EU-15 €-zone	3,9	3,7	3,6	3,4	3,4	2,9	EU-15 €-zone
	4,6	4,2	4,1	3,8	4,0	3,3	
B	6,0	5,9	5,5	3,1	3,1	3,3	B
DK	2,8	3,3	3,0	2,3	3,1	2,2	DK
D	3,7	3,0	3,5	2,7	3,0	2,4	D
EL	4,3	4,3	3,7	2,8	3,7	6,3	EL
E	7,0	7,0	5,9	6,3	5,5	5,0	E
F	4,3	3,5	3,6	4,1	4,0	3,4	F
IRL	3,9	4,2	3,3	7,1	5,9	7,0	IRL
I	5,3	4,8	4,1	4,2	5,0	3,4	I
L	:	:	:	:	:	:	L
NL	:	:	:	3,0	:	2,3	NL
A	5,3	6,7	6,0	5,3	5,1	5,1	A
P	8,4	7,9	9,8	8,3	7,7	6,1	P
FIN	3,6	2,8	1,7	2,8	2,4	1,8	FIN
S	2,1	2,3	2,1	2,2	1,3	1,1	S
UK	1,7	1,6	1,9	1,6	1,6	1,4	UK
NO	:	:	:	1,4	4,3	2,4	NO

À l'exclusion des accidents de circulation et des accidents de transport dans le cadre du travail. Les chiffres de l'emploi sont basés sur l'EFT d'Eurostat. DK, IRL: 1998 = 1997. F: 1997 = 1998. P: 1996 = 1997 et 1998; estimation à partir de 1999.

L'éducation

L'éducation ouvre des possibilités

Eurostat offre un large éventail de données sur l'enseignement général et professionnel en Europe, par exemple sur:

- le niveau d'études de la population. Ces données proviennent de l'enquête communautaire sur les forces de travail;
- les nouveaux étudiants, les inscriptions et les diplômés. Les données couvrent les étudiants à plein temps et à temps partiel fréquentant des établissements publics et privés à tous les niveaux d'enseignement général et professionnel. Elles sont ventilées par âge et par sexe;
- les niveaux et types d'enseignement;
- les domaines d'études;
- les étudiants non nationaux;
- l'étude des langues étrangères;
- le personnel enseignant;
- les dépenses consacrées à l'enseignement.

Données d'Eurostat sur l'enseignement: une base d'évaluation des progrès

Les informations statistiques d'Eurostat sur l'enseignement servent de base à des analyses d'experts portant par exemple sur:

- la participation des filles et des femmes aux programmes d'enseignement;
- l'âge de début des études et leur durée;
- la relation entre enseignement et emploi;
- les différences entre États et régions.

Les indicateurs facilitent les comparaisons

Eurostat calcule des indicateurs qui donnent une image générale et valide, par exemple:

- le taux de participation à l'éducation (défini comme étant égal au nombre d'élèves/étudiants inscrits en pourcentage de la population totale d'un groupe d'âge donné);
- le rapport élèves/enseignant indiquant le nombre d'élèves par enseignant (exprimé en équivalents temps plein) pour un niveau donné d'enseignement;
- le nombre moyen de langues étrangères étudiées par les élèves à un niveau donné d'enseignement (obtenu en divisant le nombre d'élèves étudiant les langues modernes pendant une année donnée par le nombre total d'élèves inscrits lors de l'année en question). Toutes les langues étrangères étudiées dans un pays sont prises en compte.

Pour plus d'informations, demandez la publication *Éducation dans l'Union européenne — Statistiques et indicateurs* à votre Data Shop. Vous trouverez les adresses des Data Shops à la fin de l'Annuaire.

Comparabilité internationale grâce à la coopération

Le questionnaire annuel commun Unesco/OCDE/Eurostat (UOE) constitue la principale base de données sur l'éducation et la source essentielle des informations présentées dans cette section. Des tableaux Eurostat supplémentaires fournissent des données et informations régionales sur l'étude des

langues étrangères. Il s'ensuit que les données de tous les États membres de l'UE ainsi que de tous les pays de l'Espace économique européen (EEE) et de tous les pays candidats sont internationalement comparables.

Quelques résultats intéressants

- Au cours des dix dernières années, on a constaté une augmentation considérable du nombre d'étudiants suivant un enseignement postsecondaire dans l'EU-15 (plus de 50 %). Pour certains pays, l'augmentation a même été plus importante encore puisque, en Irlande, en Finlande et au Royaume-Uni, elle a dépassé 70 %. Les chiffres ont doublé en Grèce et presque triplé au Portugal.
- L'Allemagne et le Royaume-Uni attirent la plupart des étudiants étrangers poursuivant leurs études dans l'EU-15. En Belgique, au Luxembourg, en Autriche et au Royaume-Uni, les étudiants étrangers provenant d'autres pays de l'UE, de pays de l'EEE et de pays candidats représentent plus de 6 % de la totalité des étudiants suivant un enseignement postsecondaire.
- Le Luxembourg, le Liechtenstein, l'Islande, la Grèce et l'Irlande comptent une forte proportion d'étudiants poursuivant leurs études à l'étranger (10 % ou plus).

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

- Éducation en Europe — Statistiques et indicateurs 1999
- Les chiffres clés de l'éducation en Europe — Édition 2002
- La situation sociale dans l'Union européenne 2002
- Transition entre le système éducatif et la vie active — Chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'Union européenne
- Living conditions in Europe — Statistical pocketbook

Statistiques en bref — Thème 3

- N° 4 L'étude des langues étrangères dans les systèmes scolaires d'Europe
- N° 6 Éducation dans les régions de l'Union européenne
- N° 7 Les niveaux d'éducation en Europe dans les années 90 — quelques données clés
- N° 8 Les dépenses publiques d'éducation dans l'UE en 1997
- N° 13 L'emploi dans les régions de l'UE en 2000: La création d'emploi est poussée par le secteur tertiaire — la formation est essentielle
- N° 14 L'éducation des jeunes Européens — Similitudes et divergences entre les États membres de l'UE et les pays PHARE
- N° 18 Les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «Direction générale de l'éducation et de la culture»: http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_en.htm

Élèves et étudiants (sauf pré-primaire). 1000

1H1AA

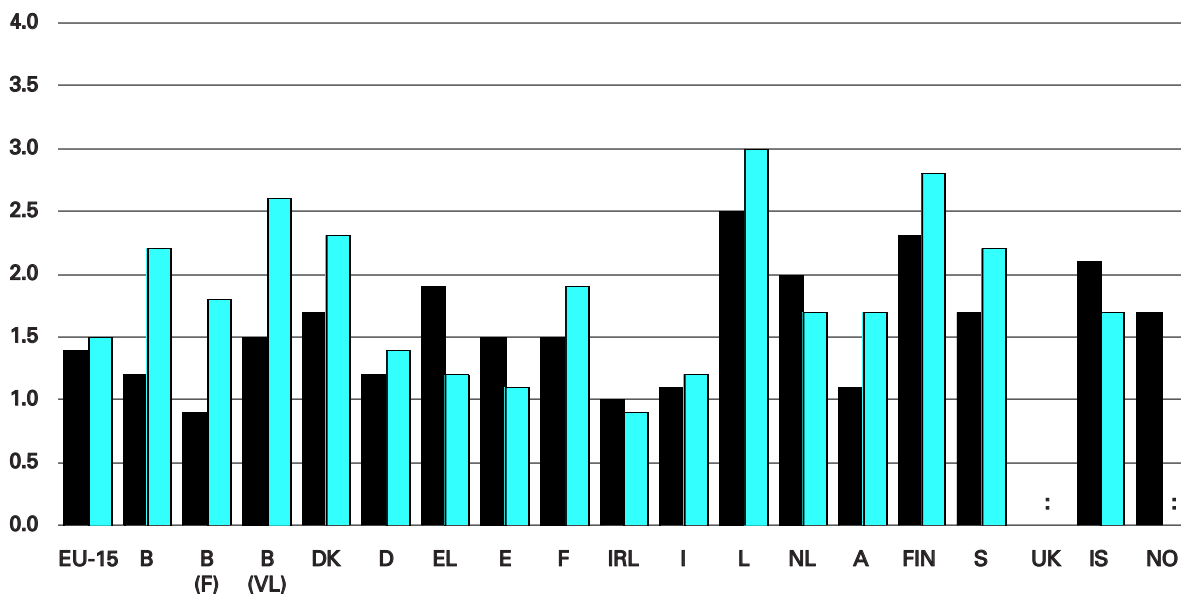
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	72 345	73 014	73 027	73 380	73 296	72 809 *	72 582	74 323	:	EU-15
B	2 087	2 113	2 153	2 160	2 168	2 137 *	2 207	2 235	:	B
DK	938	942	943	942	955	973	988	1 003	:	DK
D	13 629	13 858	14 035	14 210	14 441	14 497	14 509	14 549	14 515	D
EL	1 892	1 889	1 850	1 840	1 833	1 904	1 859	1 884	:	EL
E	8 813	8 778	8 637	8 509	8 239	8 087	7 898	7 769	7 597	E
F	11 998	12 145	12 148	12 137	12 131	12 008	11 936	11 934	:	F
IRL	892	897	893	885	886	1 000	994	990	:	IRL
I	9 467	9 572	9 099	9 300	9 306	9 203	9 151	9 049	:	I
L	:	:	54	57	60	62	68	69	70	L
NL	3 539	3 241	3 201	3 179	3 116	3 136	3 123	3 171	:	NL
A	1 372	1 387	1 402	1 412	1 416	1 426	1 443	1 459	:	A
P	2 099	2 145	2 166	2 134	2 085	2 076	2 020	2 016	:	P
FIN	1 025	1 044	1 047	1 059	1 077	1 101	1 126	1 152	1 172	FIN
S	1 623	1 656	1 698	1 753	1 814	1 962	2 075	2 090	2 107	S
UK	12 931	13 298	13 700	13 802	13 232	13 238	14 835	14 955	:	UK
IS	:	:	67	67	68	71	72	74	:	IS
LI	:	:	:	:	:	:	:	5	:	LI
NO	:	895	858	856	884	957	981	989	993	NO

D: CITE 6 manquant. I: les données pour CITE 1, 2 et 3 pour 1999/2000 sont provisoires. L: depuis 1998/99, les établissements privés ont été inclus dans CITE 0, 1, 2 et 3; la plupart des étudiants du niveau supérieur font leurs études à l'étranger. UK: rupture dans les séries en 1999/2000 en raison d'un changement dans la méthodologie nationale. Source: collecte de données Unesco/OCDE/Eurostat.

2

Nombre moyen de langues étrangères étudiées par élève dans l'enseignement secondaire général.
1999/2000

6H1AB



Noir: CITE 2; couleur: CITE 3.

EL, A: 1998/99. IRL, NL: les données se réfèrent uniquement aux études à plein temps. NL: les données ne comprennent pas les étudiants des écoles spéciales. FIN: la langue nationale enseignée dans les écoles où ce n'est pas la langue d'enseignement est comptée comme une langue étrangère. S: au niveau CITE 3, seuls les diplômés sont inclus. Source: Eurostat. B (F): communauté francophone (comprend la petite communauté germanophone). B (VL): communauté flamande.

Taux de participation dans l'enseignement à 18 ans, tous niveaux. 1993-2001. %

		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	59,6	60,2	62,3	71,6	72,4	73,2	74,5	:		EU-15
B	86,2	86,8	87,7	86,3	85,7	85,4	85,3	84,9	:		B
DK	69,3	70,0	71,7	74,5	74,0	74,6	76,2	76,8	:		DK
D	80,0	84,9	84,3	85,3	85,5	85,7	85,1	85,8	82,6		D
EL	56,5	58,3	46,5	63,4	62,2	71,4	68,8	93,5	:		EL
E	56,4	61,5	62,8	64,6	66,8	65,8	66,0	68,7	70,5		E
F	:	85,2	84,4	84,6	83,6	82,6	81,6	81,5	:		F
IRL	61,7	77,7	73,8	79,4	80,6	72,2	74,0	72,7	:		IRL
I	:	:	:	:	61,9	67,7	69,6	67,1	:		I
L	:	20,7	70,3	72,2	73,9	69,5	65,6	70,1	74,1		L
NL	:	79,8	82,5	82,3	79,8	78,6	79,9	78,4	:		NL
A	:	60,9	62,5	67,6	67,6	67,7	66,7	67,2	:		A
P	52,7	54,1	55,0	54,6	61,9	64,3	64,1	67,3	:		P
FIN	82,3	82,5	81,5	83,2	84,0	84,5	85,3	87,3	88,5		FIN
S	72,4	82,6	87,9	93,7	94,6	96,0	95,5	95,5	94,7		S
UK	51,0	53,5	54,5	55,0	49,7	49,2	53,4	55,5	:		UK
IS	:	66,8	65,5	68,5	:	66,8	67,0	68,2	:		IS
LI	:	:	:	83,7	:	:	:	84,5	:		LI
NO	:	83,0	83,0	83,3	88,5	88,3	87,7	86,8	86,1		NO

B: comprend les cours de promotion sociale. L: n'a pas de système universitaire complet. LI: les données proviennent de sources nationales.
Source: collecte de données Unesco/OCDE/Eurostat.

Étudiants dans l'enseignement supérieur. 1991-2001. Milliers

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	9 614	10 114	10 854	11 528	11 790	11 934	12 266	12 329 *	12 438	12 563	:	EU-15
B	276	286	307	322	353	358	361	357 *	352	356	:	B
DK	143	150	164	170	170	167	180	183	190	189	:	DK
D	2 049	2 034	2 113	2 148	2 156	2 144	2 132	2 098	2 087	2 055	2 084	D
EL	195	200	299	314	296	329	363	374	388	422	:	EL
E	1 222	1 302	1 371	1 469	1 527	1 592	1 684	1 746	1 787	1 829	1 834	E
F	1 699	1 840	1 952	2 083	2 073	2 092	2 063	2 027	2 012	2 015	:	F
IRL	90	101	108	118	122	128	135	143	151	161	:	IRL
I	1 452	1 533	1 615	1 770	1 792	1 775	1 893	1 869	1 797	1 770	:	I
L	1	1	:	:	:	2	2	2	3	2	3	L
NL	479	494	507	532	503	492	469	461	470	488	:	NL
A	206	217	221	227	234	239	241	248	253	261	:	A
P	186	191	248	276	301	320	351	352	357	374	:	P
FIN	166	174	188	197	205	214	226	250	263	270	280	FIN
S	193	207	223	234	246	261	275	281	335	347	358	S
UK	1 258	1 385	1 528	1 664	1 813	1 821	1 891	1 938	1 994	2 024	:	UK
IS	5	6	:	:	7	7	8	8	9	10	:	IS
LI	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1	:	LI
NO	142	154	:	177	173	180	185	183	188	191	190	NO

D: CITE 6 manquant. L, LI: la plupart des étudiants suivent des études à l'étranger. S: à partir de 1998/99 les données se réfèrent à l'année académique. Avant les données se réfèrent au trimestre de l'automne.

Source: collecte de données Unesco/OCDE/Eurostat.



Diplômés en sciences et technologies. Diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologies pour 1 000 personnes âgées de 20 à 29 ans

2P3PS

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	:	5,2	5,2	5,1	5,0	5,0	4,9	:	EU-15
B	:	:	:	:	:	:	:	5,2	5,5	5,2	:	B
DK	:	:	:	:	7,7	8,1	7,9	8,2	8,1	8,4	:	DK
D	:	:	:	:	4,7	4,8	4,7	4,7	4,6	4,5	:	D
EL	:	:	2,7	3,0	2,9	3,1	3,4	3,5	3,6	3,8	3,5	EL
E	:	4,8	4,9	4,7	4,7	4,7	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	E
F	5,4	5,6	5,9	5,9	6,0	6,0	6,0	5,9	5,9	5,8	5,8	F
IRL	5,4	5,6	5,9	5,9	5,5	5,3	5,2	4,9	4,6	4,5	:	IRL
I	5,4	5,4	5,4	5,0	4,9	4,9	4,6	4,6	4,6	4,7	4,5	I
L	:	:	:	:	4,3	4,0	4,1	:	:	:	:	L
NL	5,1	5,4	5,2	5,1	5,0	5,0	4,8	4,9	4,8	4,8	5,0	NL
A	:	:	:	:	6,2	6,0	5,9	5,8	5,9	5,7	:	A
P	:	:	:	:	5,4	5,5	5,6	5,6	5,7	5,7	:	P
FIN	7,2	7,3	6,9	6,7	6,9	7,0	6,5	6,2	6,2	6,0	:	FIN
S	:	:	7,6	7,5	7,5	7,6	7,9	8,0	7,5	7,4	8,1	S
UK	5,0	5,2	5,2	5,2	5,0	4,8	4,7	4,6	4,4	4,4	:	UK
IS	:	:	:	:	4,9	5,3	5,4	5,9	5,9	5,9	:	IS
NO	7,9	8,0	8,0	7,8	7,5	7,0	7,7	7,7	7,2	6,8	7,0	NO
JP	:	3,4	3,5	3,7	3,5	:	3,5	3,5	3,5	3,6	:	JP
US	:	4,9	4,9	4,6	4,9	:	5,2	5,0	5,2	4,9	:	US

L: n'a pas de système universitaire complet; concerne uniquement le premier degré CITE 5B. A: CITE 5B fait référence aux années antérieures sauf pour 2001.

Sources: Eurostat, collecte de données Unesco/OCDE/Eurostat et statistiques démographiques.

2



Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque. Part de la population âgée de 18 à 24 ans ayant seulement atteint le niveau secondaire inférieur et ne poursuivant pas d'études ou de formation. %

2P7PS

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	:	:	21,7*	20,8*	:	20,7*	19,7*	19,4*	EU-15
B	:	18,1	17,4	16,1	15,1	12,9	12,7	14,5	15,2	12,5	13,6	B
DK	:	15,2	8,5	8,6	6,1	12,1	10,7	9,8	11,5	11,6	16,8	DK
D	:	:	:	:	:	13,3	12,9	:	14,9	14,9	12,5	D
EL	:	25,2	25,0	23,2	22,4	20,7	19,9	19,8	17,8	17,1	16,5	EL
E	:	40,4	37,7	36,4	33,8	31,5	30,3	29,8	29,5	28,8	28,6	E
F	:	:	17,2	16,4	15,4	15,2	14,1	14,9	14,7	13,3	13,5	F
IRL	:	27,1	24,0	22,9	21,4	18,9	18,9	:	:	:	:	IRL
I	:	37,7	36,9	35,1	32,4	31,3	29,9	28,4	27,2	25,3	26,4	I
L	:	42,2	36,8	34,4	33,4	35,3	30,7	:	19,1	16,8	18,1	L
NL	:	:	:	:	:	17,6	16,0	15,5	16,2	15,5	15,3	NL
A	:	:	:	:	13,6	12,1	10,8	:	10,7	10,2	10,2	A
P	:	50,0	46,7	44,3	41,4	40,1	40,6	46,8	45,5	43,1	45,2	P
FIN	:	:	:	:	:	11,1	8,1	7,9	9,9	8,9	10,3	FIN
S	:	:	:	:	:	7,5	6,8	:	6,9	7,7	10,5	S
UK	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	UK
IS	:	:	:	:	:	:	:	:	29,8	28,6	30,0	IS
NO	:	:	:	:	:	10,9	:	:	:	13,3	9,2	NO

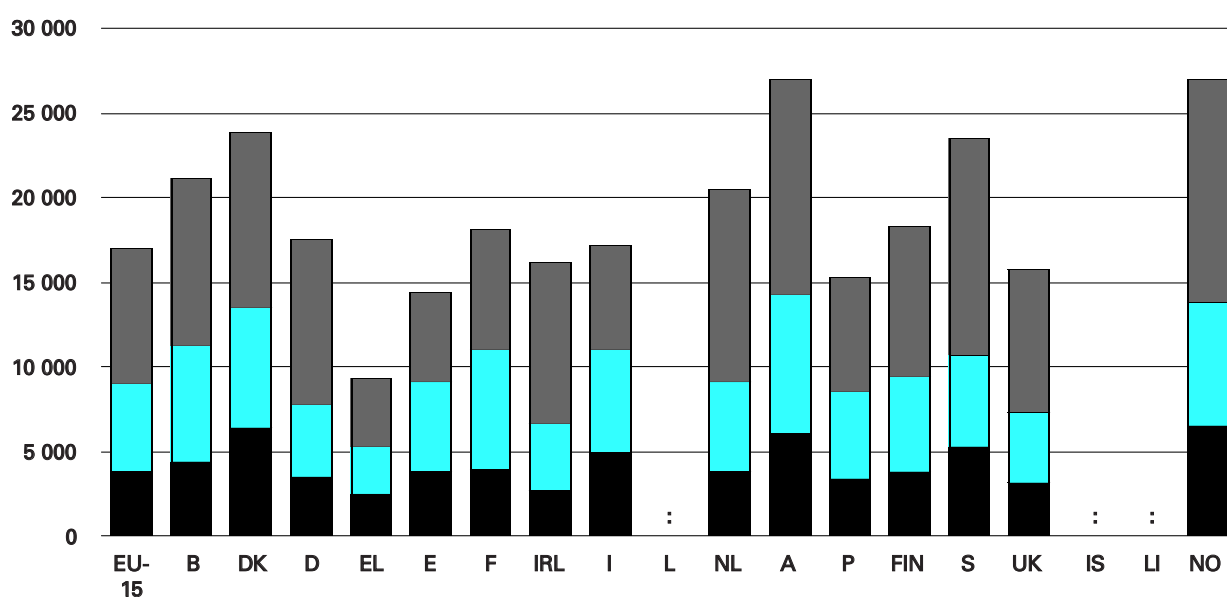
EU-15 à partir de 1996 uniquement. Valeurs estimées - UE: 1996, 1997, 1999, 2000, 2001. UK non inclus en raison de données non fiables ou incertaines. Source: EFT.

Pourcentage de la population totale des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant terminé des études secondaires supérieures

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	55,4	55,8	57,3	:	62,3 *	63,5 *	63,9	EU-15
B	49,8	50,8	52,8	54,5	56,6	57,8	56,7	57,4	58,3	59,2	B
DK	74,1	81,5	76,4	79,5	77,6	78,6	78,5	79,6	79,8	80,2	DK
D	79,9	79,4	81,9	81,2	78,5	80,4	:	79,9	81,3	82,5	D
EL	36,6	39,1	41,4	42,6	44,3	45,7	47,5	49,9	51,2	51,6	EL
E	24,0	25,5	27,5	29,5	32,1	33,5	34,4	36,1	38,3	40,0	E
F	:	56,0	57,6	58,8	58,8	60,0	59,9	60,9	62,2	63,2	F
IRL	42,3	44,5	45,2	47,3	50,0	49,3	:	:	:	59,2	IRL
I	33,0	31,9	33,9	35,4	36,9	38,6	41,5	43,2	45,2	43,2	I
L	34,7	39,8	47,4	42,9	45,4	46,0	:	62,3	60,9	59,2	L
NL	:	:	:	:	63,1	64,5	64,4	64,7	66,1	66,9	NL
A	:	:	:	68,9	70,5	73,1	74,1	74,8	76,2	77,3	A
P	19,9	20,0	20,9	21,9	21,8	22,0	19,9	21,2	21,6	19,8	P
FIN	:	:	:	66,8	67,9	69,6	70,1	71,5	73,2	73,5	FIN
S	:	:	:	74,1	73,9	74,7	75,5	77,0	77,2	80,5	S
UK	49,3	49,9	51,7	52,8	52,5	54,7	:	79,8	80,7	81,1	UK
IS	:	:	:	:	:	:	:	63,0	62,4	63,0	IS
NO	:	:	:	:	80,7	82,2	83,5	84,7	85,5	85,7	NO

Tous les programmes de niveau CITE 3C d'une durée inférieure à trois ans sont inclus (e.g. GCSE en UK). Source: EFT.

Dépenses par élève/étudiant dans les établissements publics par niveau d'enseignement, en SPA. 1999



Noir: primaire; couleur: secondaire; gris: supérieur.

EL, A, P, NO: données sur la fréquentation pour 1998/99 uniquement. B: seule la Communauté flamande est prise en compte. B, NL, UK: seuls les établissements privés dépendant des pouvoirs publics sont inclus. NO: «secondaire» couvre seulement le niveau secondaire inférieur.

Le travail et son marché

Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'UE

L'emploi tient une place de plus en plus importante dans les préoccupations de l'Union européenne et les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'UE.

Un chapitre consacré à l'emploi a été introduit dans le traité d'Amsterdam en 1997. Le Conseil européen extraordinaire de Luxembourg, en novembre 1997, a approuvé une stratégie européenne ambitieuse pour l'emploi visant à abaisser le chômage, à augmenter de façon durable les taux d'emploi ainsi qu'à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

Le sommet de Lisbonne (printemps 2000) a fait du plein emploi, avec plus d'emplois et de meilleurs emplois, une des priorités européennes. Pour l'année 2010, il s'est donné pour objectif d'atteindre les taux d'emploi suivants:

- 70 % pour le taux d'emploi total;
- 60 % pour le taux d'emploi des femmes.

Le Conseil de Stockholm (printemps 2001) a ensuite fixé un taux cible d'emploi pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (50 % d'ici à 2010). Il a également arrêté des objectifs intermédiaires (pour 2005) de 67 % pour le taux d'emploi total et de 57 % pour le taux d'emploi des femmes.

L'enquête sur les forces de travail: un outil indispensable pour observer le marché du travail

Dans ce contexte, le rôle de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) a régulièrement pris de l'importance. L'EFT est aujourd'hui unanimement reconnue comme un outil indispensable pour observer l'évolution du marché du travail et prendre des mesures politiques appropriées. Dans ces deux domaines, c'est la seule source d'information qui fournisse des données véritablement comparables. Les définitions et les méthodes sont harmonisées pour tous les États membres. L'EFT est la principale source de données de la présente section.

Données comparables sur le marché du travail de l'Europe

Un des objectifs de l'enquête sur les forces de travail est de rendre compte de la population de l'UE en âge de travailler (de 15 à 64 ans) qui comprend les personnes occupées, les personnes au chômage et les inactifs.

L'EFT fournit des informations complètes sur ces trois catégories. Elle décrit la situation de l'emploi des salariés en donnant des informations, par exemple, sur leur niveau d'instruction, les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent et leurs professions, ainsi que sur le travail à temps partiel, la durée du contrat de travail et la recherche d'un nouvel emploi. Les données présentées dans l'Annuaire Eurostat font référence à la situation de l'emploi au printemps.

La publication annuelle *Statistiques sociales européennes — Résultats de l'enquête sur les forces de travail* et de nombreux numéros de *Statistiques en bref* mettent en évidence le large éventail d'informations fournies par l'EFT. La liste complète des variables de l'EFT (plus de 100) peut être consultée dans l'édition 1998 du document *Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions*. Les utilisateurs ayant des besoins auxquels les publications et les bases de données existantes ne répondraient pas peuvent demander des tableaux personnalisés. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre Data Shop. Les adresses des Data Shops figurent à la fin du présent Annuaire.

On s'approche lentement mais sûrement des objectifs du Conseil de Lisbonne

L'UE continue de progresser vers la réalisation des objectifs du Conseil de Lisbonne. En 2001, dans l'UE, le taux d'emploi total a atteint 64,1 %, soit 3,4 points de pourcentage de plus qu'en 1997, au moment du lancement de la stratégie en faveur de l'emploi. L'augmentation a été plus sensible chez les femmes (4,2 points de pourcentage), si bien que le taux d'emploi des femmes est aujourd'hui de 55,0 %.

Le chômage continue de reculer

L'augmentation générale du taux d'emploi a entraîné une diminution du taux de chômage, même si tous les nouveaux emplois n'ont pas été pourvus par des personnes se trouvant au chômage. Le taux de chômage de l'UE pour 2001 était de 7,3 %, soit à un niveau encore supérieur à celui des États-Unis et du Japon (4,8 et 5 %, respectivement).

Dans la plupart des pays, les taux de chômage des hommes sont inférieurs à ceux des femmes. En Grèce, la différence dépasse les 8 points de pourcentage.

Le taux de chômage des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) est deux fois supérieur au taux de chômage global et varie de 28,1 % en Italie et en Grèce à 5,5 % aux Pays-Bas.

Le chômage de longue durée touche 3,2 % des forces de travail de l'UE et représente 44 % du chômage total. Toutefois, depuis 1996, la proportion des chômeurs de longue durée diminue.

Le travail à temps partiel reste une caractéristique prédominante du travail des femmes

Le pourcentage de personnes ayant un emploi à temps partiel a régulièrement augmenté au cours de la dernière décennie. En 2001, les femmes occupaient plus d'un emploi sur trois en général, mais près de huit emplois à temps partiel sur dix. C'est aux Pays-Bas que l'emploi à temps partiel est le plus développé puisqu'il représente 42 % de l'emploi global (71 % de l'emploi des femmes). La distinction entre travail à temps plein et travail à temps partiel est fondée sur les déclarations spontanées des répondants dans l'enquête sur les forces de travail.

Les contrats à durée déterminée sont plus fréquents chez les femmes et les jeunes

Les contrats à durée déterminée sont courants sur de nombreux marchés du travail de l'UE, un peu plus de 13 % des salariés occupant des emplois temporaires. Les contrats à durée déterminée sont plus fréquents chez les femmes et les jeunes.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

- Statistiques sociales européennes — Résultats de l'enquête sur les forces de travail 2000
- Régions: Annuaire statistique 2001

Statistiques en bref — Thème 3

- N° 8 Taux d'emploi en Europe — 2000
- N° 10 Enquête sur les forces de travail — Principaux résultats 2000
- N° 13 L'emploi dans les régions de l'UE en 2000

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Emploi et affaires sociales»:
http://europa.eu.int/comm/dgs/employment_social/index_en.htm



Croissance totale de l'emploi. Variation annuelle en pour cent de la population salariée totale

9ROAN

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	:	1,0	0,6	0,9	1,7	1,6	1,8	1,2	EU-15
€-zone	:	-0,8	-1,6	-0,3	0,6	0,4	0,8	1,7	1,7	2,0	1,7*	€-zone
B	0,1	-0,5	-0,7	-0,4	0,7	0,4	0,8	1,2	1,4	1,6	1,2	B
DK	-0,6	-0,8	-1,5	1,4	0,5	0,6	1,2	1,7	1,5	0,7	0,2	DK
D	:	-1,5	-1,4	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	1,1	1,3	1,6	0,2	D
EL	-1,4	1,0	1,2	1,7	0,5	-0,4	-0,5	4,1	-0,7	-0,3	-0,1	EL
E	1,2	-1,4	-2,8	-0,5	1,9	1,3	2,9	3,6	3,5	3,1	2,5	E
F	0,4	-0,5	-1,2	0,2	0,6	0,5	0,4	1,6	1,8	2,4	2,0	F
IRL	0,4	1,1	1,3	4,3	4,3	3,6	5,5	8,7	5,9	4,7	2,9	IRL
I	1,9	-0,5	-2,5	-1,5	-0,1	0,6	0,4	1,0	1,1	1,9	1,6	I
L	4,1	2,5	1,7	2,5	2,6	2,7	3,2	4,3	5,0	5,6	5,6	L
NL	1,8	1,6	0,0	0,7	1,5	2,3	3,2	2,7	2,5	2,3	2,1	NL
A	1,4	0,2	-0,6	-0,1	0,0	-0,6	0,6	0,7	1,2	0,5	0,2	A
P	2,8	-0,9	-1,9	-0,2	-0,7	0,5	1,7	2,7	1,7	2,0	1,6	P
FIN	-5,7	-7,2	-6,2	-1,1	1,6	1,4	3,3	2,1	2,7	1,9	1,2	FIN
S	-2,0	-4,3	-5,3	-0,8	1,4	-0,6	-1,1	1,2	2,2	2,1	1,9	S
UK	:	:	:	:	3,1	1,2	1,8	1,3	1,2	1,1	0,9	UK
IS	-0,7*	-0,3*	0,2*	1,3*	2,1*	2,1*	2,9*	2,5*	0,6*	0,5*	:	IS
NO	0,0*	-1,6*	-0,8*	0,8*	0,8*	2,4*	1,6*	3,1*	3,0*	:	:	NO
JP	1,9*	1,1*	0,2*	0,1*	0,1*	0,4*	1,1*	-0,6*	-0,8*	-0,2*	:	JP
US	-0,9*	0,6*	1,5*	3,2*	1,5*	1,4*	2,2*	1,5*	1,5*	1,3*	:	US

Personnes ayant un emploi: hommes et femmes. Moyenne annuelle. Milliers

1FADA

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	:	153 662	155 169	156 051	157 509	160 188	162 813	165 792	167 851	EU-15
€-zone	124 149	123 150	121 181	120 824	121 532	122 047	123 059	125 211	127 351	129 885	:	€-zone
B	3 748	3 731	3 703	3 688	3 714	3 729	3 757	3 802	3 856	3 918	3 965	B
DK	2 621	2 600	2 562	2 599	2 611	2 628	2 659	2 704	2 745	2 765	2 771	DK
D	38 454	37 878	37 365	37 304	37 382	37 270	37 208	37 611	38 081	38 706	38 773	D
EL	3 658	3 695	3 738	3 800	3 820	3 805	3 784	3 940	3 910	3 898	3 894	EL
E	13 966	13 772	13 381	13 318	13 572	13 745	14 147	14 653	15 161	15 633	16 026	E
F	22 927	22 808	22 544	22 592	22 719	22 839	22 922	23 290	23 719	24 292	24 788	F
IRL	1 154	1 166	1 182	1 232	1 285	1 331	1 405	1 526	1 617	1 693	1 743	IRL
I	23 032	22 920	22 348	22 017	21 993	22 130	22 215	22 448	22 701	23 129	23 505	I
L	195	200	203	208	214	220	227	236	248	262	277	L
NL	6 873	6 986	6 986	7 036	7 144	7 309	7 541	7 741	7 938	8 122	8 291	NL
A	3 949	3 957	3 932	3 926	3 926	3 902	3 924	3 950	3 999	4 019	4 028	A
P	4 691	4 647	4 557	4 546	4 515	4 538	4 615	4 739	4 818	4 914	4 994	P
FIN	2 337	2 168	2 033	2 010	2 042	2 072	2 139	2 184	2 243	2 285	2 313	FIN
S	4 485	4 294	4 065	4 034	4 088	4 065	4 022	4 071	4 161	4 247	4 326	S
UK	:	:	:	25 354	26 145	26 470	26 945	27 295	27 616	27 910	28 160	UK
IS	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	IS
NO	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	NO
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US



Taux d'emploi total. Personnes occupées de 15 à 64 ans en proportion de la population totale de 15 à 64 ans. %

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	62,2	61,1	60,0	59,7	59,9	60,1	60,5	61,2	62,3	63,2	64,0	EU-15
€-zone	60,0	59,1	58,0	57,6	57,7	57,9	58,2	59,0	60,1	61,2	61,9 *	€-zone
B	55,9	56,3	55,8	55,7	56,1	56,3	56,9	57,5	59,3	60,5	:	B
DK	74,2	73,7	72,1	72,3	73,4	73,8	74,9	75,1	76,0	76,3	76,2	DK
D	:	66,4	65,1	64,7	64,6	64,1	63,7	63,9	64,8	65,4	:	D
EL	53,4	53,7	53,7	54,2	54,7	55,0	55,1	55,5	55,3	55,7	55,4	EL
E	49,2	47,9	45,6	45,0	45,9	46,8	48,2	49,9	52,5	54,8	56,3	E
F	60,4	59,9	59,3	59,1	59,5	59,5	59,5	60,0	60,8	62,0	:	F
IRL	51,4	51,2	51,7	53,0	54,4	55,4	57,5	60,6	63,3	65,2	65,7	IRL
I	:	:	52,1	51,2	50,8	51,1	51,2	51,9	52,6	53,7	54,8	I
L	60,8	61,4	60,8	59,9	58,7	59,2	59,9	60,5	61,7	62,7	:	L
NL	62,5	63,6	63,6	63,9	64,5	65,9	68,0	69,8	71,1	72,9	74,1	NL
A	:	:	:	68,3	68,7	67,8	67,8	67,9	68,5	68,4	68,4	A
P	68,0	66,3	64,6	63,4	62,6	62,8	64,0	66,6	67,4	68,3	68,8	P
FIN	70,5	65,3	61,1	60,4	61,7	62,5	63,3	64,6	66,4	67,3	68,1	FIN
S	78,1	74,7	70,3	69,2	69,9	69,3	68,1	68,7	70,1	70,8	71,7	S
UK	70,0	68,7	68,0	68,1	68,5	69,1	70,0	70,6	71,0	71,5	71,7	UK
IS	:	:	:	:	81,8 *	82,2 *	81,1 *	83,1 *	85,4 *	87,1 *	:	IS
NO	:	:	:	:	71,9 *	74,4 *	76,3 *	78,1 *	77,9 *	77,9 *	77,5 *	NO
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

GRAN

2



Taux d'emploi: femmes. Personnes occupées de 15 à 64 ans en proportion des femmes de 15 à 64 ans. %

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	50,2	49,8	49,3	49,3	49,7	50,1	50,6	51,5	52,8	54,0	54,9	EU-15
€-zone	47,0	46,6	46,1	46,1	46,5	47,0	47,5	48,4	49,9	51,2	52,1 *	€-zone
B	42,9	44,3	44,5	44,6	45,1	45,4	46,5	47,6	50,4	51,5	:	B
DK	69,9	69,8	68,2	66,9	66,7	67,4	69,1	70,2	71,1	71,6	72,0	DK
D	:	55,9	55,1	55,1	55,3	55,3	55,3	55,8	57,1	57,9	:	D
EL	35,4	36,2	36,6	37,3	38,1	38,7	39,3	40,2	40,6	41,2	40,9	EL
E	31,2	31,2	30,3	30,3	31,2	32,3	33,6	35,0	37,6	40,3	41,9	E
F	51,4	51,4	51,5	51,6	52,1	52,2	52,4	53,0	53,9	55,1	:	F
IRL	35,9	37,1	38,5	40,1	41,6	43,2	45,9	49,0	52,0	54,1	55,0	IRL
I	:	:	35,8	35,4	35,4	36,0	36,4	37,3	38,3	39,6	41,1	I
L	44,0	45,7	44,8	44,4	42,6	43,8	45,3	46,2	48,6	50,1	:	L
NL	48,9	51,1	51,9	52,9	53,6	55,3	57,4	59,5	61,5	63,5	65,2	NL
A	:	:	:	58,9	59,1	58,4	58,6	58,8	59,6	59,6	60,1	A
P	56,9	56,0	55,1	54,4	54,3	54,7	56,1	58,0	59,4	60,3	61,1	P
FIN	68,3	63,7	59,5	58,7	59,0	59,4	60,3	61,2	63,4	64,3	65,4	FIN
S	77,2	74,4	70,5	69,1	69,2	68,3	66,6	66,6	68,4	69,3	70,4	S
UK	61,6	61,4	61,4	61,5	61,8	62,5	63,2	63,6	64,2	64,8	65,1	UK
IS	:	:	:	:	78,2 *	78,0 *	76,3 *	78,3 *	81,3 *	83,8 *	:	IS
NO	:	:	:	:	67,7 *	69,9 *	71,6 *	73,7 *	74,0 *	73,9 *	73,8 *	NO
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

GRAN

Taux d'emploi: hommes. Personnes occupées de 15 à 64 ans
 en proportion des hommes de 15 à 64 ans. %


995AN

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	74,3	72,5	70,7	70,1	70,2	70,1	70,3	71,0	71,7	72,5	73,0	EU-15
€-zone	73,2	71,7	69,9	69,1	69,0	68,8	68,9	69,6	70,4	71,3	61,9 *	€-zone
B	68,7	68,2	67,1	66,7	67,0	66,9	67,1	67,1	68,1	69,5	:	B
DK	78,4	77,4	75,8	77,5	79,9	80,1	80,5	79,9	80,8	80,8	80,2	DK
D	:	76,7	74,9	74,1	73,7	72,6	71,9	71,9	72,4	72,7	:	D
EL	72,6	72,4	72,1	72,4	72,5	72,7	72,1	71,6	70,8	71,1	70,8	EL
E	67,7	65,1	61,2	60,1	60,9	61,6	63,0	65,3	67,9	69,7	70,9	E
F	69,7	68,7	67,3	66,8	67,2	67,0	66,9	67,2	67,9	69,1	:	F
IRL	66,5	65,1	64,8	65,9	67,1	67,5	69,0	72,0	74,5	76,2	76,4	IRL
I	:	:	68,7	67,2	66,4	66,4	66,2	66,6	67,1	67,9	68,5	I
L	77,1	76,5	76,4	74,9	74,4	74,3	74,3	74,5	74,5	75,0	:	L
NL	75,7	75,9	74,9	74,6	75,2	76,3	78,3	79,8	80,5	82,1	82,8	NL
A	:	:	:	77,8	78,4	77,3	77,1	77,0	77,5	77,3	76,7	A
P	79,9	77,6	74,9	73,1	71,6	71,5	72,5	75,6	75,8	76,5	76,9	P
FIN	72,6	66,9	62,8	62,2	64,4	65,6	66,3	67,9	69,2	70,2	70,9	FIN
S	79,1	75,0	70,2	69,4	70,5	70,3	69,6	70,8	71,6	72,3	73,0	S
UK	78,5	75,9	74,5	74,7	75,2	75,6	76,7	77,4	77,7	78,1	78,3	UK
IS	:	:	:	:	85,4 *	86,3 *	85,7 *	87,8 *	89,3 *	90,4 *	:	IS
NO	:	:	:	:	76,0 *	78,9 *	81,0 *	82,4 *	81,7 *	81,8 *	81,1 *	NO
JP	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	JP
US	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	US

2

Taux de chômage total. Chômeurs en proportion de la population active totale. Moyenne annuelle. %



9A1DX

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	:	:	10,1	10,5	10,1	10,2	10,0	9,4	8,7	7,8	7,3	EU-15
€-zone	:	:	10,2	10,9	10,6	10,9	10,9	10,2	9,3	8,4	8,0	€-zone
B	6,4	7,1	8,6	9,8	9,7	9,5	9,2	9,3	8,6	6,9	6,6	B
DK	7,9	8,6	9,5	7,7	6,7	6,3	5,2	4,9	4,8	4,4	4,3	DK
D	:	6,4	7,7	8,2	8,0	8,7	9,7	9,1	8,4	7,8	7,7	D
EL	7,1	7,9	8,6	8,9	9,2	9,6	9,8	10,9	11,9	11,1	10,5	EL
E	13,2	14,9	18,6	19,8	18,8	18,1	17,0	15,2	12,8	11,3	10,6	E
F	9,1	10,0	11,3	11,8	11,3	11,9	11,8	11,4	10,7	9,3	8,5	F
IRL	14,7	15,4	15,6	14,3	12,3	11,7	9,9	7,5	5,6	4,2	3,8	IRL
I	8,5	8,7	10,1	11,0	11,5	11,5	11,6	11,7	11,3	10,4	9,4	I
L	1,6	2,1	2,6	3,2	2,9	2,9	2,7	2,7	2,4	2,3	2,0	L
NL	5,5	5,3	6,2	6,8	6,6	6,0	4,9	3,8	3,2	2,8	2,4	NL
A	:	:	3,9	3,8	3,9	4,4	4,4	4,5	3,9	3,7	3,6	A
P	4,2	4,3	5,6	6,9	7,3	7,3	6,8	5,1	4,5	4,1	4,1	P
FIN	6,6	11,7	16,3	16,6	15,4	14,6	12,7	11,4	10,2	9,8	9,1	FIN
S	3,1	5,6	9,1	9,4	8,8	9,6	9,9	8,3	7,1	5,8	4,9	S
UK	8,6	9,8	10,2	9,4	8,5	8,0	6,9	6,2	5,8	5,4	5,0	UK
JP	2,1	2,2	2,5	2,9	3,1	3,4	3,4	4,1	4,7	4,7	5,0	JP
US	6,7	7,4	6,8	6,1	5,6	5,4	4,9	4,5	4,2	4,0	4,8	US



Taux de chômage de longue durée. Chômeurs de longue durée (plus de 12 mois) en % de la population active totale

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	3,2	3,7	4,6	5,2	5,2	5,2	5,1	4,7	4,2	3,7	3,2	EU-15
€-zone	3,5	3,8	4,7	5,5	5,6	5,7	5,8	5,4	4,8	4,2	4,7*	€-zone
B	4,2	4,0	4,5	5,6	5,8	5,7	5,5	5,6	4,9	3,8	:	B
DK	3,2	2,9	3,1	2,9	2,3	2,1	1,7	1,5	1,2	1,0	0,9	DK
D	:	2,3	3,2	3,8	4,0	4,3	4,9	4,9	4,4	4,0	:	D
EL	3,5	3,8	4,2	4,4	4,6	5,2	5,3	5,9	6,5	6,1	5,4	EL
E	7,9	8,1	10,7	12,9	12,3	11,7	10,8	9,4	7,3	5,9	5,1	E
F	3,5	3,6	4,1	4,7	4,7	4,8	5,0	4,9	4,4	3,7	:	F
IRL	9,9	9,4	9,7	9,4	7,8	7,1	6,1	3,9	2,6	1,6	1,3	IRL
I	:	:	5,8	6,7	7,3	7,5	7,5	7,0	6,9	6,4	5,9	I
L	0,4	0,4	0,7	0,9	0,7	0,9	0,9	0,8	0,7	0,5	:	L
NL	2,9	2,5	2,9	3,1	3,1	2,8	2,3	1,7	1,3	1,1	0,8	NL
A	:	:	:	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9	A
P	1,6	1,2	1,8	2,6	3,1	3,3	3,2	2,1	1,7	1,6	1,5	P
FIN	2,5	4,3	6,0	6,1	5,7	5,4	4,7	4,0	3,0	2,8	2,5	FIN
S	0,2	0,6	1,5	2,5	2,5	2,9	3,4	3,1	2,2	1,7	1,2	S
UK	2,5	3,5	4,3	4,2	3,7	3,2	2,6	1,9	1,7	1,5	1,3	UK
IS	:	:	:	:	0,6*	0,4*	0,4*	0,4*	0,1*	0,1*	:	IS
NO	:	:	:	:	2,0*	1,1*	0,8*	0,5*	0,5*	0,5*	0,5*	NO

9R9AN

2



Dispersion des taux de chômage régionaux. Coefficient de variation des taux de chômage entre les régions (niveau NUTS 2) à l'intérieur des pays

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	60,1	60,3	58,5	56,5	58,1	57,1	55,9	58,4	60,7	63,6	64,9	EU-15
B	40,4	40,8	37,7	34,3	37,8	37,6	40,6	45,6	48,7	54,2	55,9	B
DK	DK
D	51,6	68,7	50,4	40,0	39,2	39,1	42,9	47,9	47,0	48,8	47,6	D
EL	27,3	26,9	28,4	27,2	24,3	28,0	24,7	18,3	17,5	17,3	17,9	EL
E	32,8	30,2	25,1	22,2	24,1	23,7	26,5	29,8	35,7	41,3	37,8	E
F	19,3	20,2	17,5	16,9	18,1	19,6	20,6	20,7	22,3	24,4	27,2	F
IRL	IRL
I	67,7	52,8	51,9	55,5	57,9	61,6	60,8	63,3	66,3	71,5	75,7	I
L	L
NL	10,7	12,5	12,1	10,8	10,6	14,5	15,8	20,0	24,9	21,8	26,8	NL
A	26,2	23,8	25,5	27,2	28,3	28,8	28,4	A
P	42,7	32,0	25,9	26,8	30,3	27,7	27,3	30,0	29,2	32,6	28,6	P
FIN	.	.	12,5	9,4	11,0	16,3	19,0	23,1	27,0	30,3	32,7	FIN
S	.	.	6,1	9,0	14,0	14,0	18,3	18,1	21,2	28,7	30,6	S
UK	30,0	19,6	19,0	19,6	34,6	32,3	37,6	42,8	43,4	45,1	46,0	UK

9A1BH

La formation continue dans les entreprises

Actualisation des compétences: la formation continue dans les entreprises

La disponibilité de données statistiques comparables sur la formation en entreprise constitue un outil important qui permet d'analyser, entre autres, les différences entre l'offre et la demande de compétences, entre les besoins de formation, d'une part, et les formes, les domaines et le volume de la formation offerte, d'autre part, et entre les ressources propres des entreprises et le recours à des fournisseurs extérieurs. Enfin, et surtout, il importe de se pencher sur les coûts de la formation, aussi bien pour les entreprises que pour l'État, et sur les nouvelles méthodes de financement.

La Commission européenne a lancé une nouvelle enquête sur la formation continue qui fait suite à l'enquête initiale effectuée en 1994 dans les douze États membres d'alors. Cette seconde enquête a été réalisée en 2000-2001. Elle a été non seulement mise en œuvre dans les États membres et la Norvège, mais également dans neuf pays candidats (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne — région Pomorovski —, République tchèque, Roumanie et Slovénie).

Les entreprises de l'Europe du Nord assurent plus de formation continue

Le pourcentage d'entreprises des États membres et de Norvège assurant une formation continue en 1999 variait de 22 % au Portugal à 96 % au Danemark. Dans les pays nordiques, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, la proportion était supérieure à 80 %. Par contre, en Grèce, seulement 18 % des entreprises assuraient une formation continue.

La préférence est donnée aux cours externes

Dans les États membres de l'UE et en Norvège, en 1999, les entreprises assurant une formation continue à leur personnel ont eu nettement plus souvent recours à des cours donnés en externe plutôt qu'en interne. Aux Pays-Bas, presque toutes les entreprises (97 %) organisaient des cours externes, alors que seulement une sur trois offrait des cours internes.

Différents types de formation dans les «petites» et les «grandes» entreprises?

On ne peut trouver aucune relation uniforme entre l'intensité de la formation et la taille de l'entreprise. Dans six pays, l'intensité de la formation (mesurée en heures de cours de formation continue par participant) était plus élevée dans les grandes entreprises, alors que dans quatre autres, elle l'était dans les petites entreprises. C'est surtout dans les moyennes entreprises que le nombre d'heures de cours par participant était le moins élevé.

Coûts de la formation

En 1999, les dépenses totales par salarié consacrées à la formation continue variaient de 410 SPA en Autriche à 1 169 SPA au Danemark. Les entreprises de Norvège, des Pays-Bas et de Suède effectuaient également des dépenses élevées par salarié dans ce domaine, alors que l'Allemagne, le Portugal et l'Espagne se situaient à l'autre bout de l'échelle.

Pour en savoir plus:

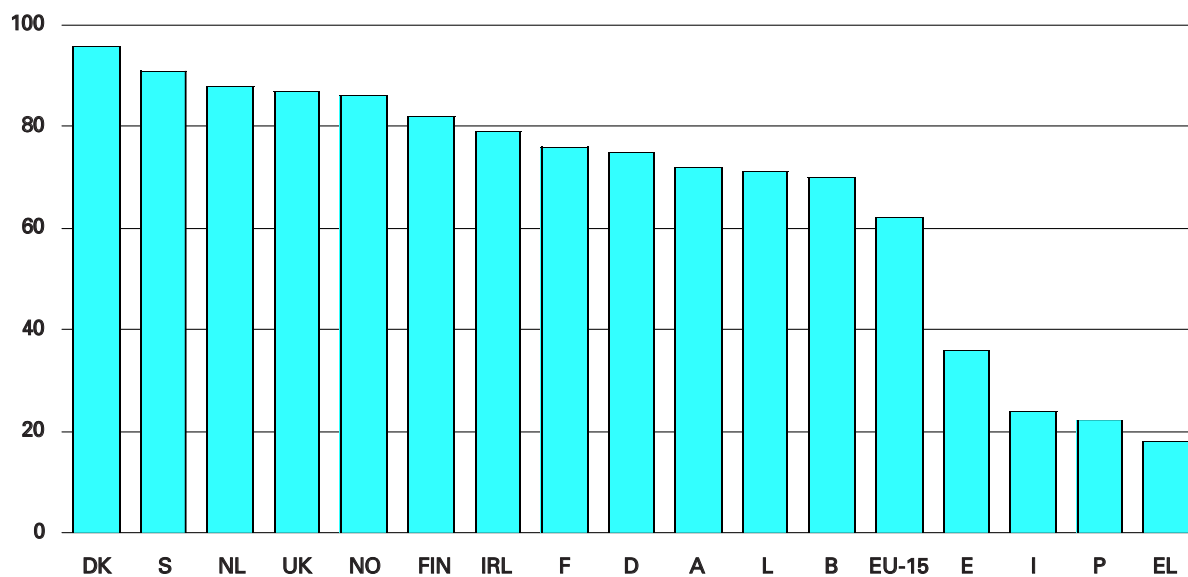
Statistiques en bref — Thème 3

— N° 3 Formation professionnelle continue en entreprise dans l'Union européenne et en Norvège

Vous voulez plus d'informations?

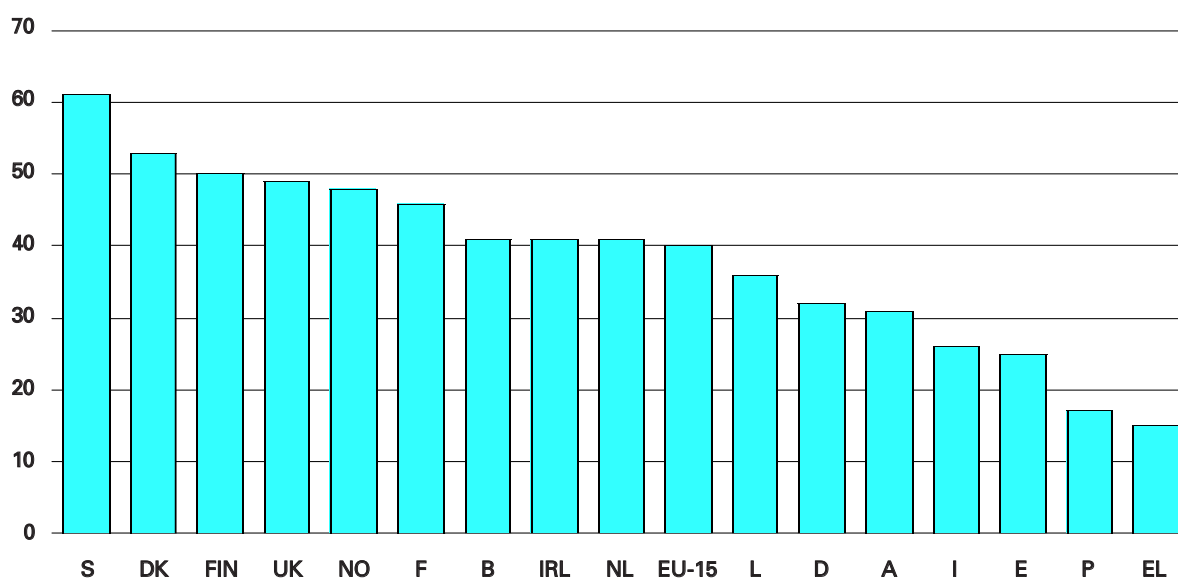
- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Entreprises assurant une formation en % de toutes les entreprises. 1999



Source: CVTS2, Eurostat.

Pourcentage de salariés (toutes entreprises) participant à des cours de formation professionnelle continue. 1999

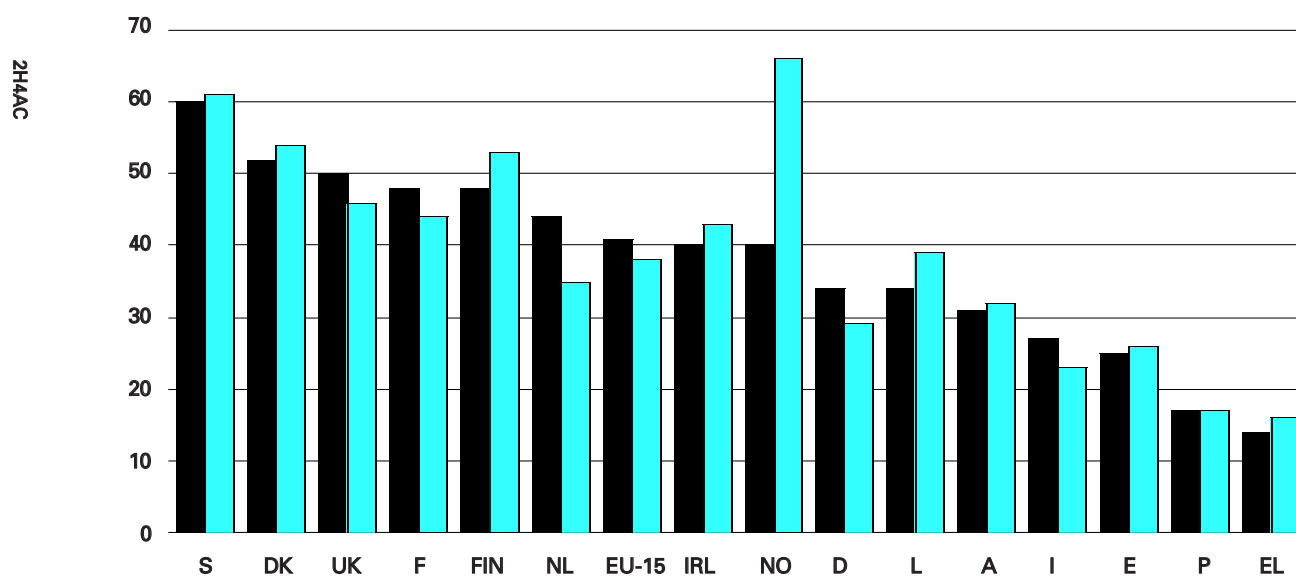


Source: CVTS2, Eurostat.

2H2AA

2H3AB

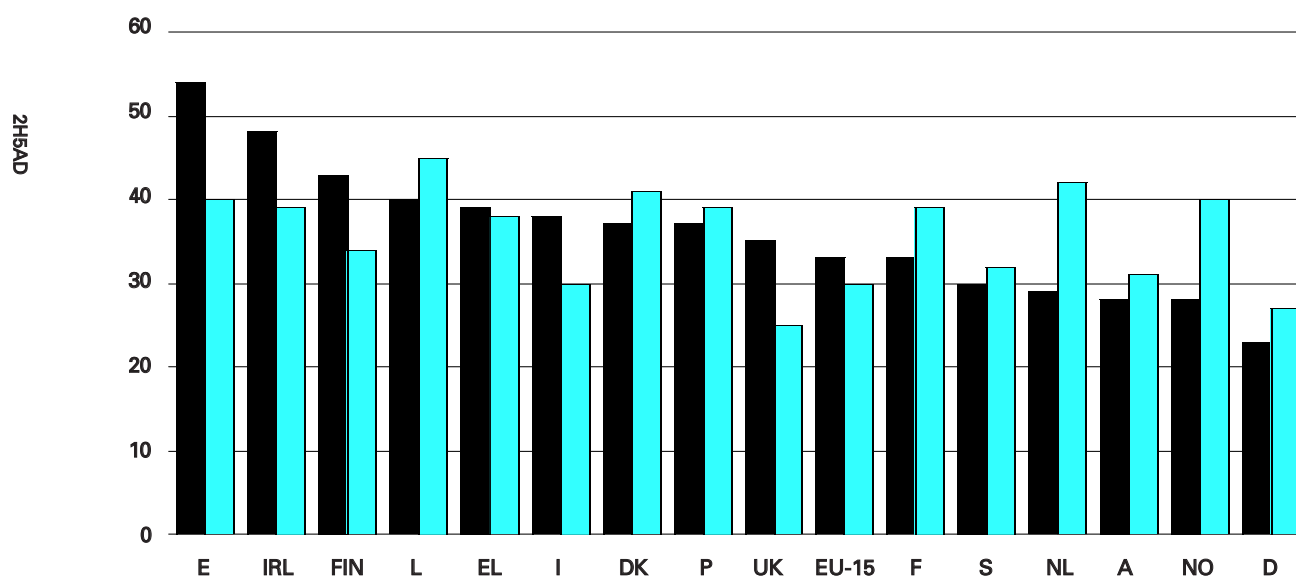
Pourcentage de salariés (toutes entreprises) participant à des cours de formation professionnelle continue (par sexe). 1999



Noir: hommes; couleur: femmes.

Source: CVTS2, Eurostat.

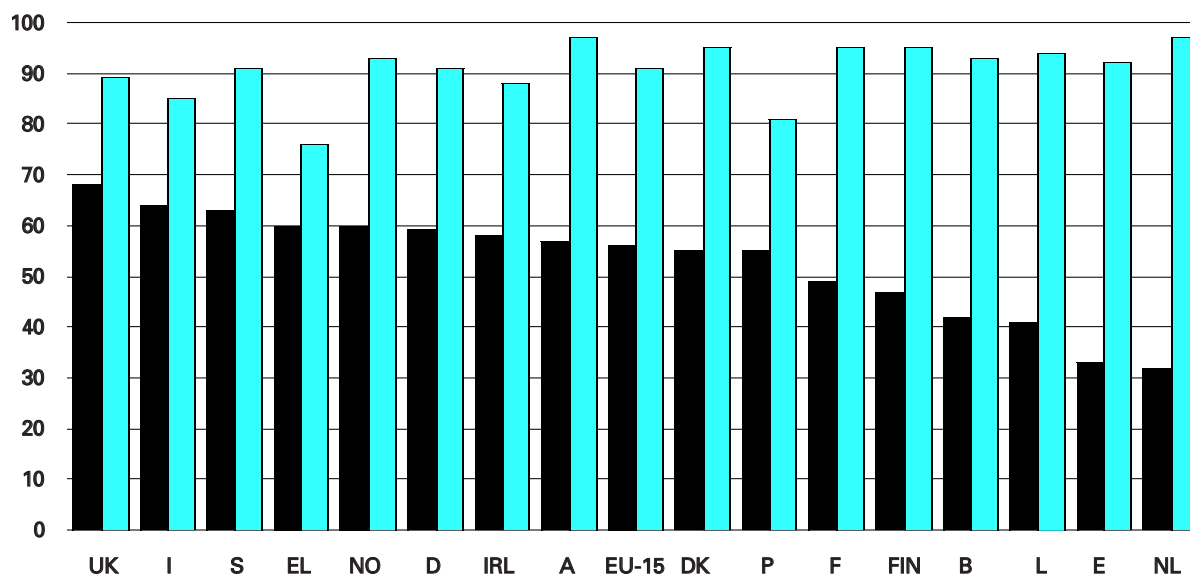
Heures de cours de formation professionnelle continue par participant dans les petites et les grandes entreprises. 1999



Noir: entre 10 et 49 salariés; couleur: 250 salariés ou plus.

Source: CVTS2, Eurostat.

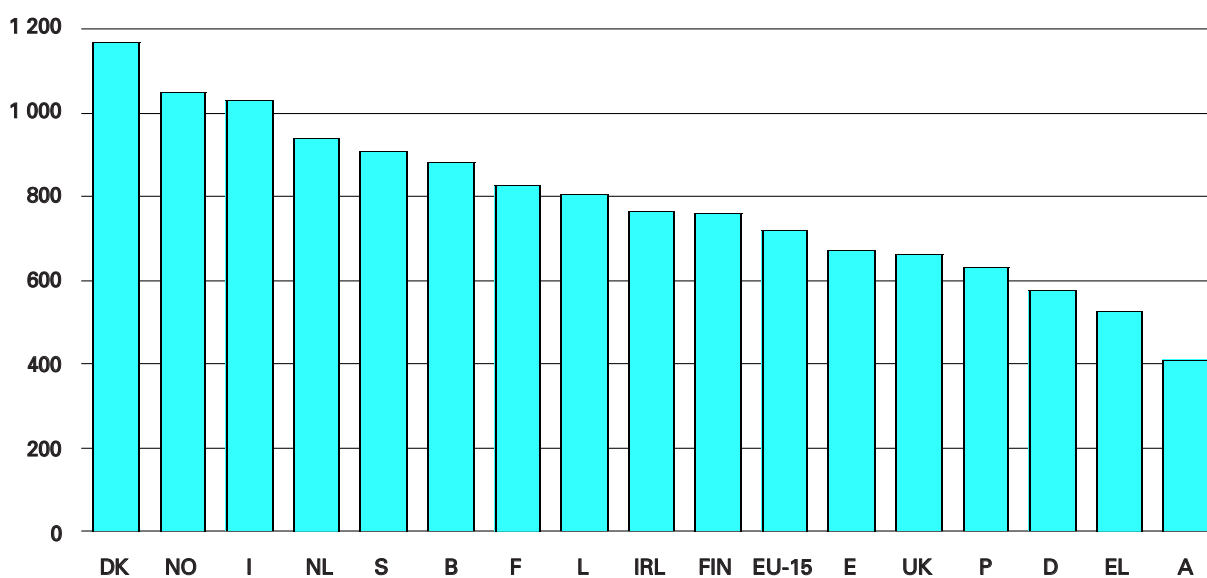
Pourcentage d'entreprises offrant des cours de formation professionnelle continue par type de cours. 1999



Noir: cours internes; couleur: cours externes.

Source: CVTS2, Eurostat.

Coûts totaux des cours de formation professionnelle continue par salarié dans les entreprises offrant de tels cours. SPA



Source: CVTS2, Eurostat.

Les données sur la politique du marché du travail

Ciblage des problèmes sur le marché du travail

La base de données sur la politique du marché du travail (PMT) s'appuie sur une vaste méthodologie élaborée au cours des dernières années par Eurostat, en étroite coopération avec la direction générale de l'emploi et des affaires sociales, l'ensemble des États membres de l'UE, la Norvège et l'OCDE. La base de données PMT est un instrument de suivi des politiques de l'emploi ciblées, définies et mises en œuvre par les pays de l'UE à la suite de l'accord, obtenu en novembre 1997, relatif au lancement d'une stratégie européenne (sommet sur l'emploi de Luxembourg) visant à offrir d'avantage d'emplois ainsi qu'à combattre et réduire le chômage.

La base de données PMT de l'UE présente deux grands avantages par rapport aux sources d'information existantes: premièrement, une description détaillée et comparable de chaque mesure de politique du marché du travail est collectée, enregistrée et publiée et, deuxièmement, des informations détaillées sur les bénéficiaires, les stocks et les flux sont collectées et publiées au niveau européen.

Portée de la base de données PMT

La base de données PMT fait référence aux interventions publiques sur le marché du travail visant à assurer son efficacité de fonctionnement et à corriger les déséquilibres. Ces interventions se différencient des autres mesures de politique générale de l'emploi, en ceci qu'elles agissent sélectivement en faveur de groupes particuliers du marché du travail.

La **classification par type d'action** comprend une catégorie de base de services publics d'emploi et neuf catégories de mesures PMT dont la plupart comprennent au moins deux sous-catégories.

0. Services publics d'emploi: activités des services publics facilitant la recherche d'un emploi, généralement à la disposition de toute personne en quête d'un emploi.

1. Conseils intensifs et aide à la recherche d'un emploi: programmes facilitant la recherche d'un emploi grâce à des conseils intensifs individualisés s'adressant aux chômeurs enregistrés à la recherche d'un emploi mais connaissant des difficultés particulières pour se faire embaucher, ou à d'autres groupes ayant difficilement accès au marché du travail.

2. Formation professionnelle: programmes financés par des organismes publics et visant à améliorer l'employabilité des chômeurs et d'autres groupes cibles grâce à des actions de formation professionnelle. Les mesures doivent inclure une preuve d'enseignement en classe ou, sur le lieu de travail, d'une supervision spéciale pour les besoins de l'instruction.

3. Rotation dans l'emploi et partage de l'emploi: programmes facilitant le placement professionnel d'un chômeur ou d'une personne appartenant à un autre groupe cible par substitution des heures travaillées par un salarié existant.

4. Incitations à l'emploi: programmes facilitant le recrutement de chômeurs et de personnes appartenant à d'autres groupes cibles ou contribuant à assurer un emploi permanent à des personnes exposées à une perte d'emploi involontaire. La majeure partie des coûts de main-d'œuvre est normalement couverte par l'employeur.

5. Insertion professionnelle des handicapés: programmes visant à favoriser l'insertion des handicapés dans le marché du travail.

6. Création directe d'emplois: programmes créant des emplois supplémentaires, généralement d'utilité publique ou sociale, et s'adressant aux chômeurs de longue durée ou aux personnes pour lesquelles il est difficile de trouver un emploi. La majeure partie des coûts de main-d'œuvre est normalement couverte par les finances publiques.

7. Aide à la création d'entreprises: programmes encourageant l'esprit d'entreprise et incitant les chômeurs et les personnes appartenant à d'autres groupes cibles à créer leur propre entreprise ou à s'installer à leur compte.

8. Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi: programmes visant à compenser la perte de salaire d'une personne en lui assurant des prestations en espèces lorsque:

- ladite personne peut travailler et est disposée à le faire mais n'arrive pas à trouver un emploi convenable;
- ladite personne a été licenciée ou est contrainte au chômage partiel ou technique pour des raisons économiques ou autres (y compris des effets saisonniers);
- ladite personne a perdu son emploi en raison d'une restructuration ou d'une circonstance similaire (indemnités de licenciement).

9. Prérétraite: programmes facilitant la retraite anticipée complète ou partielle des travailleurs âgés ayant peu de chances de trouver un emploi ou dont la retraite facilite l'embauche d'un chômeur ou d'une personne d'un autre groupe cible.

La **classification par type de dépenses** dépend premièrement du bénéficiaire direct (particulier, employeur ou prestataire de services) et deuxièmement du type de dépenses concernées (paiements en espèces ou réduction d'un prélèvement obligatoire).

Trois variables sont nécessaires pour évaluer le **nombre de personnes** bénéficiant de ces mesures: le stock, les entrées et les sorties. Le «stock» correspond au nombre de bénéficiaires d'une mesure à un moment donné. Les «entrées» correspondent au nombre de nouveaux bénéficiaires de la mesure au cours de l'année (flux entrant). Les «sorties» correspondent au nombre de personnes ayant cessé de bénéficier de la mesure au cours de l'année (flux sortant). Comme pour les entrées, l'observation concerne les situations de bénéficiaire et non pas les individus, si bien qu'une personne donnée peut être comptée plusieurs fois dans une même année.

La base de données PMT contient des données sur les bénéficiaires, ventilées par sexe, âge, durée du chômage, situation d'emploi antérieure des entrants, réussites et abandons ainsi que destination des sortants.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat PMT

- Base de données Politiques du Marché du Travail — Méthodologie — Avril 2000
- Statistiques sociales européennes — Politiques du Marché du Travail — Dépenses et Bénéficiaires — Données 2000 — Tableaux détaillés

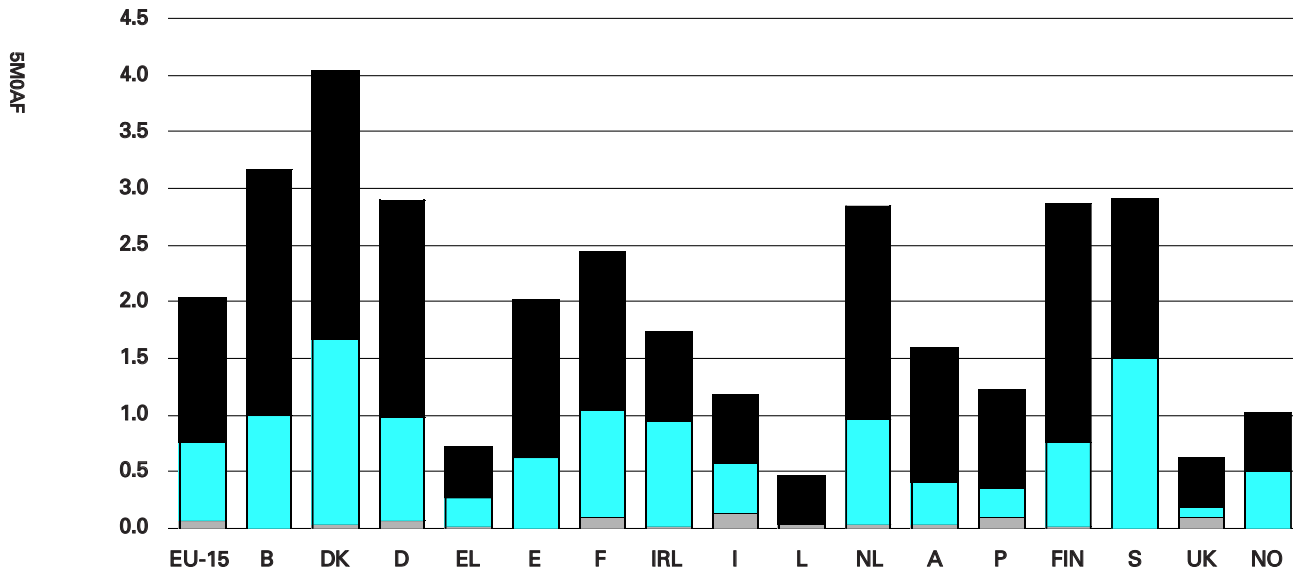
Statistiques en bref — Thème 3

- N° 12/2002 Fortes variations entre États membres pour les dépenses publiques consacrées aux politiques du marché du travail en 1999

Vous voulez plus d'informations?

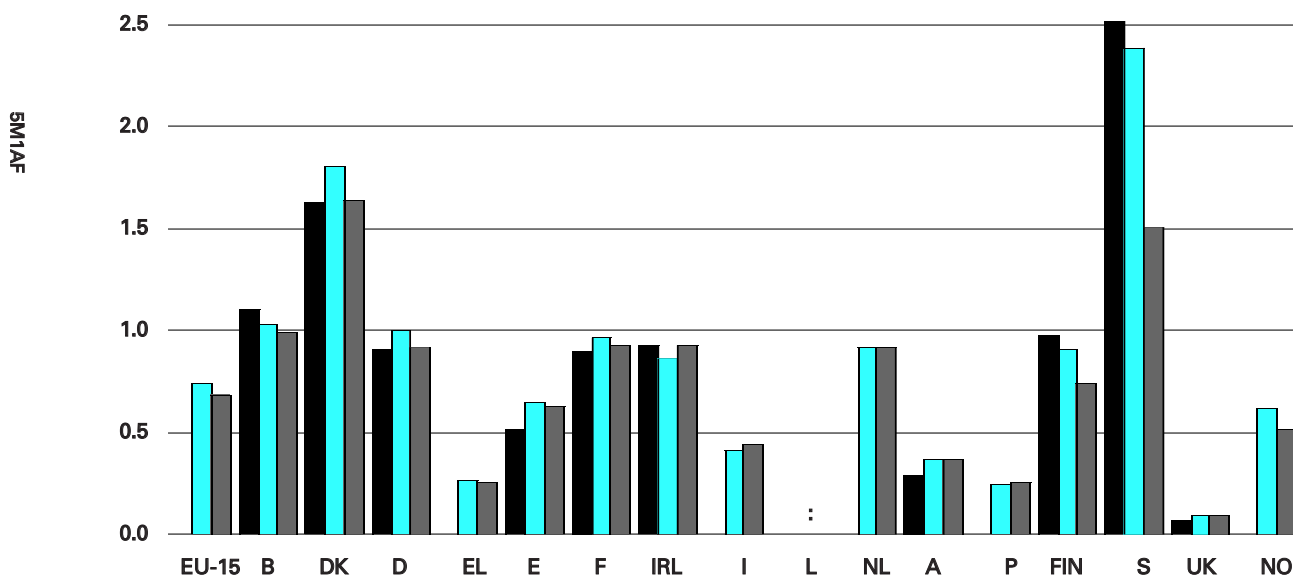
- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>
- Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Emploi et affaires sociales»: http://europa.eu.int/comm/dgs/employment_social/index_en.htm

Dépenses publiques pour les mesures des politiques du marché du travail en % du PIB. 2000



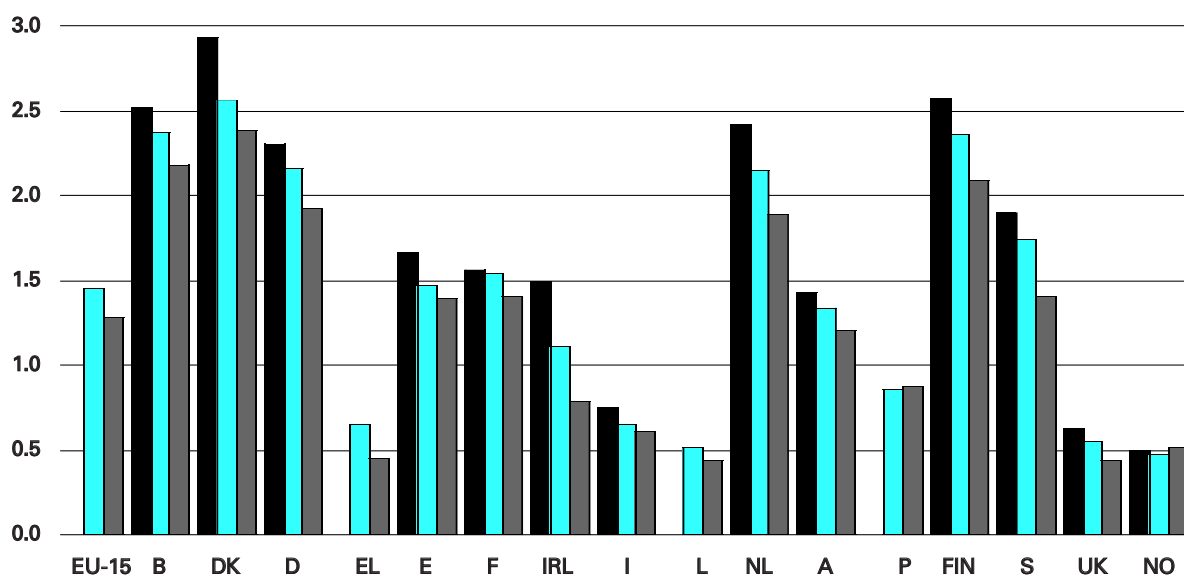
Noir: Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi - préretraite; couleur: formation professionnelle — rotation dans l'emploi et partage de l'emploi — incitations à l'emploi — insertion professionnelle des handicapés — création directe d'emplois — aides à la création d'entreprise; gris: soutien spécial à l'apprentissage.

Dépenses publiques des politiques du marché du travail pour les mesures formation professionnelle — rotation dans l'emploi et le partage de l'emploi — incitations à l'emploi — l'insertion professionnelle des handicapés — création directe d'emplois — aides à la création d'entreprises en % du PIB



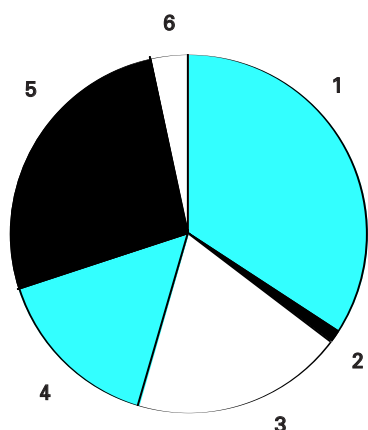
Noir: 1998; couleur: 1999; gris: 2000.

Dépenses publiques des politique du marché du travail pour les mesures maintien et le soutien du revenu en cas d'absence d'emploi et de préretraite en % du PIB



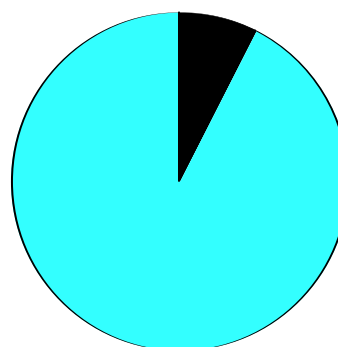
Noir: 1998; couleur: 1999; gris: 2000.

Dépenses des politique du marché du travail par type d'action active. EU-15. 2000



1. Formation professionnelle (à l'exclusion de l'aide spéciale pour l'apprentissage); 2. Rotation dans l'emploi et partage de l'emploi; 3. Incitations à l'emploi; 4. Insertion professionnelle des handicapés; 5. Création directe d'emplois; 6. Aides à la création d'entreprises.

Dépenses des politique du marché du travail par type d'action passive. EU-15. 2000



Noir: préretraite; couleur: maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi.

SM2AF

SM3AF

SM4AF

Les dépenses de consommation des ménages

Assurer la transparence des marchés de consommation

Pour quiconque souhaite en savoir plus sur les marchés de consommation dans l'UE, la question suivante est fondamentale: Comment la taille et la proportion des marchés évoluent-elles?

L'Annuaire Eurostat répond à cette question. Il présente des données sur les dépenses des ménages consacrées à ce qu'on appelle les «fonctions de consommation» (marchés). Il présente les données au niveau à deux chiffres de la «classification des fonctions de la consommation des ménages» (Coicop), c'est-à-dire qu'il ventile la consommation en douze fonctions de consommation. Il présente en outre quelques sous-agrégats du niveau à trois chiffres de la Coicop.

Les données sur les fonctions de consommation sont disponibles dans NewCronos, thème 2, domaine «brkdowns», collections «coicop2» et «coicop3». Si vous voulez tirer parti de la base de données NewCronos, veuillez contacter votre Data Shop Eurostat. Les adresses des Data Shops figurent à la fin du présent Annuaire.

Sources fiables, définitions harmonisées

Les statistiques des dépenses de consommation finale des ménages sont issues des statistiques sur la comptabilité nationale d'Eurostat.

La consommation correspond à la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins du ménage. Elle couvre les achats de biens et services, la consommation de la production propre (les produits du jardin, par exemple) ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

Le mot «dépenses» ajouté dans le SEC 95 concerne explicitement les dépenses directes effectuées par les ménages, à l'exclusion de la part de la consommation à la charge des administrations publiques ou des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Lorsque cette part est incluse, on dit de la somme, dans le contexte des comptes nationaux, qu'elle correspond à la «consommation finale effective».

La classification de la consommation, ainsi que d'autres classifications, peuvent être consultées sur le site web: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/> (option «Nomenclatures»), ligne 17 «Coicop». Elle offre un niveau à deux chiffres et un niveau plus détaillé à trois chiffres.

Quelques résultats

- Les **produits alimentaires, les boissons et le tabac** représentaient généralement le poste de consommation le plus important dans presque tous les pays. À quelques exceptions près, il a progressivement été dépassé par les postes «logement» et «transports et communications» dans les États membres, mais pas encore dans les pays candidats. Il est proportionnellement plus important dans les pays méditerranéens que dans les pays nordiques.

Dans les États membres, les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées représentent entre 9,8 % (Royaume-Uni, 2000) et 18,5 % (Portugal, 2000) des dépenses de consommation totales. Dans les pays candidats, ils représentent entre 18,9 % (Slovénie, 1999) et 31,5 % (Lituanie, 1999).

Des données supplémentaires sur les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées sont disponibles dans la base de données NewCronos, thème 2, domaine «brkdowns», collection «coicop3», où le poste «produits alimentaires et boissons non alcoolisées» porte le code cp01 et ses subdivisions.

L'objet de consommation «produits alimentaires, boissons et tabac» comprend tous les achats effectués pour la consommation à domicile de: a) produits alimentaires à l'exception des aliments spécifiques pour animaux d'agrément; b) boissons non alcoolisées (café, thé et cacao, eaux minérales, boissons gazeuses, jus de fruits et de légumes, etc.). Il exclut: a) tous les services de restauration et

services annexes dans (ou offerts par) les hôtels, les restaurants, les cafés, les traiteurs, etc., que les produits soient pris par le client ou livrés à son domicile; b) les boissons alcoolisées, le tabac, les stupéfiants et les produits médicaux.

- La part du **logement**, qui varie considérablement d'un pays à l'autre, a augmenté dans presque tous les pays candidats. À quelques exceptions près, le logement représente la part la plus importante des dépenses dans les États membres (et en premier lieu dans les pays scandinaves), mais pas dans les pays candidats.

Dans les États membres, le logement représente entre 10,6 % (Portugal, 2000) et 30,6 % (Suède, 1999) des dépenses de consommation totales. Dans les pays candidats, il représente entre 15,0 % (Lituanie, 1999) et 23,9 % (Pologne, 2000).

Des données supplémentaires sur le logement sont disponibles dans NewCronos, thème 2, domaine «brkdowns», collection «coicop3», où le poste «logement» porte le code cp04 et ses subdivisions.

- Le développement des **transports** et des **communications** a entraîné des réductions de prix dans ce domaine (tarifs aériens meilleur marché, matériel informatique plus abordable, etc.). À de rares exceptions près, la part des transports et des communications dans la consommation est plus importante que celle des produits alimentaires et des boissons dans les États membres, mais pas dans les pays candidats.

Dans les États membres, les transports représentent entre 8,6 % (Grèce, 2000) et 17,4 % (Portugal, 2000) des dépenses de consommation totales. Dans les pays candidats, ils représentent entre 9,2 % (Lettonie, 1999) et 17,3 % (Slovénie, 1999).

Des données supplémentaires sur les transports sont disponibles dans NewCronos, thème 2, domaine «brkdowns», collection «coicop3», où le poste «transports» porte le code cp07 et ses subdivisions.

- La part des dépenses de **santé** est restée globalement stable dans les États membres, mais a légèrement augmenté dans les pays candidats. Toutefois, la part des services de santé dans la consommation totale varie considérablement d'un pays à l'autre. Les parts les plus faibles (moins de 3 %) sont enregistrées au Danemark, en Irlande, en Suède et au Royaume-Uni, en raison de leurs services de santé publics qui ne sont pas pris en compte ici.
- Les dépenses consacrées aux **loisirs** et à la **culture** varient considérablement d'un pays à l'autre en raison, notamment, du volume des dépenses publiques dans ces domaines. Leur part dans les dépenses de consommation a augmenté dans la majorité des pays.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

- Household final consumption expenditure in the European Union, 1995-1999
- Consumption expenditures of private households in the European Union (CD-ROM)
- Revenu et conditions de vie
- Living conditions in Europe — Statistical pocketbook

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Denrées alimentaires et boissons non alcoolisées, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
B	:	:	:	:	14,5	14,1	14,0	13,8	13,1	13,0	:	B
DK	14,4	14,5	14,0	13,8	14,0	13,5	13,4	13,1	12,8	12,8	12,9	DK
D	14,0	13,5	13,1	12,7	12,5	12,3	12,2	12,1	11,9	11,9	12,3	D
EL	:	:	:	:	18,2	17,8	17,4	17,0	16,8	16,9	:	EL
E	:	:	:	:	17,7	17,4	16,7	15,8	15,2	15,2	:	E
F	16,1	15,6	15,4	15,1	15,1	14,7	14,8	14,7	14,3	14,2	14,4	F
IRL	17,7	18,0	17,5	16,4	15,5	15,0	13,7	12,7	11,5	10,9	10,7	IRL
I	18,8	18,5	18,1	17,4	16,8	16,4	15,8	15,3	14,7	14,4	14,4	I
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	L
NL	:	:	:	:	13,0	12,6	12,4	12,1	11,6	:	:	NL
A	14,9	14,7	14,4	14,0	13,4	13,1	13,2	13,1	12,9	12,7	12,6	A
P	21,9	21,1	21,5	21,6	20,5	19,9	19,2	19,0	18,7	18,5	:	P
FIN	17,0	17,0	16,6	16,3	14,8	14,0	13,7	13,3	13,0	12,7	12,8	FIN
S	:	:	:	:	14,4	13,4	13,2	12,9	12,6	12,5	12,8	S
UK	12,4	12,1	11,8	11,4	11,2	11,2	10,7	10,3	10,0	9,7	9,7	UK
IS	21,4	22,1	22,3	21,4	20,7	20,7	20,5	19,8	19,0	18,3	:	IS
NO	17,1	17,1	16,6	16,6	16,2	15,8	15,5	:	:	:	:	NO
JP	19,0	18,6	18,2	17,8	17,3	16,3	16,3	16,5	:	:	:	JP
US	8,8	8,4	8,2	8,1	7,9	7,8	7,5	7,3	7,1	:	:	US

Loyers réels, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
B	:	:	:	:	5,3	5,3	5,2	5,0	4,9	4,7	:	B
DK	6,6	6,6	6,7	6,3	6,4	6,5	6,4	6,4	6,4	6,5	6,5	DK
D	6,2	6,6	7,2	7,5	7,8	8,0	8,1	8,2	8,1	8,1	8,1	D
EL	:	:	:	:	3,2	3,3	3,2	3,1	3,0	2,9	:	EL
E	:	:	:	:	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	:	:	E
F	4,2	4,5	4,6	4,6	4,7	4,8	4,8	4,8	4,7	4,7	4,6	F
IRL	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8	2,0	IRL
I	1,9	2,0	2,2	2,3	2,3	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	I
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	L
NL	:	:	:	:	6,5	6,5	6,3	6,1	5,9	:	:	NL
A	1,4	1,5	1,5	1,9	1,9	2,0	2,2	3,0	2,9	2,8	2,8	A
P	0,8	0,8	0,8	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1	:	:	:	P
FIN	3,8	4,4	4,8	4,8	5,2	5,2	5,5	5,6	5,8	5,9	6,0	FIN
S	:	:	:	:	10,1	10,2	10,3	10,1	9,7	9,5	9,1	S
UK	3,4	3,8	4,0	4,1	4,0	4,0	3,9	4,0	4,0	4,1	4,1	UK
NO	2,9	2,9	3,1	2,8	2,7	2,7	2,6	:	:	:	:	NO
US	3,9	3,8	3,6	3,6	3,5	3,4	3,4	3,3	3,2	:	:	US

Santé, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
B	:	:	:	:	3,8	3,7	3,8	3,8	3,8	3,8	:	B
DK	2,4	2,5	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7	DK
D	3,1	3,3	3,6	3,7	4,0	3,9	4,1	4,1	4,0	4,1	4,1	D
EL	:	:	:	:	5,7	5,5	5,4	5,5	5,6	5,0	:	EL
E	:	:	:	:	3,3	3,3	3,2	3,3	3,4	3,4	:	E
F	3,4	3,5	3,6	3,6	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	F
IRL	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7	IRL
I	2,3	2,5	2,8	3,0	3,1	3,2	3,3	3,3	3,2	3,1	2,9	I
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	L
NL	:	:	:	:	3,5	4,1	4,0	3,8	4,0	:	:	NL
A	2,6	2,9	2,9	3,1	3,2	3,3	3,1	3,2	3,3	3,3	3,4	A
P	6,6	7,1	7,4	7,4	5,1	4,9	4,9	4,7	4,7	4,7	:	P
FIN	3,2	3,5	3,7	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	3,6	3,7	3,8	FIN
S	:	:	:	:	2,1	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5	2,4	S
UK	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	UK
IS	1,9	2,2	2,6	2,5	2,5	2,6	2,6	2,9	2,8	2,9	:	IS
NO	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6	2,7	2,7	:	:	:	:	NO
JP	9,6	9,8	10,1	10,4	10,8	11,0	11,1	11,1	:	:	:	JP
US	16,0	16,5	16,6	16,5	16,6	16,6	16,7	16,7	16,5	:	:	US

7A4JP

Éducation, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
B	:	:	:	:	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	:	B
DK	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	DK
D	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	D
EL	:	:	:	:	2,0	1,9	1,8	1,7	1,8	1,8	:	EL
E	:	:	:	:	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	:	E
F	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	F
IRL	0,9	0,9	1,0	1,0	1,2	1,4	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	IRL
I	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	I
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	L
NL	:	:	:	:	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	:	:	NL
A	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	A
P	1,2	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	:	P
FIN	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	FIN
S	:	:	:	:	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	S
UK	1,1	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	UK
IS	1,8	1,8	2,0	2,0	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	:	IS
NO	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	:	:	:	:	NO
US	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	:	:	US

9E8AR

Les revenus et les conditions de vie

Revenus, pauvreté et exclusion sociale: les statistiques répondent à de nombreuses questions

Quel est le niveau de revenu moyen? Certaines composantes sont-elles plus importantes que d'autres? Existe-t-il un fossé entre les nantis et les démunis et, si tel est le cas, quelle est son importance? Certains groupes sont-ils plus exposés à la pauvreté que d'autres? Sont-ils moins impliqués dans la société? Ont-ils un moindre niveau d'éducation? Ou sont-ils en moins bonne santé? Ont-ils des familles plus nombreuses? Leurs sources de revenu sont-elles moins sûres? Ont-ils accès à un éventail complet de biens et de services? La situation est-elle stable dans le temps? Existe-t-il des différences entre les pays?

De telles informations font l'objet d'une demande qui s'est accrue, ces dernières années, à la suite de l'adoption du chapitre social dans le traité d'Amsterdam (1997) qui est devenu le moteur des statistiques sociales de l'UE en général. Cet élan a été renforcé par les Conseils européens de Lisbonne (mars 2000), de Nice (décembre 2000), de Stockholm (mars 2001) et de Laeken (décembre 2001), qui ont accordé une place de choix à la dimension sociale dans le programme politique. Pour rendre opérationnelles les stratégies adoptées en vertu de la méthode ouverte de coordination, il est essentiel d'assurer un suivi efficace.

Les indicateurs statistiques

Les problèmes de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale sont multidimensionnels. Pour en assurer un suivi efficace au niveau européen, un sous-ensemble d'«indicateurs de cohésion sociale» a été constitué dans les indicateurs structurels qui sont produits pour le rapport de synthèse annuel de la Commission au Conseil. Après un long processus de consultation et de négociation, la liste des indicateurs pour le rapport de synthèse annuel de 2002 a été finalisée et adoptée à Laeken en décembre 2001 et les données ont été fournies pour publication à Barcelone en mars 2002.

Ont également été présentés à Laeken les travaux du sous-groupe «Indicateurs» du comité de protection sociale, travaux dans lesquels Eurostat et la direction générale de l'emploi et des affaires sociales ont joué un rôle de premier plan. Une liste d'indicateurs détaillés a été établie; elle constitue un cadre de référence pour la déclaration des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elle comprend tous les indicateurs de cohésion sociale de la liste actuelle des indicateurs structurels et fournit des informations analytiques supplémentaires.

Une hiérarchie a été adoptée: indicateurs «primaires» (éléments les plus importants identifiés comme menant à l'exclusion sociale), indicateurs «secondaires» (autres dimensions) et indicateurs «tertiaires» complémentaires (circonstances nationales particulières) qui aident à interpréter les indicateurs primaires et secondaires; les indicateurs tertiaires ne sont pas nécessairement harmonisés au niveau de l'UE.

Certains indicateurs clés de Laeken sur les revenus, la pauvreté et l'exclusion sociale sont présentés dans des tableaux de l'Annuaire Eurostat. Pour obtenir d'autres indicateurs sociaux ou des ventilations supplémentaires, veuillez contacter votre Data Shop dont l'adresse figure à la fin du présent Annuaire.

D'où viennent les données?

Ces dernières années, pour calculer les indicateurs des États membres de l'UE, Eurostat a essentiellement utilisé les microdonnées fournies par le panel communautaire de ménages (PCM). Toutefois, après huit années d'utilisation, cette source de données va être remplacée, à partir de 2003, par un nouvel instrument, les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Une des principales raisons ayant motivé ce changement est la nécessité d'adapter le contenu et l'actualité des données de manière à ce qu'elles répondent aux besoins politiques actuels.

Les statistiques EU-SILC aspirent à devenir la source de référence communautaire pour les statistiques de la distribution du revenu et l'exclusion sociale, avec un double objectif de qualité, notamment en ce qui concerne la comparabilité et la disponibilité des données dans les délais requis, et de souplesse. Elles auront à la fois une dimension transversale — la grande priorité — et une dimension longitudinale. Une plus grande confiance sera accordée aux sources existantes de données nationales pour tenter d'harmoniser les résultats plutôt que les données collectées et d'améliorer les délais de disponibilité.

Le PCM est un instrument novateur de collecte de données qui constitue actuellement l'unique source d'informations harmonisées fiables sur les revenus et les questions sociales qui y sont liées. Cette enquête «longitudinale» nécessite des interviews annuelles des ménages participants (environ 80 000 dans l'ensemble de l'UE: les échantillons sont conçus de manière à être représentatifs du pays concerné). Elle permet de suivre les mêmes unités statistiques sur plusieurs années consécutives et de disposer d'informations sur la dynamique sociale (par exemple, le passage de la vie scolaire à la vie active, de la vie active à la retraite), ce que ne permettent pas les enquêtes transversales plus typiques (échantillon distinct chaque année).

Le PCM est un exercice de coopération entre Eurostat et les États membres. Le produit final est une base de données utilisateur (BDU) qui est produite après validation bilatérale et multilatérale. Après approbation finale, la BDU peut être publiée (dans des conditions de stricte confidentialité) et est utilisée par Eurostat pour calculer et publier les indicateurs statistiques. La BDU pour le PCM, vague 5, contient des données de 1994 à 1998. Elle a été publiée en décembre 2001. Les chiffres présentés ici peuvent être sujets aux révisions.

Brefs détails méthodologiques

Dans le PCM, le revenu d'un ménage est établi en additionnant tous les revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage (y compris les revenus du travail, les revenus d'investissement et les prestations sociales), nets d'impôts et de cotisations sociales. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, ce total est ensuite divisé par le nombre d'«équivalents adultes» au moyen d'une échelle standard (qu'on appelle l'échelle «OCDE modifiée») et le chiffre obtenu est attribué à chaque membre du ménage. Les estimations de l'EU-15 sont des moyennes des valeurs nationales disponibles pondérées en fonction de la population.

Inclusion des pays candidats

Eurostat a commencé à collaborer avec les pays candidats pour inclure un premier sous-ensemble d'indicateurs concernant le revenu et l'exclusion sociale dans le rapport de synthèse de la Commission qui sera présenté à Thessalonique au printemps 2003.

Pour en savoir plus:

Publications Eurostat

- **European Community Household Panel (ECHP) — Selected indicators from the 1995 wave (PDF)**
- **European social statistics — Income, poverty and social exclusion**
- **La situation sociale dans l'Union européenne**
- **Social cohesion indicators adopted at the Laeken European Council**
- **Income, Poverty & Social Exclusion in the European Union: 2nd edition**
- **Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken**
- **Income, Poverty & Social Exclusion in the European Union**
- **Statistiques en bref — Thème 3**
- **N° 14 «Newsletter» du panel communautaire de ménages**

Vous voulez plus d'informations?

- **Contactez votre Data Shop (voir dernière page)**
- **<http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>**
- **Les données d'Eurostat servent à alimenter la discussion politique en Europe. Regardez le site web de la «DG Emploi et affaires sociales»:**
http://europa.eu.int/comm/dgs/employment_social/index_en.htm

Nombre moyen de personnes par ménage privé

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
EU-15	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	EU-15
B	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	B
DK	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	DK
D	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	D
EL	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	EL
E	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	E
F	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	F
IRL	3,3	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	IRL
I	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	I
L	2,7	2,7	2,6	2,6	2,8	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	L
NL	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	NL
A	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	A
P	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0	2,9	2,9	P
FIN	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1 *	FIN
S	2,1 *	2,1 *	2,1 *	2,1 *	2,1 *	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	S
UK	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	UK

Source: Enquête européenne sur les forces de travail. DK, IRL: 1998-2001. A: 1991-94. FIN, S: les données proviennent de sources nationales.

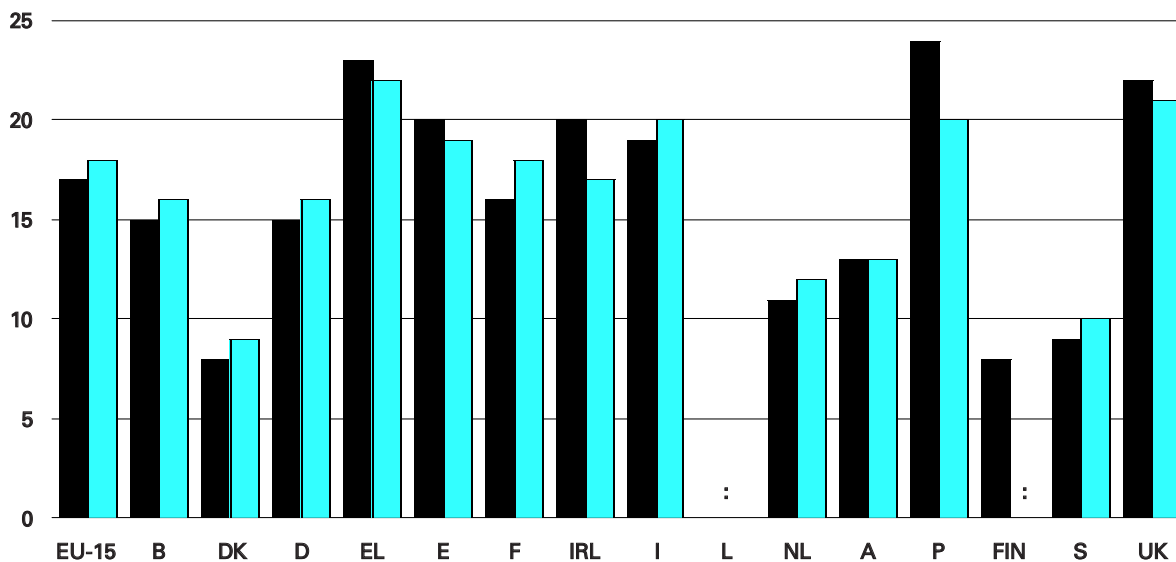
Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Un adulte vivant seul

Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Parent isolé avec enfants à charge

	1994	1995	1996	1997	1998	1994	1995	1996	1997	1998	
EU-15	11	11	11	11	11	3	3	3	3	3	EU-15
B	12	12	13	13	13	4	4	4	3	3	B
DK	18	17	17	17	17	5	3	2	3	2	DK
D	16	15	16	15	16	3	3	3	3	3	D
EL	7	8	7	8	8	1	2	2	2	1	EL
E	4	4	4	4	4	1	1	1	1	1	E
F	12	12	12	12	12	4	3	3	3	3	F
IRL	7	7	7	7	7	4	4	3	3	3	IRL
I	8	7	8	7	8	2	2	2	2	2	I
L	10	10	11	:	:	2	3	3	:	:	L
NL	14	14	14	14	15	3	3	3	3	2	NL
A	:	11	12	11	12	:	2	3	3	3	A
P	4	4	5	4	5	2	3	2	2	2	P
FIN	:	:	17	17	:	:	:	6	6	:	FIN
S	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	S
UK	13	13	13	13	13	6	6	6	6	6	UK

Source: PCM -BDU, Eurostat, version décembre 2001.

Taux de risque de pauvreté: après transferts sociaux. Part (%) des personnes ayant un revenu disponible équivalent en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% de la médiane nationale du revenu équivalent disponible

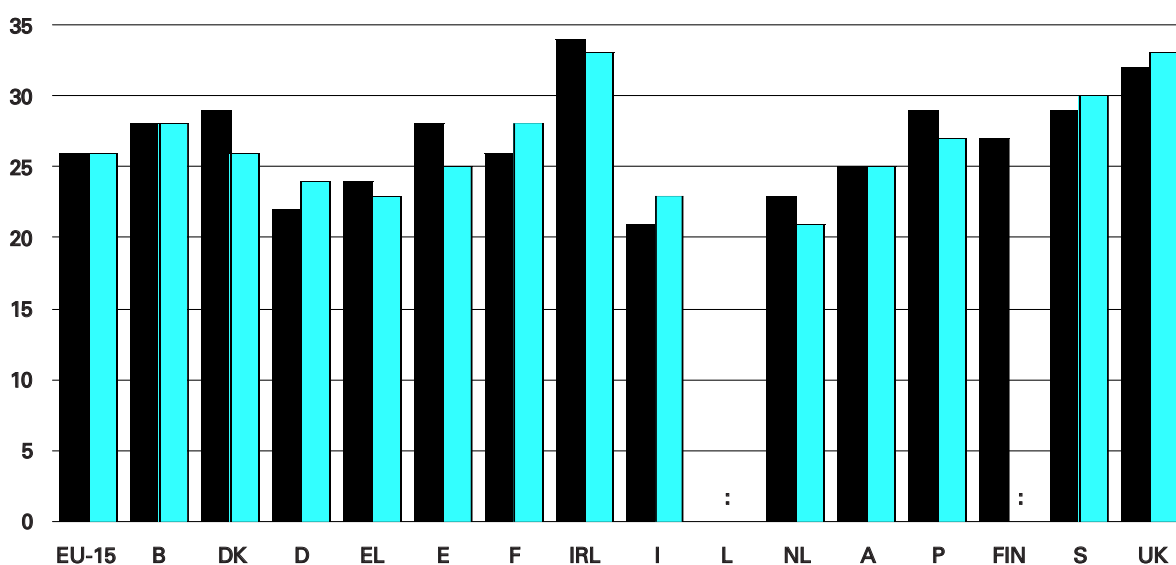


1CR3C

Noir: 1997; couleur: 1998.

Source: PCM -BDU, Eurostat, version décembre 2001. EU-15: moyenne pondérée des valeurs nationales estimées sans les pays manquants. B, UK: données provisoires. F, FIN: les données ne permettent qu'un ajustement brut des transferts sociaux, ce qui peut affecter la précision.

Taux de risque de pauvreté: avant transferts sociaux. ⁽¹⁾ Part (%) des personnes ayant un revenu disponible équivalent en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% de la médiane nationale du revenu équivalent disponible



1CR2B

Noir: 1997; couleur: 1998.

⁽¹⁾ Calculé en utilisant les revenus avant transferts sociaux («revenu original»). Le revenu original comprend les pensions de retraite mais pas les autres transferts sociaux.

Source: PCM -BDU, Eurostat, version décembre 2001. EU-15: moyenne pondérée des valeurs nationales estimées sans les pays manquants. B, UK: données provisoires. F, FIN: les données ne permettent qu'un ajustement brut des transferts sociaux, ce qui peut affecter la précision de cet indicateur.

2

Le logement

Le type de logement ou le titre d'occupation d'un logement est-il un indicateur du bien-être social des ménages?

Il existe deux tendances différentes en ce qui concerne le type de logement des ménages européens. Dans les pays du Sud, les ménages à faible revenu (inférieur à 60 % du revenu effectif actuel moyen) vivent principalement dans des maisons, alors que les ménages à revenu élevé (supérieur à 140 % du revenu effectif actuel moyen) vivent de préférence en appartement. Dans les pays nordiques, c'est plutôt le contraire qui est constaté.

Il est très difficile d'expliquer précisément les raisons de telles différences. La répartition des ménages dans des maisons individuelles ou des logements est liée au degré d'urbanisation de chaque pays et à la qualité du logement. En Grèce, en Espagne et au Portugal, la plupart des ménages à faible revenu vivent dans des maisons individuelles alors que c'est le contraire au Danemark, en Allemagne, en Italie et en Finlande.

Dans ses quatre murs à soi

Il est plus courant de posséder son logement dans les pays méridionaux que dans les pays nordiques où le niveau de revenu détermine le titre d'occupation du logement. Toutefois, de nombreux ménages à faible revenu des pays méridionaux vivent dans de pauvres conditions de logement. En Grèce, en Espagne et plus particulièrement au Portugal, plus de 60 % de ces ménages déclarent manquer d'au moins une des commodités de base (baignoire ou douche dans le logement, toilettes dans le logement ou chauffage central).

Le fait d'avoir des enfants a-t-il une incidence sur la tendance des ménages à être propriétaires?

En ce qui concerne la propriété du logement, il n'y a généralement pas de différence significative entre les ménages qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas, exception faite de la Belgique, du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Autriche où le fait d'avoir des enfants a une incidence sur le titre d'occupation du logement des ménages.

Surpeuplement: les ménages méridionaux semblent être plus exposés

En Grèce, près d'un ménage à faible revenu sur trois et d'un ménage à revenu élevé sur cinq semble vivre dans un logement surpeuplé (plus d'une personne par pièce). Compte tenu du fait qu'il est plus courant de posséder son logement dans les pays du Sud, on peut s'attendre à ce que la majorité des propriétaires disposent ici de petits logements.

La disparité entre les catégories de revenu est grande en Italie, au Portugal, en Irlande et en Espagne. Dans tous les pays, les ménages à faible revenu sont plus exposés au problème de la suroccupation.

Pour en savoir plus:

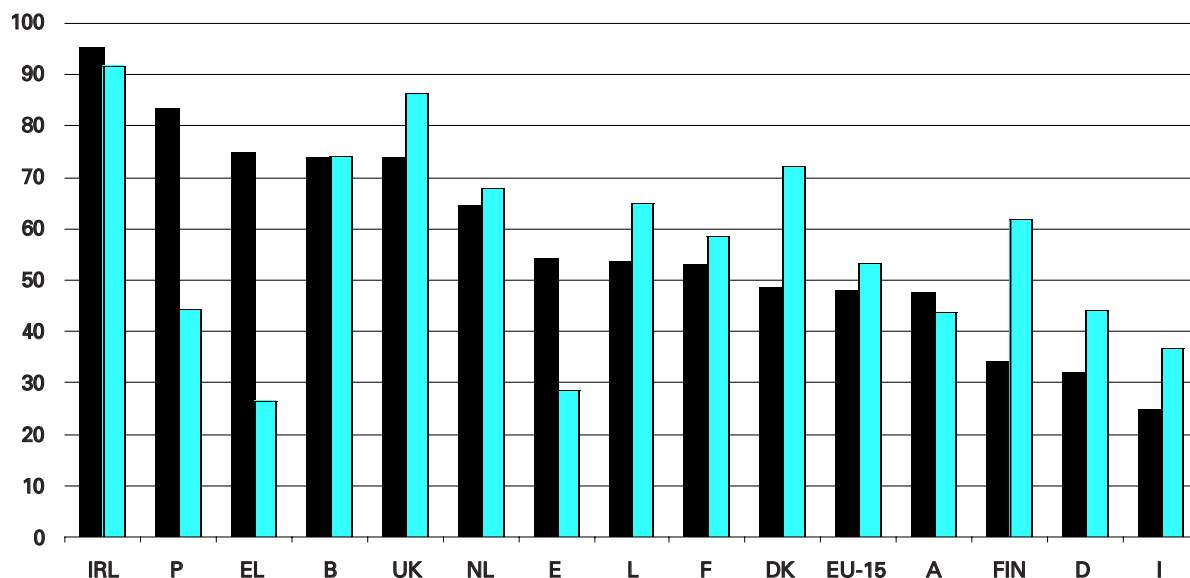
Statistiques en bref — Thème 3

- Living conditions in Europe
- Indicateurs clés
- Statistical pocketbook
- Condition de logement des personnes âgées dans EU

Vous voulez plus d'informations?

- Contactez votre Data Shop (voir dernière page)
- <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Pourcentage de ménages vivant dans une maison par groupe de revenu médian. 1998

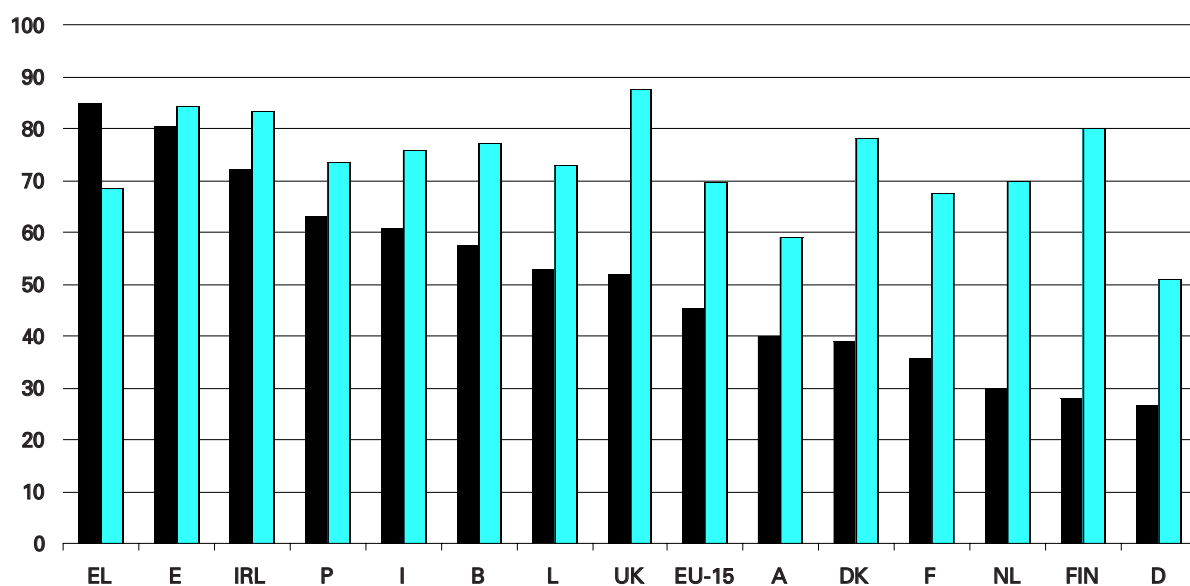


Noir: revenu du ménage inférieur à 60 % du revenu médian; couleur: revenu du ménage supérieur à 140 % du revenu médian.

L: données de 1996. FIN: données de 1997. S: les données ne sont pas fiables. Source: ECHP-UDB, Eurostat, version décembre 2001.

2H1AA

Pourcentage de ménages possédant leur logement par groupe de revenu médian. 1998

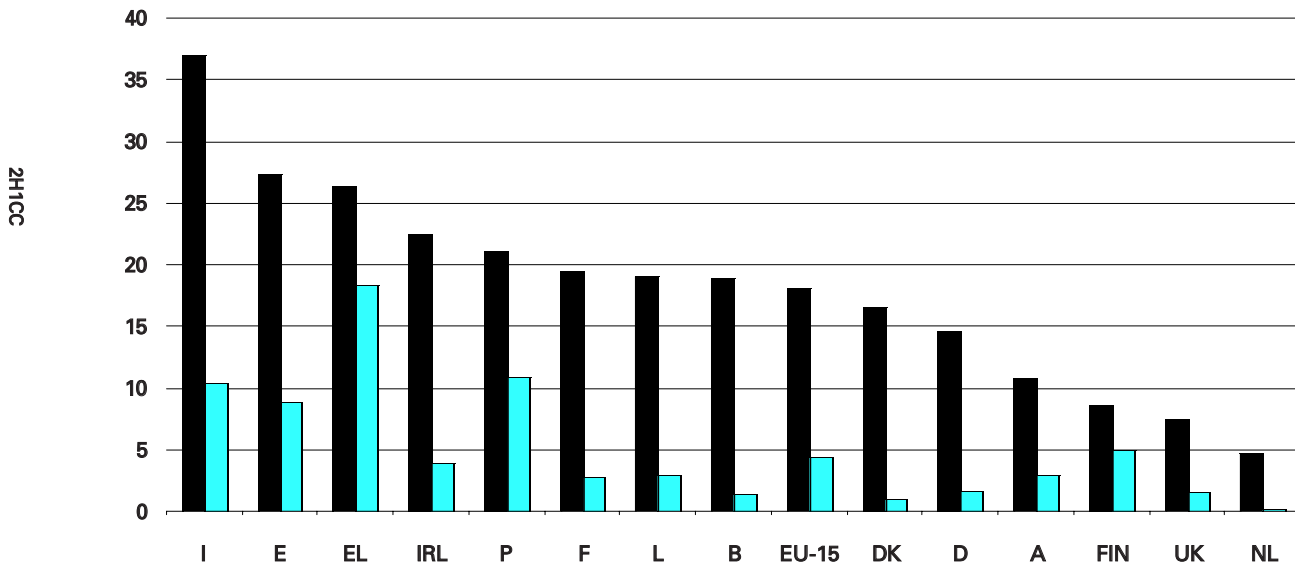


Noir: revenu du ménage inférieur à 60 % du revenu médian; couleur: revenu du ménage supérieur à 140 % du revenu médian.

L: données de 1996. FIN: données de 1997. S: les données ne sont pas fiables. Source: ECHP-UDB, Eurostat, version décembre 2001.

2H1BB

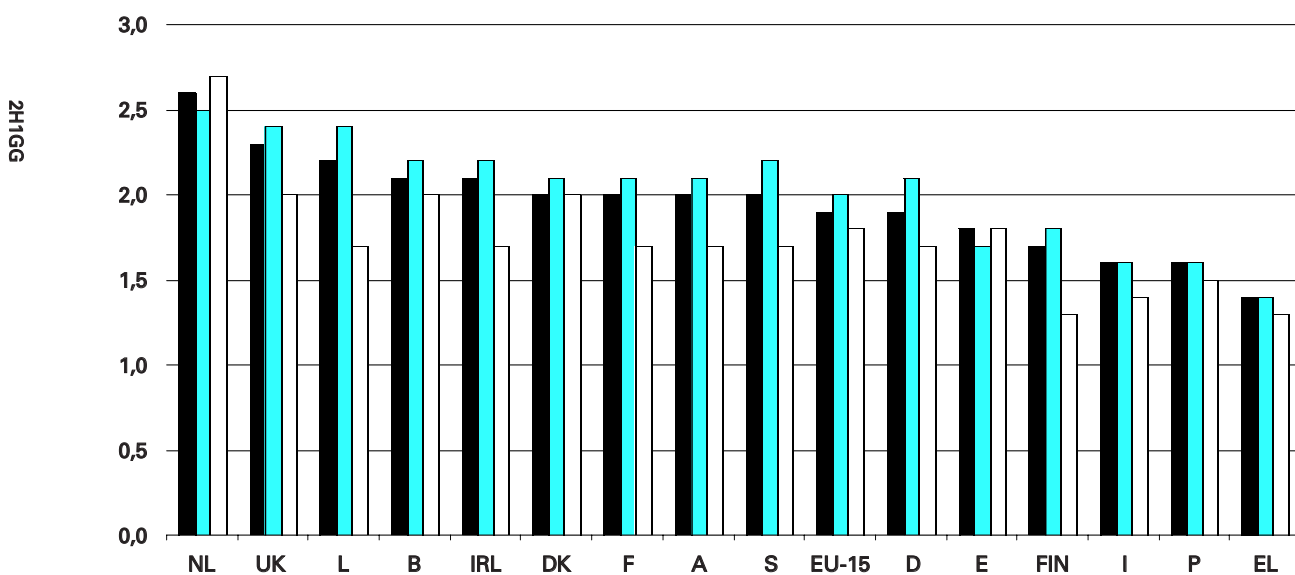
Pourcentage de personnes ayant un logement surpeuplés par groupe de revenu médian. 1998



Noir: revenu du ménage inférieur à 60 % du revenu médian; couleur: revenu du ménage supérieur à 140 % du revenu médian.

L: données de 1996. FIN: données de 1997. S: les données ne sont pas fiables. Ménages surpeuplés: plus d'une personne par pièce. Source: ECHP-UDB, Eurostat, version décembre 2001.

Pièces par personne par titre d'occupation du logement. 1998



Noir: total; couleur: propriétaire; blanc: locataire.

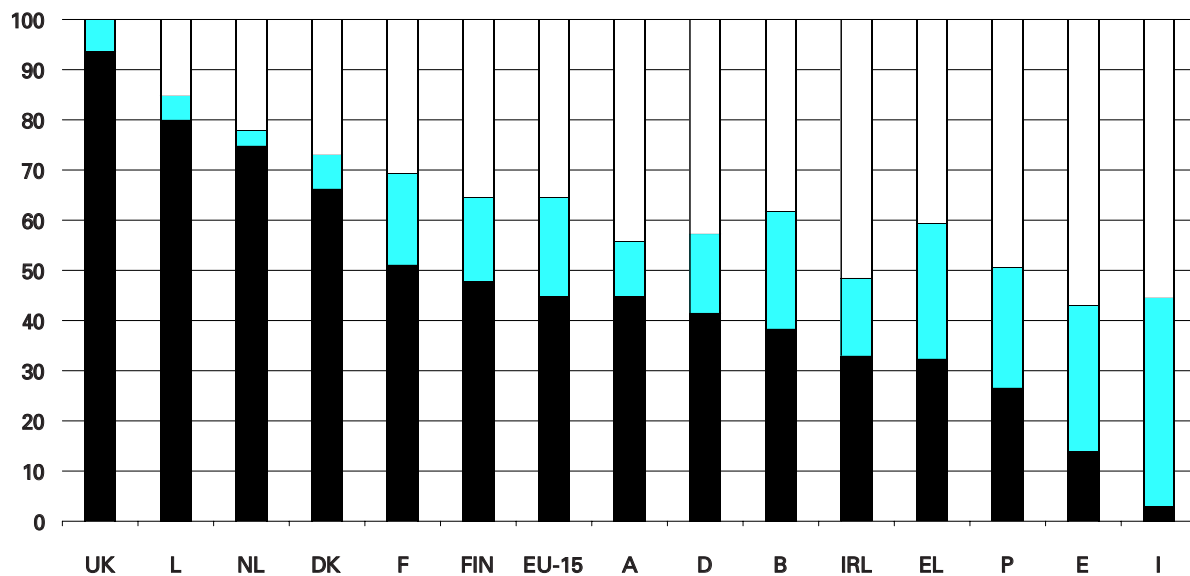
L: données de 1996. FIN: données de 1997. Source: PCM -BDU, Eurostat, version décembre 2001.

Pourcentage de ménages ne pouvant se permettre une voiture. 1998



D, L, UK: données de 1996. FIN: données de 1997. Source: ECHP-UDB, Eurostat, version décembre 2001.

Pourcentage de ménages avec/sans charges financières dues aux coûts de logement. 1998



Noir: ménages sans charges financières dues aux coûts de logement; couleur: ménages avec lourdes charges financières dues aux coûts de logement; blanc: ménages avec charges financières dues aux coûts de logement;

L: données de 1996. FIN: données de 1997. Source: ECHP-UDB, Eurostat, version décembre 2001.

2H100

2H1PP

Please find the complete information of the Eurostat Yearbook on the annexed CD-ROM.

La population de l'UE

- Accroissement de la population pour 1 000 personnes
- Accroissement naturel de la population pour 1 000 habitants
- Solde migratoire, corrections comprises, pour 1 000 personnes
- Personnes âgées de moins de 15 ans en % de la population totale
- Personnes âgées de moins de 15 ans. EU-15. Millions
- Personnes âgées de 15 à 24 ans en % de la population totale
- Personnes âgées de 15 à 24 ans. EU-15. Millions
- Personnes âgées de 25 à 49 ans en % de la population totale
- Personnes âgées de 25 à 49 ans. EU-15. Millions
- Personnes âgées de 50 à 64 ans en % de la population totale
- Personnes âgées de 50 à 64 ans. EU-15. Millions
- Personnes âgées de 65 à 79 ans en % de la population totale
- Personnes âgées de 65 à 79 ans. EU-15. Millions
- Personnes âgées 80 ans ou plus en % de la population totale
- Personnes âgées de 80 ans ou plus. EU-15. Millions
- Femmes pour 100 hommes

Les familles et les naissances

- Mariages et divorces pour 1 000 personnes. EU-15
- Indicateur conjoncturel de fécondité. EU-15

Les migrations internationales

- Immigration de nationaux
- Immigration d'autres ressortissants de l'UE
- Immigration de non-ressortissants de l'UE
- Émigration de nationaux
- Émigration d'autres ressortissants de l'UE
- Émigration de non-ressortissants de l'UE
- Octroi du statut de réfugié
- Population par citoyenneté. Nationaux.
- Population par citoyenneté. Autres ressortissants de l'UE
- Acquisition de nationalité

L'espérance de vie et la mortalité

- Espérance de vie à la naissance: différence entre les femmes et les hommes. 2000
- Espérance de vie à 60 ans: différence entre les femmes et les hommes. 1999

La santé et la sécurité

- Gênés dans leurs activités quotidiennes par un problème de santé chronique (15 ans et plus). % (non standardisé). 1998
- Nombre moyen de calories par personne/jour. kcal
- Quantité moyenne d'alcool pur disponible sur le marché par personne (âgée de plus de 15 ans) et par an. Litres
- Nombre moyen de cigarettes disponibles sur le marché par personne et par an
- Pourcentage de fumeurs dans la population (de plus de quinze ans). 1999
- Taux d'incidence du SIDA par million de personnes, par année de diagnostic, avec ajustement pour les retards de déclaration
- Décès (TTM) du cancer: femmes pour 100 000 femmes
- Décès (TTM) du cancer: hommes pour 100 000 hommes
- Incidence de tous les types de cancer par âge et par sexe, en 1997. Taux standardisé par âge, à partir d'une population mondiale standard
- Incidence du cancer du sein par âge, en 1997. Taux standardisé par âge pour 100 000 femmes, à partir d'une population mondiale standard
- Incidence du cancer de la prostate par âge, en 1997. Taux standardisé par âge pour 100 000 hommes, à partir d'une population mondiale standard
- Décès (TTM) de cardiopathies ischémiques: femmes pour 100 000 femmes
- Décès (TTM) de cardiopathies ischémiques: hommes pour 100 000 hommes
- Décès (TTM) par suicide: femmes pour 100 000 femmes
- Décès (TTM) par suicide: hommes pour 100 000 hommes
- Décès (TTM) dans des accidents de circulation: femmes pour 100 000 femmes
- Décès (TTM) dans des accidents de circulation: hommes pour 100 000 hommes
- Incidence de la malaria pour 100 000 personnes

- Incidence de la légionellose pour 100 000 personnes
- Incidence de la coqueluche pour 100 000 personnes
- Incidence de la tuberculose pour 100 000 personnes
- Incidence de la salmonellose pour 100 000 personnes
- Nombre estimé de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres démences en 2000, pour 100 000 habitants
- Accidents de travail: graves. Indice du nombre d'accidents de travail graves pour 100 000 salariés. 1998 = 100
- Accidents de travail: mortels. Indice du nombre d'accidents de travail mortels pour 100 000 salariés. 1998 = 100
- Taux d'incidence standardisé des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés. 18 à 24 ans
- Taux d'incidence des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés. Agriculture, chasse et sylviculture
- Taux d'incidence des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés. Secteur manufacturier
- Taux d'incidence des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés. Construction
- Taux d'incidence des accidents de travail ayant entraîné plus de trois jours d'absence pour 100 000 salariés. Transport, entreposage et communication
- Nombre d'accidents de travail mortels. Secteur manufacturier
- Nombre d'accidents de travail mortels. Construction
- Nombre d'accidents de travail mortels. Transport, entreposage et communication
- Dépenses de santé totales par habitant en SPA
- Dépenses de santé totales en proportion du PIB
- Nombre total de dentistes (praticiens ou diplômés) pour 100 000 habitants
- Nombre d'hôpitaux psychiatriques pour 100 000 habitants
- Pourcentage de personnes hospitalisées au cours des 12 derniers mois (15 ans et plus). 2000 (% non standardisé).
- Transplantations d'organes solides en Europe par million de personnes: coeur
- Transplantations d'organes solides en Europe par million de personnes: reins
- Transplantations d'organes solides en Europe par million de personnes: foie
- Transplantations d'organes solides en Europe par million de personnes: poumons

L'éducation

- Durée probable de la scolarité. 1999/2000
- Taux de participation dans l'enseignement des enfants de quatre ans
- Durée de la scolarité obligatoire (âge). 2000/01
- Ratio élèves/enseignant dans l'enseignement primaire. 1999/2000
- Pourcentage d'élèves dans la filière professionnelle de l'enseignement secondaire supérieur, par sexe. 1999/2000
- Pourcentage d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur qui apprennent l'anglais
- Pourcentage d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur qui apprennent le français
- Pourcentage d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur qui apprennent l'allemand
- Âge médian dans l'enseignement supérieur. 1999/2000
- Femmes parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur. 1988/89 et 1999/2000. %
- Femmes dans l'enseignement supérieur dans les filières «mathématiques, sciences et informatique». 2000. %
- Femmes parmi les étudiants des filières «ingénierie, fabrication et construction». 2000. %
- Flux d'étudiants de l'UE/EEE dans les pays de l'UE/EEE. Enseignement supérieur. 1999/2000. 1 000
- Diplômés en sciences et technologies. Femmes. Diplômées de l'enseignement supérieur en sciences et technologies pour 1 000 femmes âgées de 20 à 29 ans.
- Diplômés en sciences et technologies. Hommes. Diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologies pour 1 000 hommes âgés de 20 à 29 ans.
- Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque. Femmes. Part de la population âgée de 18 à 24 ans ayant seulement atteint le niveau secondaire inférieur et ne poursuivant pas d'études ou de formation

- Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque. Hommes. Part de la population âgée de 18 à 24 ans ayant seulement atteint le niveau secondaire inférieur et ne poursuivant pas d'études ou de formation
- Formation permanente (participation des adultes à l'éducation et à la formation). Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'EFT
- Formation permanente (participation des adultes à l'éducation et à la formation). Femmes. Pourcentage de la population féminine âgée de 25 à 64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'EFT
- Formation permanente (participation des adultes à l'éducation et à la formation). Hommes. Pourcentage de la population masculine âgée de 25 à 64 ans ayant suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'EFT
- Taux de chômage pour la population totale des personnes âgées de 25 à 59 ans n'ayant pas poursuivi d'études au-delà du niveau secondaire inférieur
- Taux de chômage pour la population totale des personnes âgées de 25 à 59 ans ayant terminé des études secondaires supérieures
- Taux de chômage pour la population totale des personnes âgées de 25 à 59 ans ayant terminé des études supérieures
- Dépenses publiques d'éducation par niveau d'éducation en % du PIB. 1999
- Dépenses en ressources humaines (dépenses publiques d'éducation) en % du PIB
- Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 54 ans. Moyenne annuelle
- Taux d'emploi des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans. Moyenne annuelle
- Taux d'emploi des travailleurs âgés: femmes. Personnes occupées de 55 à 64 ans en proportion des femmes de 55 à 64 ans
- Taux d'emploi des travailleurs âgés: hommes. Personnes occupées de 55 à 64 ans en proportion des hommes de 55 à 64 ans
- Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 24 ans. Moyenne annuelle
- Taux d'emploi des hommes âgés de 15 à 24 ans. Moyenne annuelle
- Taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans. Moyenne annuelle
- Taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 54 ans. Moyenne annuelle
- Personnes travaillant dans l'agriculture en % de l'emploi total: hommes et femmes. Moyenne annuelle
- Personnes travaillant dans l'industrie en % de l'emploi total: hommes et femmes. Moyenne annuelle
- Personnes travaillant dans les services en % de l'emploi total: hommes et femmes. Moyenne annuelle
- Nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine des personnes ayant un emploi à temps partiel. Printemps
- Nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine des personnes ayant un emploi à plein temps. Printemps
- Hommes et femmes ayant un emploi à temps partiel en % de l'emploi total. Printemps
- Pourcentage de personnes ayant un emploi à temps partiel involontaires. Printemps
- Femmes ayant un emploi à temps partiel en % de toutes les femmes ayant un emploi. Printemps
- Hommes ayant un emploi à temps partiel en % de tous les hommes ayant un emploi. Printemps
- Pourcentage de salariés ayant un contrat à durée limitée. Printemps 2001
- Pourcentage de la population ayant un emploi ayant un deuxième emploi. Printemps 2001
- Pourcentage de personnes travaillant habituellement le samedi. Printemps
- Pourcentage de personnes travaillant habituellement le dimanche. Printemps
- Pourcentage de personnes accomplissant habituellement un travail posté. Printemps

Le travail et son marché

- Croissance de l'emploi: femmes. Variation annuelle en pour cent de la population salariée féminine
- Croissance de l'emploi: hommes. Variation annuelle en pour cent de la population salariée masculine
- Personnes ayant un emploi: femmes. Moyenne annuelle. Milliers
- Personnes ayant un emploi: hommes. Moyenne annuelle. Milliers
- Taux d'emploi des hommes et des femmes (de 15 à 64 ans). Moyenne annuelle. 2001
- Taux d'emploi total des travailleurs âgés. Personnes occupées de 55 à 64 ans en proportion de la population totale de 55 à 64 ans

- Pourcentage de personnes travaillant habituellement la nuit. Printemps
- Chômage: hommes et femmes. Moyenne annuelle. Milliers
- Taux de chômage: femmes. Chômeuses en proportion de la population active féminine
- Taux de chômage: hommes. Chômeurs en proportion de la population active masculine
- Chômage: femmes. Moyenne annuelle. Milliers
- Chômage: hommes. Moyenne annuelle. Milliers
- Taux de chômage des moins de 25 ans. Moyenne annuelle
- Chômage: personnes de moins de 25 ans. Moyenne annuelle. Milliers
- Taux de chômage de longue durée. Chômeurs de longue durée (plus de 12 mois) en % de la population active totale
- Chômeurs de longue durée en % de la population active. Moyenne annuelle. 2001
- Taux de chômage de longue durée: femmes. Chômeuses de longue durée (plus de 12 mois) en % de la population active féminine
- Taux de chômage de longue durée: hommes. Chômeurs de longue durée (plus de 12 mois) en % de la population active masculine
- Population dans les ménages sans emploi. Personnes âgées de 0 à 65 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi en % de l'ensemble des personnes vivant dans des ménages dont les membres ne sont ni aux études ni à la retraite
- Population dans les ménages sans emploi. Personnes âgées de 0 à 60 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi en % de l'ensemble des personnes vivant dans des ménages dont les membres ne sont ni aux études ni à la retraite
- Pourcentage de la population ne faisant pas partie de la population active, par âge et par sexe. Printemps 2001. EU-15
- Pourcentage de la population ne faisant pas partie de la population active: hommes et femmes âgés de 15 ans et plus. Printemps
- Pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus qui ne font pas partie de la population active. Printemps
- I17CB Pourcentage d'hommes âgés de 15 ans et plus qui ne font pas partie de la population active. Printemps

La formation continue dans les entreprises

- Pourcentage de salariés participant à des cours de formation professionnelle continue dans les petites et les grandes entreprises. 1999
- Coûts totaux des cours de formation professionnelle continue en % du total des coûts de main-d'oeuvre (toutes entreprises). 1999
- Heures de cours de formation professionnelle continue par salarié (toutes entreprises). 1999
- Heures de cours de formation professionnelle continue par salarié (toutes entreprises) par sexe. 1999

Les dépenses de consommation des ménages

- Denrées alimentaires (sans boissons), en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Boissons alcoolisées, tabac et narcotiques, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Boissons alcoolisées, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Tabac, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Articles d'habillement et chaussures, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Loyers imputés pour le logement, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Électricité, gaz et autres combustibles, en prix courants. % du total
- Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Communications, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Transports, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Loisirs et culture, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages

- Restaurants et hôtels, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
 - Assurance, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
 - Biens et services divers, en prix courants. % du total des dépenses de consommation des ménages
- Les revenus et les conditions de vie**
- Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Deux adultes sans enfants à charge
 - Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Deux adultes avec enfants à charge
 - Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Trois adultes ou plus sans enfants à charge
 - Pourcentage de personnes vivant dans des ménages privés par type de ménage. Trois adultes ou plus avec enfants à charge
 - Inégalité de la répartition des revenus (ratio des quintiles S80/S20)
 - Taux de risque de pauvreté persistant. Part des personnes ayant un revenu disponible équivalent en dessous du seuil de risque de pauvreté pendant l'année en cours et durant au moins deux des trois années précédentes. Le seuil est fixé à 60% de la médiane nationale du revenu équivalent disponible

